

TOME II

Table des matières

	<u>Pages</u>		
- Table des matières	1		
- Résumé du Tome I (Période : 10 Août 1955/31 Décembre 1958)	2	à	5
- Année 1959	6	à	157
- Annexes de l'année 1959 : I - II	158	à	170
- Année 1960	171	à	328
- Annexes de l'année 1960 : I – II – III – IV – V - VI	329	à	351
- Index des noms des personnes citées (hors volume)			

RECAPITULATIF de l'ACTIVITE du BATAILLON de COREE du 10 Août 1955 au 31 Décembre 1958

Résumé du TOME I

1955

Après avoir combattu en INDOCHINE, de Novembre 1953 au 1^{er} Août 1954 (date d'application du cessez-le-feu en ce qui concerne la région CENTRE-ANNAM), le Bataillon de Corée, issu du Régiment de Corée, débarque à ALGER en provenance de SAIGON.

Il est commandé par le Chef de Bataillon François RECASENS.

Il séjourne, successivement, à TEFESCHOUN, SOUMA, ALGER, toutes localités de l'ALGEROIS.

Agissant dans le cadre des besoins du Secteur militaire d'ALGER, il est affecté principalement à des opérations locales de secteur et de maintien de l'ordre.

Au mois de Novembre 1955, le Bataillon est transféré dans le CONSTANTINOIS et s'installe, provisoirement, sur l'hippodrome de SIDI-MABROUCK en banlieue de CONSTANTINE.

Le Bataillon, après avoir reçu des renforts d'appelés, intervient dans la zone d'action de la 14^{ème} D.I., dont il fait partie. Il est notamment engagé dans l'opération « EVENTAIL » (PETITE-KABYLIE), sur la frontière tunisienne dans la région du TARF (opérations « FORET » et « EPIPHANIE »).

Depuis son arrivée en terre d'Afrique, le Bataillon n'a enregistré aucun tué dans ses rangs.

1956

Au début de l'année, le PC et l'essentiel des effectifs du Bataillon s'installent au quartier TESTANIERE au cœur de la ville de CONSTANTINE.

Fin Janvier, le Chef de Bataillon Louis JAMMES remplace le Commandant RECASENS à la tête de l'unité.

Le 12 Juillet 1956, le soldat GARCIA est tué, c'est le premier mort du Bataillon en ALGERIE (et le seul tué au titre de l'année 1956).

Pendant l'année 1956, le Bataillon participe à de très nombreuses activités opérationnelles : patrouilles, fouilles, maintien de l'ordre en ville, interventions en bouclage ou ratissage dans les régions proches de CONSTANTINE : Djebel KARKARA, Djebel OUASCH, Djebel ZOUAOUI, forêt de CHETTABA, bleds et environs d'OULED-RAHMOUN, BOU-NOUARA, HAMMA-PLAISANCE, TIDIS (et ses ruines romaines) AIN-SMARA, ROUFFACH, OUED-ZENATI, OUED-ATHMENIA, presque île de COLLO, OUED-DRA-NAGA.

Il est engagé dans les opérations « FOX-TROT 3 », « OSCAR 1 », « OSCAR 2 ».

Le 13 Octobre 1957, c'est la célébration -en ALGERIE- pour la deuxième fois de la fête de CREVECOEUR.

Une cinquième compagnie de combat a été créée en cours d'année.

1957

Les opérations, toutes développées en zone-nord, à la demande de la 14^{ème} D.I. ou du secteur de CONSTANTINE, se multiplient.

Le premier officier tombé au combat est le Sous-Lieutenant Dominique MASSIANI, dans le djebel AMAR-OU-DJEFA, le 11 Février 1957.

Fin Février 1957, le Bataillon quitte CONSTANTINE, peut-être pour des raisons disciplinaires, pour être intégralement affecté au quartier militaire de OUED-ZENATI. Plusieurs sous-quartiers, tenus par des compagnies ayant des obligations de quadrillage du terrain, sont constitués :

- EL ARIA
- RENIER
- MONTCALM

La 2^{ème} compagnie est cantonnée à RAS-EL-AKBA, mais n'a pas d'obligation d'occupation, de surveillance et de contrôle d'une zone territoriale.

Parmi les opérations où ont été déployés les « Bérêts Noirs », on relève les appellations de : GOLF 11, GOLF 14, ALPHA 5, ALPHA 17, METRO 3, BRAVO 10, DELTA 2 bis, DELTA 15, ECHO 15, OSCAR-ZOULOU, ROMEO 3, CHARLIE, NOVEMBER, NOVEMBER 1 bis, NOVEMBER 2, NOVEMBER 6, NOVEMBRE 11, NOVEMBRE 13.

le 9 Mai 1957, un sévère accrochage à la mechta BEN-MEHENNI (douar M'GAISBA, vallée de l'Oued-Cherf, à proximité du bourg de RENIER) entraîne la mort de trois de nos soldats et la capture de deux autres par les rebelles, qui les assassineront. Ce sont les plus lourdes pertes enregistrées par l'unité au cours d'une seule opération, pendant tout son séjour en ALGERIE.

Le 13 Octobre 1957, c'est la troisième célébration, en ALGERIE, de la fête de CREVECOEUR.

Le 1^{er} Novembre 1957, la 5^{ème} compagnie est dissoute, son personnel est réparti entre les autres compagnies du Bataillon qui se trouve donc constitué d'une CCAS et de quatre compagnies de combat.

Le 16 Décembre 1957, le Lieutenant-Colonel Bertrand de SEZE, ancien commandant en second en Corée, remplace le Lieutenant-Colonel JAMMES à la tête de l'unité.

Sept de nos soldats ont trouvé la mort au cours d'engagements en 1957.

1958

Les activités opérationnelles se poursuivent et se multiplient :

- au niveau du Secteur de CONSTANTINE (essentiellement supportées par la 2^{ème} Cie),
- au niveau du quartier de OUED-ZENATI,
- au niveau des sous-quartiers tenus par le Bataillon et de celui des sous-quartiers voisins et amis.

Les comptes-rendus opérationnels mentionnent les opérations suivantes : LIMA 2, LIMA 3, DELTA 19, ALPHA 51, ALPHA 52, BECASSINE, VANNEAU1, ROMEO 23, ROMEO 26,, TAUREAU 1, TAUREAU 2, COURLIS, PLUVIER, ZOULOU-ZERO, ZOULOU 60, ZOULOU 61, ZOULOU 63, PERDREAU, CAILLE, RAMIER, KILO-ZERO, CUL-BLANC, BECOT, BARTAVELLE, COLVERT, PALOMBE, PIGEON, TOURTERELLE, RY-BERTEAUX, ECHO 53, etc. ...

Les engagements sur zone concernant : Le PONT du CAROUBIER (11 Février 1958), l'OUED-CHERF, CANROBERT (27 Mars 1958), djebel KRENGA (8 Mai 1958), BORDJ-SABATH (28 Mai 1958) Forêt des ARRES (28 Juin 1958), Djebel ANCEL (16 Juillet 1958), djebel AMAR-OU-DJEFA (20 Juillet 1958), mechta AIN-BEIDA (12 Octobre 1958), DJIDJELLI (6 Novembre 1958), djebel KRENGA (25 Décembre 1958).

Le 13 Mai 1958, le Chef de Corps (Lieutenant-Colonel de SEZE) n'a pas souhaité la participation des cadres du Bataillon aux événements politiques qui se déroulent dans les grandes villes d'ALGERIE et particulièrement à ALGER.

Les 29 et 30 Mai 1958, un groupement de marche, dit « de CONSTANTINE », aux ordres du Lieutenant-Colonel de SEZE, dont le Bataillon de Corée est la composante principale, participe à l'importante opération TAUREAU III, dans la région « Oued BOU-HAMDANE, djebel TAYA, djebel MERMERA ».

Le 5 Juin 1958, le Bataillon assure à CONSTANTINE la sécurité du Général DE GAULLE à l'occasion de sa première visite en ALGERIE.

Le 26 Septembre 1958, le Bataillon assiste, dans les limites du quartier de OUED-ZENATI, les autorités administratives en vue du déroulement des opérations électorales liées au premier référendum organisé en ALGERIE.

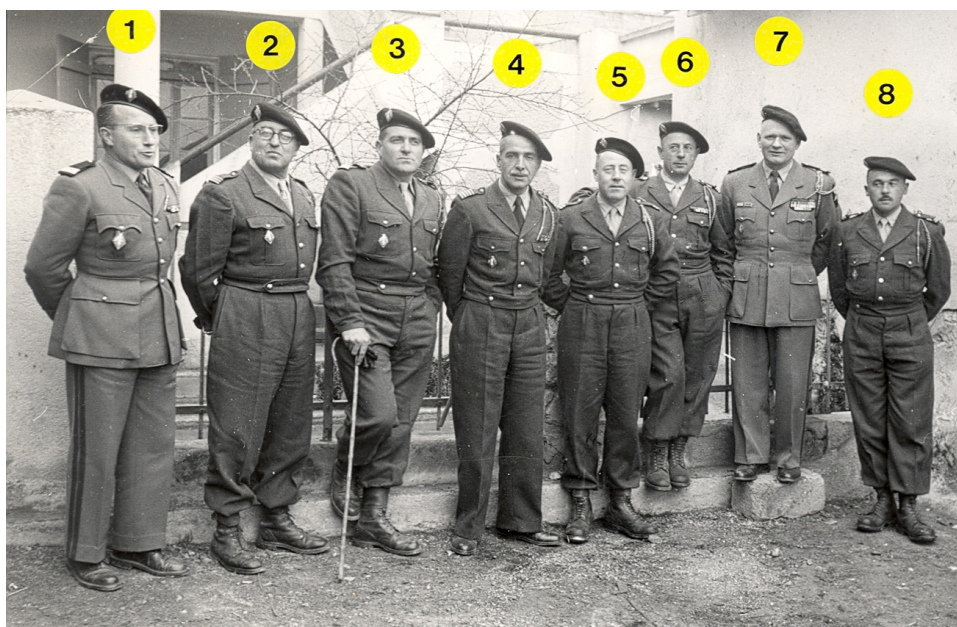
LE 13 Octobre 1958, le Bataillon célèbre le quatrième anniversaire, en ALGERIE, de la journée « CREVECOEUR ».

Le 2 Décembre 1958, le 9^{ème} Groupe d'Escadrons de Spahis, dernier régiment de l'Armée française à cheval, entre dans OUED-ZENATI pour relever le Bataillon de Corée, affecté au Sous-Secteur d'AIN-ABID.

A compter du mois de Décembre 1958, le Bataillon est intégré, dans sa totalité, aux réserves générales à la disposition de la 14^{ème} D.I. et du Secteur opérationnel de CONSTANTINE.

En 1958, les « Bérêts Noirs » ont perdu 12 des leurs au combat.

Février 1959 – Mess d'AIN-ABID



1-Capit. DETOILLON
2-Capit. DUBOIS
3-Cdt. SCHMITT

4-Lt-Col. de SEZE
5-Lieut. ARDOUIN
6-Capit. FUCHS

7-Capit. L'HERITIER
8-Lieut. CEILLER

1959

ORDRE de BATAILLE du BATAILLON à la date du 1^{er} Janvier 1959

Prénoms et Noms	Grades	Fonctions
C.C.A.S. cantonnée à AIN-ABID		
Bertrand de SEZE	Lieutenant-Colonel	Chef de Corps
Raoul LELOUP	Commandant	Commandant –Major
Robert DETOUILLO	Capitaine	Capitaine OPS
Georges SCHUTZ	Capitaine	Trésorier
Jacques DUBOIS	Capitaine	Commandant CCAS
Robert CEILLER	Lieutenant	Officier de renseignements
Jean RAYNAUD	Lieutenant	Médecin-Chef
René TEINTURIER	Lieutenant	Chef Section d’Appui
Alain PICAUD	Sous-Lieutenant	Officier approvisionnement
Michel FREUDENBERGER	Sous-Lieutenant	Officier transmissions
André DISTEL	Adjudant	Officier du matériel
1ère Cie cantonnée à SIGUS		
Paul-Aloÿs FUCHS	Capitaine	Commandant de Cie
François PILLORGET	Sous-Lieutenant	Chef de Section
Guy HANNOTIN	Sous-Lieutenant	Chef de Section
Joseph LEGALL	Adjudant	Chef de Section
René DUFFA	Sergent-Chef	Chef de Section
2ème Cie cantonnée à AIN-ABID		
Marcel DELHOMME	Capitaine	Commandant de Cie
Jean-Claude MARTIN	Lieutenant	Adjoint au Commandant de Compagnie
Jacques de LANGHE	Sous-Lieutenant	Chef PEG
René LAUGERO	Sous-Lieutenant	Chef de Section
Jean-Pierre BRANCHAT	Aspirant	Chef de Section

1959

ORDRE de BATAILLE du BATAILLON à la date du 1^{er} Janvier 1959
(suite)

Prénoms et Noms	Grades	Fonctions
3^{ème} Cie cantonnée à AIN-ABID		
Louis LHERITIER	Capitaine	Commandant de Cie
Jacques BRALET	Lieutenant	Chef de Section
Jacques MARCHAIS	Sous-Lieutenant	Chef de Section
Robert MARTIN	Aspirant	Chef de Section
Edouard GERBER	Adjudant	Chef de Section
4^{ème} Cie cantonnée à BOU-NOUARA		
Philippe ARDOUIN	Lieutenant	Commandant de Cie
Paul MARCHAND	Lieutenant	En permission libérable
Alain DUPERRE	Sous-Lieutenant	Détaché à la Centaine
Jean-Claude PAPON	Sous-Lieutenant	Chef de Section
Alain JOUFFROY	Sous-Lieutenant	Chef de Section
Jean JESTIN	Sous-Lieutenant	Chef de Section
Emmanuel BOISARD	Sergent-Chef	Chef de Section

03.01.1959 Le Capitaine DELHOMME, parti en permission de convalescence, le Sous-Lieutenant de LANGHE prend provisoirement le commandement de la 2^{ème} Compagnie.

04.01.1959 Prise d'armes à OUED-ZENATI, en vue de la passation symbolique des pouvoirs entre le Lieutenant-Colonel de SEZE et le Chef d'Escadrons PINCHON, commandant le 9^{ème} Régiment de Spahis.

Après la prise d'armes, les autorités civiles et militaires inaugurèrent, au cimetière, la plaque commémorative dédiée aux militaires du Bataillon morts pour la France.

A cette occasion, Monsieur MINGALON, Président de la Délégation spéciale (1) de OUED-ZENATI, prononça un discours :

« Mon Colonel, la cérémonie que vous nous permettez de célébrer aujourd'hui concrétise tout d'abord l'hommage de la reconnaissance que la population tout entière doit au Bataillon de Corée.

Lorsque le marbre que nous inaugurons, ce jour, aura reçu une place définitive au champ de l'éternel repos, nous irons nous incliner périodiquement devant la mémoire de ceux qui ont sacrifié leur vie pour assurer la sécurité de tous.

A ces héros : Sous-Lieutenant Michel LE LIVEC, Sous-Lieutenant Dominique MASSINANI, Sergent Pierre FAUCON, Caporal-Chef Maurice TAFFARY, Caporal Jacques BAUDOIN, Caporal Pierre COUVREUR, Caporal Jean-Pierre PURPURA, Caporal Julien ZIEGER, 1^{ère} Classe Georges CAILLOUEY, 1^{ère} Classe Jean SIROUET, 2^{ème} Classe Fabien BISCAY, 2^{ème} Classe Claude CORDIER, 2^{ème} Classe Joseph GARCIA, 2^{ème} Classe André LAGEYRE, 2^{ème} Classe Guy MONSENERGUE, 2^{ème} Classe René THIBAUT, gloire leur soit rendue.

(1) La loi n° 56.258 du 16 Mars 1956 avait accordé au Gouverneur Général de l'Algérie, Robert LACOSTE, des « pouvoirs spéciaux » qui lui permettaient d'opérer en Algérie une véritable révolution sur tous les plans : économique, agricole, social, administratif et militaire.

Le maintien de l'ordre étant son principal souci, il pouvait notamment ajourner des élections partielles, suspendre des élus sans condition de durée, instituer des commissions administratives ou des « délégations spéciales » pour remplacer les assemblées locales estimées défaillantes, déléguer des pouvoirs de l'autorité civile à l'Armée (d'où l'existence d'une « délégation spéciale » nommée et non élue à OUED-ZENATI).

04.01.1959 (suite)

A vous, mon Colonel, je dois vous dire mon témoignage de reconnaissance pour la bienveillance dont vous avez fait preuve envers tous ceux qui vous ont approché. C'est ainsi dire la grandeur du regret que nous éprouvons au moment où vous nous quittez, après bientôt deux années passées à côté de nous.

Nous n'ignorons pas quelle est l'importance de l'œuvre de pacification que vous avez accomplie et, en toutes circonstances, nous saurons nous en souvenir et, s'il le faut, en témoigner.

Vous me permettez, maintenant, mon Colonel, d'associer à la liste malheureusement trop longue de ces héros, les noms des victimes civiles qui, elles aussi, ont payé de leur vie leur amour de la Patrie.

La Délégation spéciale que j'ai l'honneur de présider a voulu rendre hommage, également, à Messieurs Jean SERRA, Gardien de la Paix, Floris ARMAND, Agent de Police des Renseignements Généraux, Rachedi RACHEDI, Cheikh du douar SOSLAOUED, Cherif ELOUAR, Inspecteur de Police de la Ville, comme elle l'a fait, sur notre place de l'église, pour le Sous-Lieutenant Michel LE LIVEC, mort pour la France, et pour le Sergent SAUTEL, grièvement blessé au combat.

Notre pensée va également vers l'Officier de Police Judiciaire PYARD, tombé sur ce sol dans l'exercice de ses fonctions.

Un hommage est dû à Monsieur Joseph MELONI, celui qui fut pendant près de quinze années Conseiller municipal et Premier Adjoint de notre Ville. Cet hommage lui est dû pour son œuvre publique et pour les qualités d'homme dont il a toujours fait preuve envers ses concitoyens.

A ceux qui viennent, aujourd'hui, assurer la relève du Bataillon de Corée, au 9^{ème} Régiment de Spahis algériens, je veux donner l'assurance qu'ils trouveront en nous des hommes comprenant la grandeur de la tâche qu'ils vont assumer. Notre concours le plus loyal leur est acquis ».

A l'issue de la cérémonie et du défilé, un vin d'honneur a été offert par la Municipalité dans la salle des fêtes. Au cours de cette réunion, des allocutions furent prononcées par Monsieur MINGALON et le Colonel de SEZE :

- Le Président de la Délégation spéciale s'adressant au Colonel de SEZE rendit hommage au Bataillon de Corée et dit combien lui-même et toute la population de la ville regrettaient son départ.

En terminant, il porta un triple toast à l'Armée française, à l'Algérie française et à la France.

- Le Colonel de SEZE, très touché par ces marques de sympathie, prit la parole. Il déclara, notamment :

« Vous avez tout à l'heure, sur le stade, prononcé des paroles élogieuses pour le Bataillon de Corée. Soyez-en vivement remercié.

Laissez-moi, Monsieur le Président, vous remercier pour l'accueil si affable et si confiant, pour les appuis de toutes sortes que nous avons trouvés surtout auprès de vous-même et de votre Délégation, ainsi qu'auprès des notabilités des deux communautés et de la population dans son ensemble.

Je sais que ce n'est pas toujours agréable, pour une petite ville, d'abriter des soldats, parfois un peu encombrants, pour ne pas dire plus. Merci à tous pour la gentillesse, la compréhension, la bonne volonté avec lesquelles vous nous avez supportés ».

Ces deux discours furent longuement applaudis par toute l'assistance.

La **Dépêche de Constantine** couvrit l'événement en ces termes sous le titre : **« OUED-ZENATI : prise d'armes à l'occasion du départ du Bataillon de Corée »**

« Une importante prise d'armes a eu lieu au stade municipal, dimanche 4 Janvier 1959, à l'occasion du départ du Bataillon de Corée.

Les troupes, Bataillon de Corée et 9^{ème} Groupe de Spahis algériens, étaient impeccablement alignées lorsque le Colonel de SEZE, accompagné du Chef d'escadrons PINCHON, arriva.

Accueilli par le Commandant MAZINS, le Colonel de SEZE passait aussitôt les troupes en revue.

Peu après eut lieu, au cimetière, l'inauguration de la plaque commémorative dédiée aux militaires du Bataillon morts pour la France. C'est Maître MINGALON, Président de la Délégation spéciale, qui dévoila la plaque. Deux gerbes de fleurs cravatées aux couleurs nationales furent déposées au pied de la stèle et, aussitôt après, le Président de la Délégation spéciale prenait la parole ».

Une minute de silence, à la mémoire des morts tombés au Champ d'honneur, fut observée ensuite et, la cérémonie terminée, le Bataillon de Corée défila rue Nationale où les honneurs lui étaient rendus par le 9^{ème} Spahis algérien.

L'article du journal « La Dépêche de Constantine » qui relate le déroulement de la cérémonie conclut : « *Au Bataillon de Corée qui nous quitte nous souhaitons un agréable séjour dans sa nouvelle résidence et au 9^{ème} Spahis, qui le remplace, une cordiale bienvenue* »

05.01.1959 * Arrivée au Bataillon de l'Aspirant Bernard JUGIEU. Il est affecté à la 2^{ème} Cie.

* L'aspirant BRANCHAT, en sa qualité de popotier de la 2^{ème} Cie, invite des cadres du Bataillon à inaugurer les nouvelles installations de la Compagnie, à AIN-ABID, dans les termes suivants :

« L'Aspirant BRANCHAT, en sa qualité de popotier de la 2^{ème} Cie, serait heureux de vous recevoir à la popote de ladite Compagnie, afin d'y recevoir nourriture et boissons nécessaires à votre énergie flageolante, le lundi 5 Janvier 1959 aux alentours de 19 heures. »

Il n'est pas précisé si le Lieutenant-Colonel de SEZE a reçu une invitation, avec le même libellé.

06.01.1959 Participation de la 4^{ème} Cie et d'une section de la 2^{ème} Cie du Bataillon à une opération placée sous le commandement du Colonel, commandant le 58^{ème} R.I., dans la région de KERRATA.

KERRATA est située dans la partie centrale de la Petite Kabylie, à mi-chemin entre SETIF et BOUGIE, à 170 km environ à l'ouest de CONSTANTINE.

Son résultat n'est pas connu.

07.01.1959 * Le Bataillon, moins la 4^{ème} Cie, participe à une opération de fouille des jardins du faubourg SIDI-M'CID à CONSTANTINE.

Les Bérêts Noirs embarquent en camions à 2 heures du matin. Ils seront de retour à leur cantonnement à 19 heures.

BILAN : récupération d'un mousqueton, de munitions et d'effets et matériels militaires divers.

07.01.1959 (suite)

*** Information générale :**

La situation politique générale semble évoluer : le Général DE GAULLE décide de libérer MESSALI-HADJ (vieux leader emprisonné par la France), d'améliorer le sort de BEN BELLA et de gracier les condamnés à mort rebelles et terroristes. Ces décisions créent une vive émotion dans les milieux européens d'Algérie. Des bruits de négociations entre PARIS et le FLN sont de plus en plus insistants, conduisant la « Dépêche de Constantine » à publier le démenti suivant, sous le titre

« Pas de négociations entre le Gouvernement et le FLN »

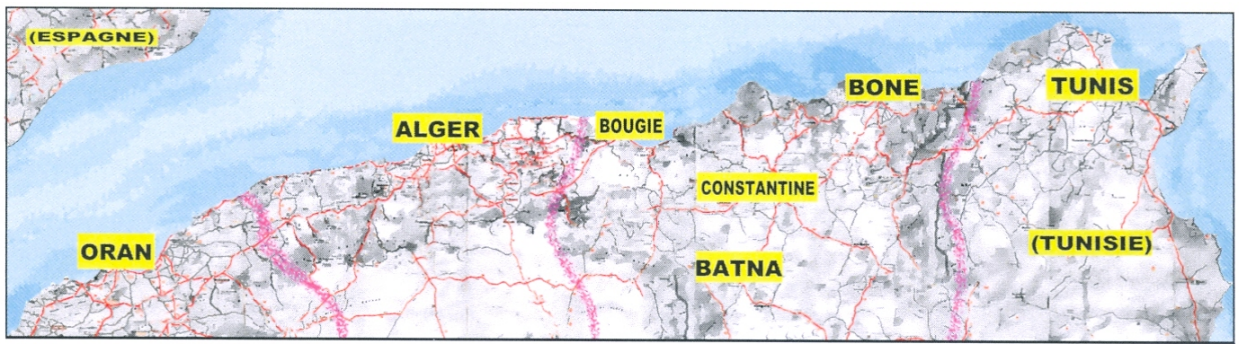
« Interrogé au sujet de prétendues négociations qui auraient eu lieu -ou qui seraient en cours- entre le Gouvernement français et les représentants du FLN, et des conversations auxquelles seraient mêlées des personnalités étrangères, Monsieur Roger FREY, Ministre de l'information, a répondu que ces rumeurs étaient dénuées de tout fondement et que le Premier Ministre aurait l'occasion de le préciser dans sa déclaration devant l'Assemblée Nationale ».

Un journaliste rapporte un propos du Général DE GAULLE sur le sujet :

« Le Président de la République prit ensuite la parole pour expliquer la mesure de clémence qui concerne BEN BELLA et ses compagnons. Il ne condamne pas, souligne-t-il, l'opération (initiative de l'Etat-Major en Algérie) qui permit l'arrestation des chefs FLN, mais il reconnaît qu'elle ne fut pas conduite dans des conditions très régulières. On eût été plus forts si nos adversaires s'étaient trouvés placés, eux aussi, dans une situation irrégulière. En conclusion, le Général DE GAULLE affirma que ces décisions avaient pour but de provoquer un choc psychologique permettant d'obtenir une détente en Algérie. »

12.01.1959 Participation du Bataillon, aux ordres du Lieutenant-Colonel de SEZE à une opération d'une durée prévisionnelle de six jours dans les régions de DUQUESNE, TAHER et STRASBOURG.

Ces bourgs, situés en PETITE KABYLIE, se trouvent à une vingtaine de Km de DJIDJELLI, à l'intérieur des terres. Entre CONSTANTINE et la zone des opérations, la distance par la route est de 125 km environ. Le convoi traverse (en se dirigeant vers le nord-ouest, au départ de CONSTANTINE) GRAREM – SILIANA – EL-MILIA – EL HANSER. Les cantonnements pour la troupe sont prévus dans les environs de DJIDJELLI et à la ferme LEGRIS.



于永圻

13.01.1959 Après mise en place des unités sur le terrain, la progression débute à 7 heures. Il fait un temps exécrable : froid, pluie et vent, qui retire beaucoup d'efficacité au ratissage. Compte tenu du contexte, aucun appui ne peut être espéré en cas d'accrochage. Le commandement décide de suspendre l'opération et décide du regroupement provisoire des unités à DUQUESNE.

14.01.1959 L'opération est reprise, mais le temps s'est à peine amélioré par rapport à la veille. La nature du terrain, très accidenté, rend la progression difficile et dangereuse, toute la région est couverte de chênes-zéens.

Les bandes rebelles localisées sont attaquées par des bombardiers bi-moteurs - B 26- et des chasseurs CORSAIRS, qui larguent du napalm. Ainsi que le fait remarquer le Colonel de SEZE, la forêt ne brûle pas, particularité qui est due à la présence des chênes-zéens qui sont peu -ou pas- combustibles.

A l'occasion de la fouille d'une grotte, les combats s'accroissent. Un « Béret Noir » blessé est évacué par hélicoptère.

15.01.1959 * La 1^{ère} section de la 1^{ère} Cie accroche un groupe rebelle d'une trentaine de combattants armés d'armes automatiques (dont une mitrailleuse et un FM) et de fusils MAUSER, 303 et STATI.

Au cours de l'accrochage, à 10 h. 20, le Sergent-Chef DUFFA, commandant la 4^{ème} section, intervient pour dégager la 1^{ère} section. Il est mortellement blessé d'une rafale d'arme automatique reçue en pleine poitrine. Dans cette action, les rebelles perdent un tué et un blessé.

Le Lieutenant-toubib RAYNAUD et le Lieutenant MARTIN de la 2^{ème} Cie ramènent le corps du Chef DUFFA jusqu'à la zone où l'hélicoptère d'évacuation peut se poser.

Le Colonel de SEZE fait présenter les armes par les soldats présents au moment du décollage de l'appareil.

Les combats sont assez généralisés et confus et se poursuivent dans tout le secteur. Le P.C. du Bataillon est d'ailleurs pris à partie par des tireurs isolés qui ne cesseront leur harcèlement qu'à la suite d'une intervention de l'aviation et de tirs de l'artillerie.

Les Compagnies poursuivent la fouille des cuvettes de SEDDAMA et d'AIN-AKLAL.



Sergent-Chef René DUFFA – 1^{re} Cie
tué en PETITE-KABYLIE le 15 Jan-
vier 1959

1959



S/Lieut. Jacques MARCHAIS



A CONSTANTINE

1. Sgt/Chef MABILLOT
2. Sergent ROBILLON
3. Sergent DICKÉOS
4. Sergent FACQUEUR
5. S/Lieut. JESTIN
6. _____
7. Sergent CHAVIN
8. Cap/Chef DRIVARD

15.01.1959 (suite)

A la tombée de la nuit, l'opération est suspendue et les troupes bivouaquent sur le terrain sous la pluie et la grêle.

Nota : Les fusils de fabrication italienne STATI utilisent des munitions à bouts arrondis. A l'impact, les balles procurent plus un effet « d'arrachement », comparable à celui des balles dum-dum, que de « poinçonnage » et les blessures causées par cette arme étaient particulièrement redoutées (le bruit de départ d'un coup de feu tiré par un fusil STATI est caractéristique et se remarque immédiatement).

* Le Commandant Jacques SCHMITT est affecté au Bataillon. Il y prendra les fonctions de Commandant en second (1).

16.01.1959 * L'opération commencée le 13 Janvier se poursuit.

Au lever du jour, les éléments sur le terrain émettent un « RAS pendant la nuit ». Le temps est exécrable et les hommes sont fatigués. L'ensemble du Bataillon se porte sur le DRA-EL-FOUL.

Les services de renseignement procèdent à la destruction de cantonnements rebelles, découverts mais vides de tout occupant.

Un malade grave est évacué par hélicoptère.

* Le Lieutenant CEILLER rentre de permission, en compagnie de l'ex-assistante sociale du Bataillon en Corée, PEPITA, qui a été invitée. Le Capitaine SCHUTZ va les accueillir à PHILIPPEVILLE et les ramène à AIN-ABID à bord de sa 403 personnelle.

(1) Cet officier, devenu général de brigade de l'Armée de terre, cosignera en 2001, avec un grand nombre d'autres officiers généraux de la 2^{ème} section de toutes armes le « Livre blanc de l'Armée française en Algérie » destiné à répondre à la campagne de presse animée par le parti communiste stigmatisant le comportement de l'Armée pendant la guerre d'Algérie. Il est décédé en 2006.

16.01.1959 (suite)

*** Information générale**

L'autocar civil assurant la liaison « BONE-CONSTANTINE » est à nouveau victime d'une embuscade sur la Route Nationale 20, au sud de GUELMA et au nord de RAS-EL-AKBA, entre les bourgs d'AIN-AMARA et JEAN-SADELER.

Des rebelles armés font descendre les deux passagers européens qui se trouvent à bord, Messieurs SALASC et VALENZI et les abattent.

Cette route, qui coupe notamment l'OUED-CHERF, est interdite à la circulation civile, de nuit. Tous les matins, au lever du jour, la gendarmerie assure « l'ouverture » de la route avec une jeep et un scout-car, mais les exactions rebelles y sont néanmoins très fréquentes.

17.01.1959 * L'opération commencée le 13 Janvier se poursuit. Le mauvais temps ne cesse pas.

Fouille par le Bataillon de la région de DRA-EL-FOUL, puis de l'Oued DJENN-DJEN.

Le terrain est difficile, boisé, les pentes sont abruptes.

Puis, fouille du djebel SIDI-ALI et de la mechta BEN-FRECH.

L'opération est démontée aux lisières-sud de STRASBOURG et le retour aux cantonnements s'effectue en convoi.

* Arrivée à AIN-ABID de 17 soldats du Train pour effectuer un stage pratique d'infanterie.

* Le patron de la S.A.S. d'AIN-ABID, le Capitaine BOULZE, reçoit sur une page de cahier quadrillé une dénonciation anonyme :

*Urgence : il faut aler à la ferme MUSCA 2 chefs
mousseblin BOUCHOUCHA Ahmed et Mohamed CHAOUI
gérat de la ferme
(orthographe respectée)*

Les moghaznis, appuyés par un élément du Bataillon, interviennent sur place.

Le résultat n'est pas connu.

19.01.1959 * Arrivée d'un renfort de 48 recrues en provenance du Centre d'instruction du 93^{ème} R.I. (camp de Frileuse).

* Le Béret Noir FSNA : BEN BOULAID ayant déserté, la Sécurité militaire et les services de l'O.R. du Bataillon procèdent à une enquête sur les circonstances de cette désertion.

* Une patrouille motorisée de la C.C.A.S., aux ordres du Lieutenant CEILLER, part fouiller la région entre le DJEBEL MAZOULA et l'OUM-SETTAS. Trois suspects, appréhendés, sont remis à la gendarmerie d'AIN-ABID.

* **Information générale :**

Un médecin, connu dans l'Est-Constantinois et originaire de SOUK-AHRAS, est assassiné ainsi que son épouse par des rebelles près du sanatorium de RIVET Leur jeune fils, âgé de 8 ans, qui se trouvait dans la voiture a été enlevé par les H.L.L.

20.01.1959 Un détachement du Bataillon, au ordres du Capitaine FUCHS, se rend à CONSTANTINE pour rendre les honneurs funèbres à la dépouille du Sergent-Chef DUFFA (1).

Lorsqu'il a été tué, le Chef DUFFA était sur le point d'être nommé Adjudant. Déjà titulaire de la Médaille militaire, à titre exceptionnel, il a été proposé pour recevoir la Légion d'Honneur à titre posthume

21.01.1959 * Le Chef de corps adresse à ses commandants de compagnies une note interne (qui avait déjà fait l'objet d'une diffusion en 1957, notamment auprès des chefs de postes) :

« Dans le cadre de vos fonctions, vous pouvez être appelés à entrer en rapport avec des journalistes, des hommes politiques, des membres des commissions parlementaires. Le respect de nos traditions d'accueil et de courtoisie vous conduira sans doute à leur proposer de partager votre table laquelle sera, comme il d'usage dans cette circonstance, améliorée.

Je vous demande de veiller à limiter cette amélioration à un niveau tel que votre invité ne puisse être amené à estimer à tort (et à rapporter autour de lui) que l'armée française et ses cadres vivent en Algérie dans l'opulence et un grand confort ».

(1) le nom du Sergent-Chef DUFFA sera ultérieurement donné à la 74^{ème} promotion de la 8^{ème} Cie du Groupement de qualification des sous-officiers de l'Ecole d'application de l'Infanterie.

21.01.1959 (suite)

- * Le Lieutenant CEILLER prend provisoirement le commandement de la 2^{ème} Cie.
- * Le Chef de corps affiche depuis quelques jours une assez mauvaise humeur ressentie par ceux qui le côtoient. Ces derniers en parlent entre eux et cherchent à connaître la -ou les- causes :
 - il paraîtrait que les nominations au grade de colonel seraient différées et qu'elles n'interviendraient ni en Avril, ni en Juillet, mais seulement au mois d'Octobre 1959,
 - les résultats opérationnels du Bataillon, depuis qu'il a quitté OUED-ZENATI pourraient apparaître insuffisants,
 - PEPITA, l'ex-assistante sociale du Bataillon en Corée, actuellement invitée à AIN-ABID, ne réserve pas sa présence et son dynamisme au seul P.C. Elle est perçue comme l'amie de chacun au Bataillon, elle est à l'aise dans les compagnies et tient à rendre visite à chacune d'entre elles,
 - Le Commandant SCHMITT fait preuve d'une forte personnalité : il n'a pas la « souplesse d'attitude » dont faisait preuve le Commandant TRINQUIER, et tient tête au chef de corps, dans les discussions, avec assez de fermeté
- * Le Sous-Lieutenant GUERARD, redevenu civil, informe ses anciens camarades du Bataillon qu'il se marie le 26 Janvier.

22.01.1959

- * Le Bataillon est engagé dans l'opération « OUTARDE » dont l'objet est de fouiller le djebel ZOUAOUI où une bande rebelle est signalée.

Le djebel ZOUAOUI est constitué d'une série de sommets de 1.200 m. d'altitude ; il est situé à une douzaine de km à l'ouest de CONSTANTINE et au sud de ROUFFACH et du djebel KARKARA.

Les 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} Compagnies sont hélicoptérées sur les sommets, la 1^{ère} Cie assurant pour sa part le bouclage sur la face nord-ouest du djebel.

Nos éléments n'entrent pas en contact avec les rebelles.

22.01.1959 (suite)

*** Information générale**

La presse communique l'information suivante sous le titre :

« Tragique embuscade dans la région d'EL-MILIA : 21 militaires tués »

« De source militaire officielle, on indique qu'hier matin, à 25 km au nord-ouest d'EL-MILIA (Nord Constantinois), un convoi militaire composé d'éléments d'infanterie de marine et qui protégeait un convoi civil d'ouvriers des Ponts et Chaussées qui se rendait sur un chantier de réfection d'un pont dans la région d'AIN-KECHERA est tombé dans une embuscade tendue par un fort élément de l'ALN. L'embuscade a eu lieu à 8 h. du matin.

20 militaires, dont 15 d'origine africaine, ont été tués au début de l'attaque. 3 ouvriers des Ponts et Chaussées ont été blessés. L'un d'eux devait décéder après son admission à l'hôpital.

En outre, un civil européen, Monsieur TORRES, Chef de chantier, n'a pas reparu depuis hier matin et on pense qu'il a été enlevé par les rebelles.

La riposte des Forces françaises a fait 3 morts dans le groupe des H.L.L. qui a décroché avant l'arrivée des renforts. Une opération est en cours dans la région.

Les corps des militaires tués ont été déposés à l'hôpital de COLLO. Les obsèques auront lieu vraisemblablement demain ».

23.01.1959 * A la suite des événements évoqués ci-dessus, le P.C. de la 14^{ème} D.I. engage, immédiatement, une opération appelée à se dérouler dans la région de TAMALOUS, dans la presqu'île de COLLO. Les lieux de l'action sont situés à une douzaine de km de la cote, à mi-chemin entre COLLO et PHILIPPEVILLE.

Les quatre compagnies du Bataillon sont transférées du djebel ZOUAOUI par hélicoptère. La 3^{ème} Cie reçoit la mission de fouiller la cuvette de l'oued EL-MERDJ.

Nos éléments interviendront sur la zone pendant 48 heures.

* Le Chef de bataillon LELOUP, Commandant-Major est de retour de permission et reprend ses fonctions.

23.01.1959 (suite)

*** Information générale**

Pour sa part, l'opération OUTARDE, engagée la veille se poursuit, mais sans participation du Bataillon.

24.01.1959 * Nos éléments sur le terrain procèdent à la fouille des oueds KIFA et MOUDOUJ et contrôlent la maison forestière de KIFA.

Des abris et des caches rebelles, dissimulés sous les broussailles sont découverts et détruits.

* Le Lieutenant BRALET part en permission. Il est remplacé provisoirement, au commandement de la 3^{ème} Cie, par le Lieutenant TEINTURIER.

25.01.1959 * Au cours de leur progression, les Bérets Noirs fouillent les mechtas TOUITAIEN, DOUZEN et BORDJ-EL-ALLEZ.

Au terme de leur mission, ils arrivent -sans avoir accroché- au poste tenu par l'Armée à EL-OULOUDJ au cœur du massif de COLLO.

Ils embarquent à bord de camions, pré-positionnés pour un retour vers les cantonnements d'AIN-ABID.

*** Information générale :**

Les difficultés des opérations militaires dans la presqu'île de COLLO sont exposées, par un lecteur du FIGARO : André de la PORTE DES VAUX, sans doute ancien chef de bataillon qui -dans le courrier des lecteurs du 9 Novembre 1994- conteste l'affirmation que l'Armée française était victorieuse sur le terrain (à la date du cessez-le-feu en Mars 1962), en ces termes :

« On ne peut indéfiniment laisser croire cette contrevérité (la victoire militaire effectivement acquise en Algérie en 1960-1962) qui fausse complètement tous les jugements sur la Guerre d'Algérie et qui est, il est vrai, soutenue par de très hautes personnalités.

En Juin 1961, dans mon quartier de TERRAS, secteur de COLLO, PETITE KABYLIE, région de montagne et de maquis, une ou deux sections de fellaghas tenaient en échec mon bataillon et mes quatre harkas (dont une au moins noyauté par les Fells).

25.01.1959 * **Information générale** (suite)

La population, chassée de ses maisons, était regroupée dans quelques enclos entourés de barbelés et gardés par des postes de l'effectif d'une section, véritables fortins. La circulation sur les rares routes ne devait se faire qu'avec la protection de deux half-tracks (itinéraire classé S2). Le ravitaillement des postes et PC de compagnies et les mouvements de personnels se faisaient une fois par semaine sous la protection d'un peloton de blindés venant du Secteur (COLLO).

Lors de la venue des « Seigneurs de la guerre » (pour moi : Bataillon de Corée), les fellas s'écrasaient et attendaient leur départ. Appeler cela une victoire militaire est une complète déformation de l'Histoire »

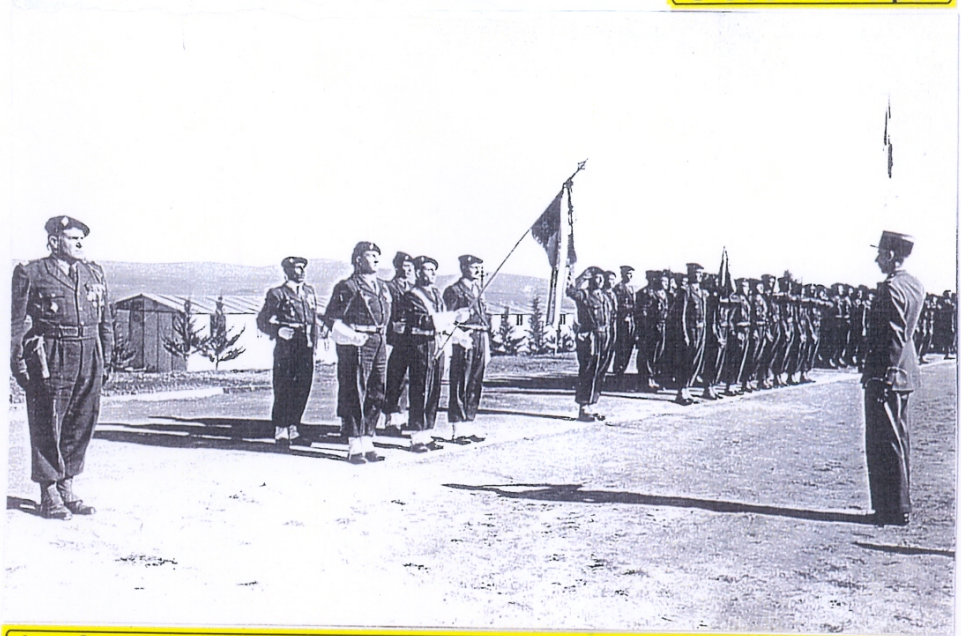
Postérieurement à cette prise de position, le Général d'Armée F. VALENTIN (e.r.), ancien Chef d'Etat-Major des Forces françaises en Algérie, après le cessez-le-feu, émet un avis comparable, le 31.12.1996, également dans le FIGARO (mais sans référence particulière à la région de COLLO)

« Certes, dans beaucoup de zones, la pacification avait réussi et les barrages aux frontières avaient été efficaces. Mais, ce qu'on a occulté, c'est que le 6 Mars 1962, l'ALN avait attaqué le barrage avec des moyens lourds : mortiers et artillerie. L'échec avait été patent, mais l'alerte chaude. Les artilleurs fellas avaient tiré trop court ou trop long. Je pense qu'ils auraient assez vite progressé dans leur instruction, le tir sur objectif fixe est aisé. L'affaire du 6 Mars n'a été qu'une répétition et quelques temps après, nous aurions subi une attaque plus sérieuse, causant de graves brèches par où l'ALN se serait engouffrée, disposant de fantassins combattifs.

Notre commandement eût été amené à demander des renforts, en plus de nos 400.000 hommes déjà sur le terrain, en infanterie et surtout deux ou trois brigades blindées pour intervenir sur les lieux des ruptures.

... Je ne déduis pas que l'indépendance a été un bien pour l'ALGERIE, mais après celle de la TUNISIE et du MAROC, celle de l'ALGERIE n'était guère évitable. Les peuples préfèrent, parfois, leur malheur à des sages évolutions .. »

Stade municipal



**Le Colonel JEANNET commandait le groupe de Secteurs
opérationnels de CONSTANTINE**



Colonel JEANNET

Lt-Col. de SÈZE

**Commandant SCHMITT
Commandant en second du Bataillon**



28.01.1959 * Information générale

Relayant une information de la radio, la « Dépêche de Constantine » publie l'avis suivant : *« en raison des nécessités actuelles des opérations de maintien de l'ordre en ALGERIE, la classe 56-2-C fera le même temps de service que la classe 56-2-B, soit 26 mois et demi et sera libérée le 20 Mars 1959 ».*

- * Prise d'armes au stade municipal d'AIN-ABID pour les adieux au Bataillon du Colonel JEANNET, commandant le Groupe de Secteurs Opérationnels de CONSTANTINE.

Sont décorés :

- le Sergent Bertrand GLOIHEC, de la 2^{ème} Cie (cité à l'ordre de l'Armée) : de la Valeur militaire avec palmes et de la Médaille militaire,
- le Capitaine Robert DETOUILLO et le Caporal WIACEK (de la 2^{ème} Cie) : de la Valeur militaire avec étoile d'argent,
- les soldats Serge POMMIER (3^{ème} Cie), Albert DEFOURS (CCAS) et le harki Ahmed ZAGHOUR (Commando de l'O.R.) : de la Valeur militaire avec étoile de bronze.

Le Lieutenant-Colonel de SEZE nomme ensuite aux fonctions de « Soldat de 1^{ère} Classe d'Honneur » du Bataillon, le Colonel Marie JEANNET.

29.01.1959 * Ouverture des cours d'instruction du P.E.G. sous la conduite du Sous-Lieutenant de LANGHE.

- * Le Capitaine L'HERITIER prend le commandement effectif de la 3^{ème} Cie, en remplacement du Lieutenant BRALET.
- * Le Lieutenant TEINTURIER est désigné à la tête de la Compagnie d'appui relevant de la C.C.A.S.

30.01.1959 Le Commandant de la 14^{ème} D.I., le Général DIVARY inspecte les cantonnements d'AIN-ABID, de BOU-NOUARA et de SIGUS. Il assiste à des exercices de tirs, d'embarquements et de débarquements rapides.

Il est invité à déjeuner au mess du Bataillon par le Chef de corps.

31.01.1959 * Information générale

I .- Note sur le maintien de l'ordre

Dans le département de CONSTANTINE, comme dans l'ensemble de l'ALGERIE, le gouverneur général avait délégué dès le mois de Mai 1956 les responsabilités du maintien de l'ordre à l'Armée.

Puis, le préfet Maurice PAPON, Inspecteur général de l'Administration en mission extraordinaire (en abrégé : IGAME), nommé à CONSTANTINE, lui avait en outre transmis des pouvoirs civils de police (1)

Pour permettre le regroupement matériel, sous la direction des militaires, de tous les Services chargés du maintien de l'ordre, il avait été créé, dès l'été 1956, un « Centre de Renseignements et d'Action » (C.R.A.), dans le cadre du « Centre de tri et de transit » C.T.T.) situé au HAMMA à 5 km au nord de CONSTANTINE, en dehors des installations proprement militaires.

A partir de fin Avril 1958 et de l'intervention massive du 2^{ème} R.P.C., dans ce qu'il est convenu d'appeler « la bataille de CONSTANTINE » (expression reprise de la formulation de la bataille d'ALGER qui s'était déroulée en 1957), les locaux de la ferme AMEZIANE, proche de CONSTANTINE, servent également au C.R.A.

Des éléments du Bataillon de Corée sont souvent intervenus dans CONSTANTINE même, depuis son arrivée dans ce secteur militaire, début 1956, pour participer au maintien de l'ordre, mais sans activité de police à proprement parler.

(1) Ultérieurement nommé Préfet de Police de Paris, Maurice PAPON aura à faire face au soulèvement parisien de la WILLYA 7 (la France métropolitaine pour les rebelles) du 17 Octobre 1961. Homme politique (député et ministre RPR) jusqu'en 1981, il sera inculpé pour son activité à BORDEAUX en qualité de secrétaire général de la Préfecture de Gironde (1942-1944) et condamné le 2 Avril 1998 pour complicité de crimes contre l'humanité à dix ans de réclusion criminelle.

31.01.1959 (suite)

Dans un livre paru en 1991 « La ferme AMEZIANE », Jean-Luc EINAUDI, auteur très spécialisé dans la dénonciation de la torture en ALGERIE, évoque (page 13) qu'une nommée DJAMILLA GUELLAL, membre du F.L.N. avec son mari, avait été arrêtée, de nuit, en 1959 (date non précisée) par des « parachutistes » portant des bérets noirs. C'est, évidemment, une erreur, car il n'y avait pas de « parachutistes à béret noir » dans l'Armée française, mais il ne s'agit pas pour autant d'une intervention du Bataillon. Plus probablement de celle de soldats d'une unité spéciale de commandos, dépendant du C.R.A., portant effectivement le béret noir et appuyant les forces de sécurité traditionnelles : gendarmerie, C.R.S., gardes des S.A.U., police d'Etat, dénommée « la Centaine » qui a déjà été évoquée.

Raphaëlle BRANCHE, dans son livre paru en 2001 « La torture et l'Armée pendant la guerre d'Algérie – 1954-1962 » développe durant 450 pages les mêmes thèmes que l'auteur cité au chapitre précédent.

Une de ses évocations concerne le Bataillon : elle est incluse dans le texte d'une fiche -datant probablement du 2^{ème} trimestre 1957- sur la lutte contre le terrorisme à CONSTANTINE, rédigée par le Colonel commandant la place d'armes et responsable des pouvoirs de police en ville depuis 1956 :
« ...Toutes les actions du C.R.A. se déroulèrent la nuit pendant les heures de couvre-feu. Elles furent donc toujours très discrètes et peu connues Arrestations et perquisitions étaient faites uniquement par du personnel policier, la protection de l'opération étant assurée par un élément spécialisé du Bataillon de Corée. Celui-ci se tenait prêt, à toute heure du jour ou de la nuit, à poursuivre une filière détectée après un interrogatoire. ... »

II.- Le plan CHALLE

Le Général SALAN a été rappelé en métropole au mois de Décembre 1958 et a été remplacé par deux personnes : d'une part, par son adjoint le Général de l'Armée de l'Air Maurice CHALLE, nouveau Commandant en Chef en ALGERIE et, d'autre part, par le Délégué général Paul DELOUVRIER, un civil.

31.01.1959 (suite)

Le Général CHALLE conçoit et met au point le plan (1) qui porte son nom et qu'il expose au Général DE GAULLE dans une directive du 22 Décembre 1958. Ce dernier accepte le maintien du niveau des effectifs, le développement des forces supplétives, l'utilisation maximale des réserves générales -essentiellement paras et légionnaires- appuyées par des blindés et par l'aviation de bombardement et d'attaque au sol. Parallèlement au plan, il met sur pied des « commandos de chasse », vivant sur le terrain, comme les rebelles qu'ils pourchassent.

Il est prévu que les opérations débutent en ORANIE pour se développer « du faible au fort » jusqu'à la destruction des sanctuaires de l'Est algérien (AURES et CONSTANTINOIS). Les mesures économiques et sociales destinées à écarter définitivement les aspirations indépendantistes seront mises en œuvre par Paul DELOUVRIER dès la victoire acquise sur le terrain.

Les Commandants des trois Corps d'armée d'ALGERIE, sous les ordres de CHALLE sont : le Général GAMBIEZ pour l'ORANIE, le Général MASSU pour l'ALGEROIS et le Général OLLIE pour le CONSTANTINOIS.

(1) Dans « Aviateurs en guerre – Afrique du Nord/Sahara – 1954-1962 » de l'historien Patrick-Charles RENAUD - GRANCHER Editeur-PARIS Janvier 2000, l'auteur apporte les précisions suivantes sur le « plan CHALLE » :

« CHALLE n'avait aucun mépris pour les rebelles qui tenaient en échec une lourde armée de 500.000 hommes. Au contraire, un chef militaire doit connaître son adversaire pour sa juste valeur. Et, cette connaissance de l'ennemi lui avait permis d'établir un jugement important qui allait être à la base de tout son plan : sur un terrain déterminé et qu'il connaît bien, le rebelle est -individuellement- très supérieur au combattant de l'Armée française. En dehors de ses limites, il a la même valeur que les bons éléments français. La conclusion s'imposait : faire sortir le rebelle de sa zone naturelle et pour cela : le traquer, l'enterrer, l'asphyxier, dans une zone aussi vaste que possible pendant un temps aussi long que possible.

Il ne suffit pas d'effectuer un bouclage, de ratisser et de partir. Il fallait rester et dans une très grande zone, car le fellagha marche vite dans une région qu'il connaît bien. Il faut donc le pousser vers l'inconnu. ... »

31.01.1959 (suite)

- * En ORANIE, du mois de Février 1959 au mois d'Avril 1959, la WILLAYA 5 perd 2.500 combattants essentiellement grâce à l'action de la 10^{ème} Division Parachutiste du Général GRACIEUX (opération « COURONNE »).
- * Dans l'ALGEROIS, l'opération « COURROIE » se déroule d'Avril 1959 à Juin 1959. La WILLAYA 4 perd 2.000 combattants.
- * En KABYLIE, l'opération « JUMELLES » se poursuit du 21 Juillet 1959 au mois de Décembre suivant : les 40.000 soldats français engagés éliminent 5.000 rebelles.
- * En même temps que l'opération « JUMELLES » continue de bousculer les rebelles en KABYLIE, plusieurs autres grandes opérations sont engagées :
 - ETINCELLES : massif du HODNA (Ouest-Constantinois)
 - PIERRES PRECIEUSES : Nord-Constantinois
 - RUBIS : PETITE KABYLIE
 - TURQUOISE : Région de DJIDJELLI
 - EMERAUDE : Région de GUELMA
 - TOPAZE : Massif de l'EDOUGH, en Z.N.C. (zone côtière située entre BONE et PHILIPPEVILLE).

Les grandes unités de la rébellion cassées, les commandos de chasse (dans lesquels les supplétifs arabes sont de plus en plus nombreux) entrent en jeu et créent l'insécurité dans les zones rebelles, entraînant un changement d'attitude des populations arabes.

Le Général CHALLE envisage de poursuivre son plan reconnu par tous comme efficace, au printemps 1960 après le limogeage du Général MASSU (suite à l'interview qu'il a donnée à un journal allemand). Le Général CHALLE ayant hésité à employer la force armée contre les Français d'Algérie, retranchés dans le quartier des facultés à ALGER, le commandement en chef en ALGERIE lui est retiré et il est remplacé, au mois de Mars 1960, par le Général CREPIN.

Toutefois, en 1960, quelques grandes opérations seront engagées :

- * Opération CIGALE dans l'Algérois (Juin 1960)
- * Opération FLAMMECHE dans le Constantinois (Juin 1960)
- * Opération TRIDENT dans les Aurès (Octobre 1960)

31.01.1959 (suite)

* Anecdote :

Le Service de l'approvisionnement du Bataillon -« l'appro »-fournissait aux Compagnies les vivres frais (viande, pain, légumes, pâtes, vin, etc.) dont elles avaient besoin (chaque compagnie cuisinait pour elle-même), ainsi que les rations de combat pour les jours passés en opération. Chaque ration (de la taille d'un kilo de sucre) contenait le repas de la journée : casse-croûte, déjeuner, souper.

Il existait deux types de ration : type « **E** » (pour Européens) et type « **M** » (pour Musulmans). Les rations de type « **E** » étaient, en principe, réservées aux Européens, mais celles de type « **M** » pouvaient indifféremment être attribuées aux Européens et aux Musulmans.

Pour éviter la monotonie, l'Intendance avait prévu plusieurs sous- catégories codées 1 – 2 ou 3

Par exemple :

- le menu « **E2** » représentait :

- * casse-croûte : café soluble, sucre en morceaux, chocolat, biscuits ou pain,
- * déjeuner : bouillon, bœuf en sauce, thon à l'huile, nougat ou concrète de fruits, biscuits ou pain,
- * souper : potage, galantine, nougat ou concrète de fruits, café soluble, sucre en morceaux, biscuits ou pain,
- * compléments : cigarettes, allumettes, boissons en poudre, comprimés de purification de l'eau de boisson, papier hygiénique, dragées toni-hydratantes, comprimés anti-paludiques, eau de vie.

- le menu « **M3** » représentait :

- * casse-croûte : café soluble, sucre en morceaux, chocolat, biscuits ou pain,
- * déjeuner : bouillon, bœuf assaisonné, fromage fondu, nougat ou concrète de fruits, biscuits ou pain,
- * souper : potage, maquereaux à l'huile, ovomaltine, café soluble, sucre en morceaux, biscuits ou pain
- * compléments : cigarettes, allumettes, boissons en poudre, moutarde, bonbons, thé soluble, sucre, comprimés de purification de l'eau de boisson, papier hygiénique, concrète de fruits vitaminée, dragées toni-hydratantes, comprimés anti-paludiques,

tout cela étant, probablement, totalement identique en pouvoir calorique et assez comparable (à l'exception des 3cc d'alcool -qui ne semblaient pas beaucoup indisposer les appelés FSNA- et de la galantine de porc).

31.01.1959 (suite)

Il existait aussi des « rations de survie », inspirées de l'Armée US, beaucoup plus sommaires et d'un modèle plus réduit, mais qui ne semblaient pas avoir été en dotation courante en ALGERIE.

Or, il advint que l'Intendance de CONSTANTINE qui fournissait (et elle seule le pouvait !) les rations militaires de combat soit en rupture de stock en ce qui concerne les rations « M » et l'Appro du Bataillon dut utiliser son stock-tampon réglementaire jusqu'à épuisement.

Il arriva ce qui devait arriver : la veille d'un départ en opération toutes les demandes des compagnies sortantes, en rations de type « M », ne purent être satisfaites pour toute la durée prévisible de l'opération et quelques appelés musulmans auraient pu être amenés à se contenter des rations prévues pour les Européens.

Cette situation, portée à la connaissance du Colonel de SEZE, fut jugée intolérable par ce dernier qui la régla à la manière militaire bien connue : *« Je ne veux pas le savoir. J'exige que demain l'Appro. apporte sur les lieux de l'opération les rations « M » nécessaires. »*

Ayant de bonnes relations avec l'Appro. d'une unité voisine, dont l'effectif était principalement constituée de Musulmans, l'Appro. du Bataillon put échanger, dès le lendemain matin, des rations « M » contre des rations « E » et se « dépanner » sans attendre le retour à la normale dans les magasins de l'Intendance, ce qui aurait pris plusieurs jours.

Pour permettre la livraison des rations sur le terrain, la CCAS fournit une jeep et un 4 x 4 avec chauffeurs, ce qui -avec le responsable de l'Appro. et un des préposés du Service- représentait un convoi de deux véhicules et quatre militaires !

Le voyage dura plusieurs heures. La route était accidentée, bordée de végétation et dangereuse, militairement parlant (et utilisable normalement par les convois ne pouvant se déplacer qu'à l'échelon « compagnie entière »). Il n'y eut pas d'incident de parcours : les rations « M » furent livrées et le retour au PC-Bataillon des deux véhicules se réalisa sans encombre.

Kipling fait dire à un jeune aspirant de lanciers anglais, qui chevauchait à la fin du 19^{ème} siècle, vers la dangereuse KYBER-PASS, près de PESHAWAR, en Afghanistan *« quel dommage qu'un peu de plomb sans valeur marchande puisse dans quelques instants mettre un terme à vingt années de bonne éducation britannique »*

Heureusement, quand on a quelques bonnes raisons de se faire du souci, à l'Armée, on ne pense pas toujours à Kipling.

- 01.02.1959** Le Bataillon est engagé dans l'opération AMELIE.
- Il est prévu que celle-ci dure plusieurs jours, elle doit se développer dans la région de FEDJ-M'ZALA et REDJAS-EL-FERRADA, au nord de CHATEAUDUN-du-RHUMEL (la ville de CHATEAUDUN est située sur la RN 5 à une cinquantaine de km au sud-ouest de CONSTANTINE).
- L'objet de l'action est la destruction de bandes rebelles, de leurs infrastructures logistiques, et de l'organisation politico-administrative.
- Le Colonel GALLIZIA, Commandant du 51^{ème} R.I. et du secteur de MILA, dirige l'opération AMELIE.
- 02.02.1959** Les opérations de ratissage, commencées la veille, se poursuivent.
- Les compagnies du Bataillon progressent jusqu'au bourg de LUCET .
- 03.02.1959** * Dans le cadre de la mission qui leur est impartie, nos unités organisent sur le terrain une série d'embuscades nocturnes. A proximité de la mechta KEF-KIKEUR, à 4 km au nord-ouest de FEDJ-M'ZALA, le peloton d'élèves-gradés et la section du Lieutenant TEINTURIER accrochent un groupe de ravitailleurs rebelles. Ces derniers, après un bref engagement parviennent à s'échapper en abandonnant toutefois sur place les vivres transportés et leurs équipements.
- * Le Lieutenant Jean-Claude MARTIN part en permission en métropole.
- 04.02.1959** Dans la matinée, les opérations de ratissage se poursuivent, mais le PC du secteur décide de mettre un terme, pour une raison qui n'est pas connue, à l'opération AMELIE. Les éléments du Bataillon se regroupent à la ferme LOCHARD, près de RICHELIEU (ce bourg est situé sur le chemin départemental reliant MILA à CHATEAUDUN-du-RHUMEL, à 4 km au sud de REDJAS).
- Les Bérets Noirs embarquent sur des camions et rentrent, en convoi, à leurs cantonnements.
- 06.02.1959** Le Bataillon est engagé dans l'opération N 50 qui se déroule dans la région de MILA, l'action consiste dans le contrôle de la zone interdite du djebel HALFA.
- Les troupes au sol bénéficient d'un appui d'artillerie. L'avion d'observation signale un groupe de rebelles qui s'enfuit devant l'avance de nos éléments. Une patrouille de chasse légère intervient aussitôt, mais un des avions est touché par le tir des rebelles, il est contraint de cesser son intervention et la patrouille doit faire retour à sa base. La chasse lourde et les bombardiers légers B 26 interviennent alors à leur tour.

06.02.1959 (suite)

La 3^{ème} Cie, qui fouille le terrain, découvre un cadavre, capture un rebelle armé et saisit une cartouchière de chasse.

Nos compagnies, sauf la 2^{ème}, font l'objet d'hélicoptages sur la zone de l'action.

08.02.1959 * L'opération N 50 se poursuit.

Les conditions météorologiques sont exécrables. L'observation aérienne et les appuis de l'aviation doivent cesser.

Les compagnies, après avoir fouillé les mechtas : AIN-EN-NACHAM, DAR-EL-HAMRA, HAMLAOUI, SIDI-AHMED et TADRAT se regroupent au col d'AIN-SOLTANE.

L'opération est démontée, mais le résultat n'en est pas connu.

* La « Dépêche de Constantine » informe ses lecteurs qu'à RENIER (ancien fief du Bataillon près de OUED-ZENATI) un petit groupe de rebelles avait enlevé le nommé Talka TAYEB, âgé de 59 ans.

Quelques jours auparavant, les rebelles avaient déjà enlevé quatre musulmans dont deux femmes

10.02.1959 Le Bataillon est mis en alerte au profit de la « Zone EST-CONSTANTINOIS » en vue d'une interception d'une forte bande rebelle à hauteur du barrage électrifié, le long de la frontière tunisienne.

Le Commandant SCHMITT prend la tête d'un élément précurseur qui se porte dans la région de SOUK-AHRAS, puis LAVERDURE, mais l'opération est annulée avant la mise en place effective de nos éléments sur le terrain.

12.02.1959 **Information générale :**

L'activité rebelle demeure vive :

La « Dépêche de Constantine » publie pourtant en 1^{ère} page -sur trois colonnes- le titre suivant : « *Optimisme raisonné du Commandant en Chef : la situation militaire du FLN, qui éprouve des difficultés de cadres, d'armement et de munitions, se dégrade* ».

12.02.1959 (suite)

La lecture du contenu du journal conduit à recueillir les informations suivantes :

- *Attentat à DUZERVILLE : les obsèques de Messieurs Marc SOULEYRE et Angelo PICONE, lâchement assassinés, ont eu lieu hier.*
- *Le train de voyageurs ALGER-BOUGIE mitraillé : mardi à 18 h. 55 sur le territoire de la commune de la Réunion à 156 km de BOUGIE, le train de voyageurs a été mitraillé. Un voyageur musulman a été légèrement blessé.*
- *Deux autos sont mitraillées près de JEMMAPES. Un blessé grave.*
- *En Zone EST-CONSTANTINOIS, à 4 km au sud-ouest de LAPALME, dans la région de GUELMA, les forces de l'ordre ont accroché un petit groupe de rebelles. L'engagement se déroula dans le brouillard très intense qui régnait sur la région. Les HLL ont eu deux tués. Un PM, un pistolet automatique, des grenades et des munitions ont été saisis. En outre, une cache a été détruite.*
- *Bande rebelle accrochée près de DJELLAL : 17 HLL tués*
- *Obsèques militaires : ce matin auront lieu, dans la cour de l'hôpital régional, les obsèques d'un officier mort pour la France, en présence des autorités civiles et militaires de la ville de CONSTANTINE. La cérémonie officielle débutera à 9 heures. les associations patriotiques et la population sont invitées à y assister en nombre.*
- *En Zone SUD-CONSTANTINOIS, une opération a été montée sur renseignements, à 5 km à l'est de PASTEUR. Elle a permis de capturer trois HLL. Trois fusils de chasse et un pistolet automatique ont été saisis.*
- *Message du Premier Ministre aux blessés de l'attentat d'ORLEANVILLE.*
- *CONSTANTINOIS : Harcèlement du Centre d'études du barrage de la BOU-HAMOUSSA-COMBES. Dans la nuit du 9 au 10 Février 1959, le Centre d'études situé sur le CD 105 à 15 km de COMBES et où se trouvent une Compagnie du 14^{ème} BCA et un détachement du Génie, a été attaqué par les rebelles. Ceux-ci employant des mortiers et des armes automatiques, firent deux blessés. La riposte fut immédiate, mais on en ignore encore les résultats.*

12.02.1959 (suite)

- *Enlèvement à AMPERE : dans l'après-midi, à 3 km d'AMPERE, des rebelles ont enlevé deux bergers Ziad BOUBAKER et Mohammed EL BETCH, âgés de 18 et 20 ans, ainsi que des bêtes appartenant à Monsieur Paul FALEK, agriculteur..*
- *Nouvel attentat contre un train pétrolier : hier après-midi, vers 14 h., l'explosion d'une mine provoque un déraillement près d'EL KANTARA.*
- *Grenade à BONE : hier soir à 18 h. 55, dans la vieille ville de BONE, une grenade a été lancée à l'intérieur d'une petite bijouterie indigène, appartenant à Monsieur Abdelhafid MANSOURI, 3, rue Danrémont. L'explosion de l'engin a fait trois blessés légers. L'auteur de cet attentat a réussi à prendre la fuite.*
- *Dans le CONSTANTINOIS, à 1 km de DUVIVIER, les forces de l'ordre ont surpris une bande de rebelles. Certains HLL se réfugièrent alors dans une grotte et huit d'entre eux furent tués et un autre fait prisonnier. Quatre fusils de guerre et deux PM ont été récupérés.*
- *Grenade à BORDJ-MENAIEL (GRANDE KABYLIE). Hier après-midi, un terroriste a lancé une grenade dans la salle de l'hôtel-restaurant connu sous le nom d'Hôtel de France. Le propriétaire de l'établissement, Monsieur Antoine DI SILIA a été légèrement blessé. Il y a d'importants dégâts matériels.*
- *A 12 h. 15, un engin qu'on suppose être une grenade a fait explosion à ORLEANVILLE, près du Crédit Lyonnais, dans les mains de son transporteur, un jeune musulman d'une dizaine d'années. Celui-ci, grièvement blessé, a été hospitalisé.*
- *Un harki tué : mardi dans le courant de la journée, un harki membre de la harka du BACHAGHA BOUALEM, Vice-Président de l'Assemblée Nationale, s'est brusquement trouvé dans le douar des BENI-BOUDOUANE en face d'un groupe de l'ALN. Il tira sur le chef de la bande qui fut tué sur le coup, mais la riposte du groupe atteignit grièvement le courageux permissionnaire qui devait décéder des suites de ses blessures.*
- *Monsieur René LAPLACE, agriculteur dans la région de MARENGO à 60 km à l'ouest d'ALGER, a été tué cet après-midi de deux balles de revolver par un groupe armé du FLN qui s'était caché dans les bâtiments de sa propriété.*

12.02.1959 (suite)

- *Ferme harcelée : la nuit dernière, la ferme de Monsieur Yves MORILLON, située à quelques kilomètres de MONTEBELLO, à l'ouest d'ALGER, a été harcelée par des tirs d'armes automatiques. Aucune victime n'est signalée parmi les ouvriers de la ferme.*
- *Drame sur un chantier : cet après-midi, Monsieur Jean-Pierre CARDONA, 32 ans, chef de chantier des Ponts et Chaussées, a été tué sur les lieux de son travail par un individu qui a pris la fuite après avoir incendié la camionnette du chef de chantier.*
- *Assassinat près d'AUMALE : mardi après-midi, Monsieur Victor ELGARD, agriculteur, a été mortellement blessé au cours d'une embuscade à quelques dizaines de mètres de sa propriété située à 3 km au sud d'AUMALE et à 250 km au sud d'ALGER. Son épouse, alertée par les rafales d'armes automatiques, se barricada dans les bâtiments de la ferme et put prévenir les forces françaises. Les assaillants avaient disparu à l'arrivée de la patrouille militaire.*

On se demande ce qu'auraient pu faire les rebelles s'ils n'avaient pas manqué « de cadres, d'armement et de munitions ».

17.02.1959 Un élément du Bataillon réalise un coup de main dans le djebel OUM-SETTAS, au nord d'AIN-ABID, en vue de l'interception d'un passage de rebelles qui lui a été signalé.

Aucun résultat n'est enregistré.

18.02.1959 Le Bataillon participe à une prise d'Armes qui se déroule sur le stade municipal d'AIN-ABID.

Le Colonel de SEZE remet la décoration de la Valeur militaire :

- au Sous-Lieutenant JESTIN de la 4^{ème} Cie qui a fait l'objet d'une citation à l'ordre de l'Armée.
- au Caporal-Chef RACOT de la 2^{ème} Cie.

Puis, il décore de la Médaille militaire :

- L'Adjudant BLANCHARD
- Le Sergent-Chef FOURICHON appartenant tous les deux à la CCAS
- Le Sergent-Chef COLLARD de la 4^{ème} Cie.

19.02.1959 A la suite d'une série d'actions terroristes, réalisées dans la ville même de CONSTANTINE, les 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} compagnies interviennent et procèdent à la fouille des gorges de l'oued RHUMEL, notamment dans les environs de la ferme CHIBERSAS.

Le résultat de cette action n'est pas connu.

20.02.1959 * Coup de main des 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} compagnies à HAMMA-PLAISANCE au cours duquel dix suspects sont appréhendés.

* Le Lieutenant-Colonel de SEZE est affecté à l'Etat-Major particulier du Premier Ministre, Michel DEBRE, à PARIS.

Il va donc quitter le Bataillon de Corée.

* Le Chef de Corps rend une visite d'adieu à la 2^{ème} Cie à son retour d'opération.

* L'Adjudant Eloi RIVES est désigné aux fonctions d'Officier chargé du matériel, en remplacement de l'Adjudant DISTEL appelé à d'autres fonctions.

21.02.1959 Participation du Bataillon à l'opération « NOVEMBER 41 », en liaison avec des éléments héliportés du 9^{ème} Régiment de Chasseurs parachutistes et du ¼ RIMA, dans la région comprise entre JEMMAPES et HAMMAM-MESKOUTINE, à 20 km au nord-ouest de GUELMA et à 6 km de ROBERTSAU.

L'opération se déroule sous les ordres du Colonel BEILLARD.

Le Bataillon fouille le terrain, au relief très difficile, du DJEBEL MERBA-EL-AOUACHEIRA.

Le contact avec les rebelles ne peut être pris.

22.02.1959 Visite d'adieu du Lieutenant-Colonel de SEZE à la 1^{ère} et à la 4^{ème} Compagnies.

23.02.1959 Visite d'adieu du Lieutenant-Colonel de SEZE à la 3^{ème} Cie et à la CCAS.

24.02.1959 Le Bataillon rend les Honneurs au Lieutenant-Colonel de SEZE à l'occasion de son départ.

Le Commandant SCHMITT prend, provisoirement, le commandement du Bataillon.

25.02.1959 Participation du Bataillon à l'opération « NOVEMBER 9 » dans la région située à l'ouest d'HAMMAM-MESKOUTINE, en vue du « nettoyage » du DJEBEL TAYA.

Cette opération engage différentes formations, dont le 14^{ème} RCP. Les paras font partie du groupement EST, placé sous les ordres du Lieutenant-Colonel LAFONTAINE, et a pour mission de fouiller le djebel MARMARA.

En ce qui concerne le Bataillon, son déplacement s'effectue par EL-ARIA, Poste P.A. 2, Maison forestière de BOU-SNIB, Mechta TOUALIA et RAS-EL-MA.

Il fait très mauvais temps et il pleut fortement.

La 3^{ème} Cie accroche un élément ennemi. Au cours d'une action conduite par l'Adjudant GERBER et le Caporal MONCOLIN, les rebelles perdent quatre tués et un prisonnier. Un fusil de chasse est saisi.

Les Bérets Noirs poursuivent le ratissage de la cuvette boisée du CHABET AIN-EZ-ZANA.

26.02.1959 L'opération « NOVEMBER 9 » se poursuit.

Nos éléments progressent dans la vallée de l'oued BOU-HARARA, au confluent avec l'oued BOU-HAMDANE. Ils contrôlent, notamment, la cote 576, où avait eu lieu les 29 et 30 Mai 1958 l'accrochage de l'opération TAUREAU III.

Un groupe de dix rebelles, signalé s'enfuyant vers le djebel FELLAH, ne peut être rejoint.

Le ratissage prend fin à l'ancienne station désaffectée de chemin de fer du TAYA, nos soldats embarquent dans les camions qui les ont rejoints et par BORDJ-SABATH le convoi se dirige vers AIN-ABID.

28.02.1959 * Le Lieutenant Jean-Claude MARTIN rentre de permission.

* Anecdote :

Le Sergent-Chef Emile ZAHND a vécu plusieurs vies comme bien des « figures » du Bataillon de Corée (1)

(1) Son « parcours » est relaté dans le « Bulletin de la Délégation-EST de l'Association des Anciens du Bataillon daté d'AVRIL 2006

28.02.1959 (suite)

* **Anecdote** (suite)

En 1954, alors qu'il exploitait un restaurant à PARIS, il déclare à son épouse, à la suite d'un différend conjugal, qu'il sort « pour chercher des cigarettes ». Il disparaît et son adresse ultérieure sera celle du secteur postal du Bataillon en INDOCHINE. Cette péripétie lui valut d'ailleurs une condamnation à six mois de prison pour abandon de famille.

En 1955, titulaire d'un congé de fin de campagne alors que le Bataillon a repris ses activités opérationnelles en ALGERIE, il débarque à MARSEILLE et est arrêté par Interpol sur les listes de laquelle il figurait. Il effectue effectivement quatre mois de prison en métropole. De retour en ALGERIE, il est alors arrêté à BONE pour « désertion », la durée de sa permission étant de trois mois seulement. Ayant pu, enfin, rejoindre le Bataillon, le Chef de corps saura se montrer compréhensif et le fera bénéficier d'un congé supplémentaire dont la durée correspondra à celui dont il avait été privé.

En 1961, après avoir pris sa retraite de sergent-chef et pour ne pas trop s'éloigner de ses anciens camarades de baroud, il ouvre un restaurant, en banlieue de CONSTANTINE, à SIDI-MABROUCK. C'est le début des troubles politiques et de l'OAS et il est rapidement soupçonné d'activisme. La gendarmerie perquisitionne son établissement. Il eût juste le temps de cacher son « artillerie » personnelle dans la chambre froide qui échappa au contrôle. Après l'indépendance de l'ALGERIE, il se réinstalle à nouveau comme restaurateur en Haute-Garonne (à ESTENOS) et ne manquera jamais de bien accueillir les anciens Bérêts Noirs qui lui rendaient visite.

Mois de MARS

01.03.1959

Le Bataillon , aux ordres du Commandant Jacques SCHMITT est engagé dans le djebel AMAR-OU-DJEFA, au sud d'AIN-ABID et à l'ouest de MONTCALM.

Participent également à l'opération : des éléments du 9^{ème} Spahis de OUED-ZENATI et d'unités venues du KROUB.

A l'issue de l'opération, on relève l'arrestation de deux fuyards rebelles, en possession de documents.

02.03.1959

* Le Capitaine Robert BORG, affecté au Bataillon, arrive à AIN-ABID.

Cet officier était né à BONE d'un père d'origine maltaise. Engagé fin 1943, pour combattre les Allemands, il avait fait une belle carrière militaire qu'il poursuivra jusqu'au grade de Général de brigade (1). Il avait suivi l'enseignement de l'Ecole d'Etat-Major en 1954/1955.

* A l'occasion de l'annonce du départ du Colonel de SEZE du Bataillon, le 24 Février précédent, des sous-officiers se sont cotisés pour lui offrir une pendulette qu'ils ont déposé dans sa chambre.

Sur papier à en-tête du Cabinet militaire du Premier Ministre, le Colonel de SEZE répondra de PARIS, dans un courrier adressé à l'Adjudant BLANCHARD, qu'il était opposé au principe des cadeaux de départ, mais qu'il était, toutefois, très touché du geste, qu'il conservait le cadeau et qu'il remerciait les sous-officiers du Bataillon pour leur « parfaite loyauté » pendant son temps de commandement.

04.03.1959

* Le Lieutenant CEILLER reprend les fonctions d'O.R.

* Le Sous-Lieutenant LAUGERO, de retour de permission reprend ses fonctions de chef de section à la 2^{ème} Cie.

* Le Bataillon participe à une opération de fouille et de contrôle dans la région d'OULAD-SOLTANE à la demande du Secteur d'AIN-M'LILA.

Sont également engagés les maghzens d'AIN-ABID aux ordres du Capitaine BOULZE et d'AIN-FAKROUN, aux ordres du Capitaine DESGARETS.

Le démontage de l'opération, dont le résultat n'est pas connu, s'effectue au niveau de SIGUS-AIN-EL BORDJ.

(1) Lorsqu'il voulut prendre sa retraite militaire, les Services administratifs du Ministère l'informèrent que le versement de cette dernière posait problème du fait de ses origines étrangères et malgré ses services militaires. Cette « bizarrerie » fut corrigée grâce à l'intervention d'un de ses condisciples du « Lycée St Augustin » de BONE, devenu Contrôleur général des Armées.

04.03.1959 (suite)

- * L'Adjudant DISTEL reçoit du Sous-Lieutenant PICAUD qui part en permission libérable les consignes d'officier d'approvisionnement
- * Départ d'un fort contingent de libérables de la classe : 56-2-C : bien que réputé comprendre de nombreux volontaires, le Bataillon de Corée est essentiellement composé d'appelés. La durée légale du service militaire n'est que de dix huit mois mais, à son issue, les soldats sont maintenus sous les drapeaux. Sauf cas exceptionnels, une fraction des jours « in fine » est constituée de journées de permission libérable.

Les vingt huit mois totaux de service se décomposent en quatre mois de « classes » (qui ne s'effectuent pas au Bataillon) et vingt quatre mois de service effectif armé. Tous les deux mois, c'est donc 1/12^{ème} des effectifs issus du contingent qui se renouvelle.

Ceux qui doivent faire partie du prochain convoi de départ sont surnommés, dans le jargon militaire courant : « quillards ». Cette appellation n'a évidemment rien d'officiel, mais elle est toutefois prise en compte -en quelque sorte- par le commandement qui, en principe, dispense les soldats susceptibles de participer à des opérations de combat, de partir en opération. Un « quillard », qu'il se trouve au PC (CCAS) ou dans les compagnies de combat sera affecté alors à la garde de la ferme ou des bâtiments occupés par son unité.

Le contingent qui quitte, ce jour, le Bataillon comprend quatre vingt sept libérables, soit 10 % de son effectif (1), dont soixante et onze sont renvoyés dans leur foyer, en France.

Les partants pour la métropole, mis en route par voie ferrée sur PHILIPPEVILLE, via CONSTANTINE, seront embarqués le 5 Mars sur le bateau « S.S. Général CHANZY » et débarqués à MARSEILLE le lendemain, après une « campagne en mer » d'une journée.

Le « Général CHANZY », bateau quelque peu ancien, sera retiré du service et démolé en 1963

(1) Appelés au Service le 1^{er} Janvier 1957, leur temps légal d'activité avait pris fin le 1^{er} Juillet 1958. Passés dans la « disponibilité » à la même date, ils avaient été maintenus sous les drapeaux au titre de l'article 40 de la loi du 31 Mars 1928, complétée par le décret n° 5864 du 28 Janvier 1958.

04.03.1959 (suite)

Le Sous-Lieutenant PICAUD, retournant lui-même en métropole, est désigné comme responsable du convoi. Il est assisté dans sa tâche par le Sergent Alain FRANCOIS du 1/137^{ème} R.I.

Les consignes de discipline pendant la halte à PHILIPPEVILLE sont contenues dans une circulaire de la base de Transit, remise au responsable du groupe de libérables :

- tenue impeccable des hommes,
- cheveux courts (?). Il existe un coiffeur à la caserne de France, à PHILIPPEVILLE,
- pas de quilles apparentes,
- pas de chants durant la traversée de la ville,
- pas de jets d'objets divers, bouteilles ou mégots, par les fenêtres ou par dessus les murs de la caserne de France,
- rassemblement chaque matin (?) à 8 H dans la cour de la caserne, les chambres étant laissées propres.

05.03.1959 Harcèlement nocturne, par les rebelles, de la ferme GUENAFED à 8 km au sud-est d'AIN-ABID..

Une patrouille de scout-cars est envoyée sur place.

07.03.1959 * Le Commandant Henry CHIRON de la CASINIERE prend le commandement du Bataillon.

* Participation du Bataillon à l'opération MIKE 62, dans le secteur de MILA, à 50 km à l'ouest de CONSTANTINE.

L'objet est le contrôle de suspects, dans la région de BORDJ BOU LAKRAS-BENGANNAH et du Douar BABA-ALI.

Le résultat de l'opération n'est pas connu.

09.03.1959 * Le Sous-Lieutenant HANNOTIN de la 1^{ère} Cie part en permission

* Début du ramadan.

10.03.1959 * Participation du Bataillon à l'opération MIKE 64 dans la région d'EL-ARIA. (EL ARIA est un gros bourg situé sur la route départementale 133, entre CONSTANTINE et AIN-ABID).

10.03.1959 (suite)

L'opération est commandée par le Chef d'Escadrons TABA, commandant le quartier du KROUB.

Son objet est de détruire une bande terroriste, auteur d'exactions aux environs de la maison forestière de DRA-NAGA.

La 3^{ème} Cie, après une longue poursuite et des sommations, abat cinq fuyards.

- * Intervention d'une partie du Bataillon à CONSTANTINE pour une opération qualifiée « d'assainissement ».

12.03.1959

- * Le Lieutenant Jean-Claude MARTIN est muté à la 2^{ème} Cie pour remplir les fonctions d'Adjoint au commandant de compagnie.
- * Le Sous-Lieutenant BURTSHELL part en permission exceptionnelle en métropole.

13.03.1959

- * La 1^{ère} et la 2^{ème} Cie sont envoyées en renfort à CONSTANTINE pour assurer la sécurité en période de Ramadan. Elles seront cantonnées au camp FRAY jusqu'au 5 Avril suivant.
- * La 1^{ère} Cie intervient pour dégager une patrouille de la circulation routière victime d'une embuscade à 7 km de SIGUS. (Ce bourg est situé à 12 km au sud du KROUB). La patrouille compte un tué et un blessé.
La 1^{ère} Cie récupère : un fusil MAS 51, un revolver, un chargeur de MAT 49, ainsi que des documents.
- * Le Capitaine DUBOIS part en permission. Il est remplacé, provisoirement, au commandement de la CCAS par le Lieutenant GRIFFART.

14.03.1959

- * Opération MIKE 66 dans la région de SIGUS, sous les ordres du Commandant SCHMITT, pour intercepter un groupe de rebelles en cours de déplacement.
Le terrain, d'accès difficile, est impraticable aux véhicules.
Au niveau de la ferme SIGNAL, et après intervention de l'aviation, les rebelles sont d'abord fixés par la 1^{ère} Cie. L'Adjudant LE GALL à la tête de son commando est particulièrement engagé.

14.03.1959 (suite)

Le Lieutenant MARTIN, pour sa part, conduit un assaut contre un groupe rebelle retranché. Dans son action, il est amené à utiliser le F.M. 24 x 29 de son commando comme pistolet-mitrailleur, en tirant des rafales à l'épaulé (il fera l'objet d'une citation à l'Ordre de la Brigade, au mois d'Avril suivant, par le Général JANNOT, commandant la 14^{ème} D.I. et la Z.N.C., emportant attribution de la Valeur militaire).

Les rebelles perdent plusieurs tués et deux prisonniers.

Son récupérés : 2 fusils de guerre, 5 fusils de chasse, ainsi que des grenades, des munitions et des documents.

En outre : 5 suspects sont arrêtés, mais 3 autres échappent au commando de l'O.R. en s'enfuyant à cheval pour gagner l'OUM-SETTAS.

Le Bataillon n'a pas subi de pertes.

La « Dépêche de Constantine » rendra compte, quelques jours plus tard, de cette opération, soulignée comme un « brillant succès » dans les termes suivants :

« Le 14 Mars, un renseignement signalant la présence d'un groupe de terroristes dans le bled FERAOUINE, entre SIGUS et BOU-NOUARA, une opération fut immédiatement montée. Après une mise en place longue et pénible dans un terrain entièrement détrempé, les unités participant à l'opération encerclèrent une bande de douze rebelles qui fut immédiatement mise hors combat grâce à l'appui efficace de l'aviation.

Dix rebelles furent tués, deux faits prisonniers, deux fusils de guerre, cinq fusils de chasse, huit grenades, des munitions et des documents furent saisis ».

* Le Lieutenant TEINTURIER rentre de permission et reprend les fonctions de Chef de la section d'appui à la CCAS

15.03.1959

* Lorsqu'il a pris le commandement du Bataillon et après la passation des consignes, du Lieutenant-Colonel de SEZE au nouveau chef de corps, l'état officiel des effectifs de l'unité est le suivant :

- Commandants	: 3
- Capitaines	: 7
- Lieutenants	: 6
- Sous-Lieutenants	: 12 (1)
- Aspirants	: 3
- Sous-Officiers	: 98
- Caporaux-Chefs	: 43
- Caporaux	: 87
- Soldats de 1 ^{ère} classe	: 129
- Soldats de 2 ^{ème} classe	: 322

Soit **TOTAL** : **710**

* Le Capitaine Robert BORG prend le commandement de la 2^{ème} Cie, le Lieutenant CEILLER cessant ses fonction de commandant provisoire.

16.03.1959

Opération MIKE 67 dans le secteur de DJEBBES (à 5 km de CONSTANTINE) dans une zone-refuge pour des terroristes urbains et des ravitailleurs des HLL.

Le P.C. les 1^{ère} et 2^{ème} Cies font l'objet d'un héliportage sur le Djebel BEN-OUATAF. L'aviation de chasse abat trois fuyards à proximité de la mechta SALAH-BEY. Les rebelles abandonnent deux prisonniers entre les mains du commando de l'O.R. qui appréhende , par ailleurs, trois suspects.

Les deux prisonniers sont abattus au cours d'une tentative de fuite dans l'oued MELLAH.

(1) Ce chiffre inclus l'officier Jean-Claude MARTIN, mais il s'agit d'une erreur, ce dernier étant « Lieutenant 2 galons » depuis le 1^{er} Janvier 1959

- 17.03.1959** * Opération MIKE 71 dans la région de REDJAS, située sur le chemin départemental 25, entre MILA et FEDJ-M'ZALA.
L'opération est placée sous les ordres du Colonel GALLIERA, commandant le 51^{ème} R.I. et le Secteur de MILA et a pour but la destruction de l'OPA rebelle, aux environs de la mechta BEL-AID.
Un vent violent et le mauvais temps gênent l'observation aérienne.
Le résultat de cette opération n'est pas connu.
- * Le Lieutenant ARDOUIN part en permission. C'est le Sous-Lieutenant JESTIN qui assure le commandement provisoire de la 4^{ème} Cie.
- 19.03.1959** Opération du Bataillon aux ordres du Commandant de la CASINIERE, aux environs de CONSTANTINE.
Le but est de découvrir et de détruire des caches rebelles et d'anéantir une chaîne de relais pour les HLL.
Le bilan consiste en l'arrestation de deux suspects.
- 20.03.1959** * Les autorités militaires organisent une prise d'armes sur le stade municipal d'AIN ABID.
- Le Général DIVARY commandant la 14^{ème} D.I. et la Z.N.C. procède à la remise de Valeurs militaires :
- au Lieutenant-Colonel de SEZE, ancien Chef de Corps (avec palme pour citation à l'ordre de l'Armée),
 - à l'Adjudant GERBER de la 3^{ème} Cie (avec étoile de bronze pour citation à l'ordre du Régiment),
 - au Caporal-Chef MONCOLIN de la 3^{ème} Cie (avec étoile de bronze pour citation à l'ordre du Régiment),
 - à Monsieur BOUTABA de la Police des Renseignements généraux de OUED-ZENATI (avec étoile de bronze pour citation à l'ordre du Régiment)
- Puis le Général DIVARY informe les troupes qu'il est appelé à d'autres fonctions et, en conséquence, fait ses adieux au Bataillon.
Son successeur est le Général JANNOT.
- * Le Lieutenant-Colonel de SEZE et son escorte font l'objet d'une embuscade tendue par un groupe de rebelles dans la région de MONTCALM, où il était en déplacement :

20.03.1959 (suite)

A 17 h., un élément de la CCAS, commandé par le Lieutenant CEILLER, appuyé par une patrouille de chasse, appelée en renfort, intervient aussitôt. Son intervention se prolonge jusqu'à 19 h.

Les HLL s'enfuient en direction de l'oued CHERF, avant l'arrivée des renforts. Ils abandonnent une grenade défensive et un chargeur de P.M. sur leur itinéraire de fuite.

21.03.1959 Participation du Bataillon à une opération dans le secteur de PHILIPPEVILLE. Celle-ci se déroule dans le djebel GRABS à 8 km au sud-ouest de GASTU, (bourg situé sur le chemin départemental 128) et à l'est de JEMMAPES.

Le Bataillon est hélicoptéré sur les crêtes dominant l'oued BOU-TIOUL. Au cours de la fouille du terrain, sont récupérées : deux grenades offensives, deux bandes de mitrailleuse LEWIS, des munitions et équipements divers.

23.03.1959 * Le Bataillon participe aux opérations de protection du cortège du Premier Ministre, en visite officielle à CONSTANTINE.

* Le Sous-Lieutenant BURTSCHHELL rentre de permission et reprend le commandement de sa section à la 2^{ème} Cie.

25.03.1959 Coup de main de Bataillon, au complet, à 10 km au nord-est de CONSTANTINE.

Son objet est la recherche d'un groupe de terroristes urbains, sévissant dans la capitale du Constantinois.

Aucun résultat n'est mentionné.

27.03.1959 Participation du Bataillon -en liaison avec le 21^{ème} Régiment de Spahis et la C.C.R. 23- sous les ordres du Commandant de la CASINIERE, à une opération qui se déroule entre HAMMA-PLAISANCE (à 9 km au nord de CONSTANTINE) et ROUFFACH (à 15 km à l'ouest de CONSTANTINE).
But : détruire l'OPA rebelle et intercepter une bande de HLL en cours de déplacement.

27.03.1959 (suite)

Les Bérets Noirs saisissent un stock de vêtements militaires dans un dépôt rebelle. La 2^{ème} Cie, aux ordres du Capitaine BORG, poursuit un groupe de fuyards qui ouvrent le feu. Au cours de cette action, le soldat ROLDAN est blessé à la cuisse. Au terme d'un assaut, mené par le Sous-Lieutenant LAUGERO, deux rebelles sont tués et trois capturés. Deux fusils de guerre et un PM sont récupérés.

La section du Sous-Lieutenant BRANCHAT et l'équipe O.R. isolent et attaquent un élément rebelle qui perd un tué et deux blessés que nous capturons.

Sont également saisis un fusil de guerre et un P.M.

28.03.1959

Le lendemain de l'engagement, la « Dépêche de Constantine », après avoir félicité de ce succès le « Bataillon d'intervention de la Z.N.C., bien connu des Constantinois », publie l'avis suivant :

« Enfin, le 27 Mars, un renseignement signalait la présence d'un groupe de terroristes et de ravitailleurs armés aux environs de ROUFFACH. Un coup de main fut aussitôt monté par le Bataillon, avec la participation des unités de ROUFFACH, du HAMMA et de la circulation routière. Il devait aboutir à un encerclement et à la destruction d'un groupe de huit rebelles armés de deux pistolets-mitrailleurs et de trois fusils de guerre. Des documents et un stock de tissus militaires furent saisis ».

31.03.1959

MUTATIONS et CHANGEMENTS de POSITION des OFFICIERS du BATAILLON pendant le 1^{er} TRIMESTRE 1959

		Dates des Changements -----	
Bertrand de SEZE	Lt.Col.	24.02.1959	Affecté à l'EM particulier du 1 ^{er} Ministre à PARIS
Henry CHIRON de la CASINIERE	Cdt	07.03.1959	Affecté au Bataillon
Jean TRINQUIER	Cdt	01.01.1959	Retour dans ses foyers
Jacques SCHMITT	Cdt	15.01.1959	Affecté au Bataillon
Louis L'HERITIER	Cap.	30.01.1959	Affecté au Bataillon
Robert BORG	Cap.	02.03.1959	Affecté au Bataillon
Philippe GRIFFART	Lt.	XXXX	Affecté au Bataillon
Paul MARCHAND	Lt.	XXXX	En permission libérable
Alain PICAUD	S/Lt.	05.03.1959	En permission libérable
Michel FREUDENBERGER	S/Lt.	XXXX	(muté au 2 ^{ème} Batail. du 38 ^{ème} Rég. d'Inst. des Trans)
Jean-Claude MARTIN	S/Lt. ORSA	01.01.1959	Nommé Lieutenant
Alain DUPERRE	S/Lt. ORSA	27.02.1959	Muté au 4/44 ^{ème} R.I.
Michel VALLERE	S/Lt.	01.01.1959	Libéré
Gilles LEGRIS	S/Lt.	01.01.1959	Libéré
Emile RUFFEL	S/Lt.	XXXX	Affecté au Bataillon
Jean-Pierre BRANCHAT	Aspirant	16.02.1959	Nommé S/Lieutenant
Bernard JUGIEU	Aspirant	05.01.1959	Affecté au Bataillon
Jean GILSON	Aspirant	XXXX	Affecté au Bataillon

* Le J.M.O. du Bataillon a été tenu par le Lieutenant CEILLER, désigné par le
 Chef de Corps, pour la période du 01.01.1959 au 31.03.1959

Mois d'AVRIL

- 01.04.1959** * Le P.C., les 1^{er} et 2^{ème} Cies du Bataillon sont engagés dans une opération de contrôle dans la région de ROUFFACH/HAMMA.
L'action consiste dans la fouille et le ratissage du terrain.
- * La 4^{ème} Cie est détachée à la ferme GIBERGUE. Sa mission est d'assurer sa protection, de surveiller les environs pendant la nuit et de tendre des embuscades.
- 02.04.1959** Le Lieutenant PORTELLI est détaché, provisoirement, au Bataillon pour y effectuer un stage pratique de trois semaines.
- 03.04.1959** * Retour de permission du Sous-Lieutenant HANNOTIN. Il reprend le commandement de sa section à la 1^{ère} Cie.
- * Coup de main organisé par le Lieutenant CEILLER, avec participation d'éléments de la CCAS et de la 4^{ème} Cie aux ordres du Sous-Lieutenant JESTIN.
La présence d'un chef rebelle ayant été signalée, la fouille du djebel MAJELA est décidée, mais aucun résultat n'est enregistré.
- 04.04.1959** Participation du Bataillon à l'opération DELTA 70, aux ordres du Commandant de la CASINIERE, en liaison avec le 21^{ème} Régiment de Spahis, le 4^{ème} RCC et la harka de CONDE-SMENDOU
La région du djebel ZOUAOUI servant de refuge à une bande d'HLL, sa fouille est engagée. Aucun résultat n'est enregistré.
- 05.04.1959** Arrivée au Bataillon d'un renfort de trente sept recrues formées au Centre d'Instruction du 93^{ème} R.I., en région parisienne.
- 06.04.1959** Participation du Bataillon à l'opération DELTA 71, aux ordres du Colonel SAINT GERMAIN commandant le 4^{ème} RCC et le secteur d'AIN-M'LILA.
AIN-M'LILA est situé à 43 km au sud de CONSTANTINE, au croisement de la route nationale 3 et du chemin départemental 4.
L'intervention prévue concerne les régions du KROUB, AIN-BABOUCH, AIN-FAKROUN. C'est une vaste zone.
L'objet consiste dans la fouille du KEF-EL-MEKER, du djebel FORTASS et du douar BIR-AMAR où une bande rebelle a été signalée.

06.04.1959 (suite)

Le P.C., la 1^{ère} et la 2^{ème} Cie interviennent dans la région de BIR-AMAR, à la lisière de la CHEBKA-DES-SELLAOUA, mais n'accrochent pas les rebelles.

Corrélativement, le commando de l'O.R., le Peloton d'Elèves-gradés, commandés par le Sous-Lieutenant de LANGHE, la harka et la Section d'appui de la CCAS sont engagées dans le djebel AMAR-OU-DJEFA. La formation progresse jusqu'à la ferme GRAF et tente d'intercepter des fuyards remontant vers le nord, en provenance de la piste de la plaine reliant AIN-ARKO à BIR-AMAR.

Au cours de la progression dans l'oued KROUF, les harkis découvrent une cache et lorsqu'ils veulent la fouiller, ils sont accueillis par des tirs rebelles. Un canon de 57 S.R. entre aussitôt en action.

Bilan : les rebelles perdent un tué et un blessé fait prisonnier. Sont récupérés : un fusil MAUSER, 120 cartouches, 5 chargeurs, des équipements et des documents.

07.04.1959 Arrivée au Bataillon du Capitaine OCHS, Officier de réserve, pour un stage pratique de quinze jours.

08.04.1959 * A la demande du Secteur d'AIN-M'LILA, le Bataillon fournit l'appui d'une section de la 1^{ère} Cie aux ordres du Sous-Lieutenant PILLORGET pour intervenir à 20 km au sud d'AIN-M'LILA, en vue de la neutralisation d'une grotte occupée par des rebelles.

Les troupes engagées abattent trois rebelles, en capturent trois autres et saisissent cinq fusils, un pistolet, ainsi que des munitions et des documents.

* Les 3^{ème} et 4^{ème} Cies, aux ordres du Capitaine l'HERITIER, fouillent la « rivière des Chiens », dans le djebel OUASCH, à 4 km de CONSTANTINE.

09.04.1959 Les éléments F.S.N.A. (Français de souche nord-africaine), présents au Bataillon, célèbrent la fête religieuse de l'AID-SEGHIR.

11.04.1959 Le Capitaine DUBOIS, retour de permission, reprend le commandement de la CCAS. Le Lieutenant GRIFFART reprend les fonctions d'Adjoint au Commandant de la CCAS

12.04.1959 * Participation du Bataillon à l'opération ECHO 58, au profit du secteur de M'LILA, dans la région comprise entre REDJAS et CHATEAUDUN-du-RHUMEL.

Le PC quitte AIN-ABID à 4 h. en direction de CHATEAUDUN-du-RHUMEL

La base de départ du ratissage par nos compagnies se situe sur les hauteurs dominant l'oued MELLAH.

12.04.1959 (suite)

Pendant la progression, la section d'appui, l'O.R. (le Lieutenant CEILLER et son commando) fouillent plusieurs mechtas, dans un terrain difficile. Les oueds sont très encaissés et les sentiers qui les suivent sont dangereux du fait des à-pics.

La 4^{ème} Cie entre en contact avec un groupe de rebelles à hauteur de la mechta EL HENNECHIR. Trois cadavres de HLL sont relevés.

14.04.1959

Participation du Bataillon à l'opération « DELTA 5 » dans la région d'EL-MILIA, commandée par le Lieutenant-Colonel commandant le secteur d'EL-MILIA. L'opération est prévue pour une durée de quatre jours.

EL-MILIA est situé à 85 km au nord-ouest de CONSTANTINE sur la Route Nationale 27.

En plus du Bataillon sont engagés les E.B.R (1) du 21^{ème} Régiment de Spahis et une batterie du II/4^{ème} R.A.

Les Bérêts Noirs débarquent des camions à 5 km au nord-ouest de la ville d'EL-HANSER (cette dernière est située sur la RN 43, à 40 km de DJIDJELLI).

(1) L'EBR-PANHARD est un « engin blindé de reconnaissance » de 12, 5 tonnes, puissant rapide et mobile, alors en dotation dans certaines unités de cavalerie. Il est armé d'un canon de 75 m/m sans recul et de trois mitrailleuses de 7,65 m/m. Equipé de huit grosses roues : quatre en acier (en contact avec le terrain lorsqu'il devient difficile) et quatre avec pneus increvables, sa silhouette est très caractéristique. Il peut progresser aussi bien en marche avant qu'en marche arrière. Cette « astuce de fonctionnement » avait fait l'objet de quelques plaisanteries lors de la mise en service de l'engin : la possibilité de repartir rapidement vers l'arrière, n'est-ce pas ... !

14.04.1959 (suite)

La mission de nos compagnies consiste dans la fouille de la vallée de l'oued MAJOUZ.

L'articulation opérationnelle est la suivante :

- au nord de la mechta TAIRAOUA : déploiement de la 1^{ère} Cie
- au centre du dispositif : 2^{ème} Cie
- au sud du dispositif : 4^{ème} Cie

Pour sa part, la 3^{ème} Cie est positionnée en situation de réserve à la mechta ZAOUIA-EL-KADER

La progression est très difficile du fait de la végétation et des ravins. L'aviation intervient fortement et systématiquement, notamment sur les crêtes du DOUARET-BOULANED. La chasse et les bombardiers légers mitraillent les zones suspectes et présumées dangereuses.

A la mechta BOU-AMAR, la 2^{ème} Cie trouve un fusil de chasse caché dans les fourrés. A la cote 547, plusieurs bombes d'avion, non explosées, sont découvertes. Une équipe de destruction est demandée, mais le mauvais temps gêne la rotation des hélicoptères et retarde les opérations de destruction.

A la nuit, le Bataillon bivouaque sur les cotes 528 et 563 et le PC s'installe dans des gourbis abandonnés de la mechta HAMDOUN. Ces derniers constituent, d'ailleurs, un confort très relatif étant donné la densité des puces qui ne cessent pas de manifester leur opposition à la présence d'occupants militaires temporaires.

Le temps, redevenu assez favorable au lever du jour, se détériore progressivement dans la journée et cette dernière se termine sous un très impressionnant orage de grêle.

15.04.1959

* L'opération « DELTA 5 » se poursuit.

La progression des unités de ratissage reprend jusqu'à la cote 706, tenue par le P.E.G., commandé par le Sous-Lieutenant de LANGHE, installé en position de bouclage.

15.04.1959 (suite)

Dans le lointain, les soldats peuvent apercevoir la ville de DJIDJELLI et la mer.

Aucun accrochage n'est signalé.

Un troupeau de vaches et de chèvres est saisi et les harkis aident à son embarquement dans nos camions.

Les éléments du Bataillon sur le terrain se regroupent sur le djebel DRA-AIOUT, puis embarquent à destination d'EL-MILIA où ils bivouaqueront pour la nuit à proximité du poste militaire de la localité.

* Le Capitaine DUBOIS est mis à la disposition du Colonel commandant le groupe de secteurs opérationnels de CONSTANTINE. Le lieutenant GRIFFART prend le commandement provisoire de la CCAS.

16.04.1959

Suite de l'opération « DELTA 5 » :

Le Bataillon reçoit le renfort de la 2^{ème} Cie du 8^{ème} Régiment d'Infanterie Parachutiste pour intervenir dans la forêt de BENI-ABBES, à 6 km à l'ouest d'EL-MILIA.

Le mouvement, effectué en black-out, est retardé par les nombreuses coupures de piste pratiquées par les rebelles. La base de départ, à la cote 494, est atteinte à 6 h. 30. Le terrain est extrêmement difficile.

Un guetteur rebelle, caché dans les fourrés de la cote 559, s'enfuit en abandonnant son arme (un fusil de guerre) qui est saisie.

La harka et la 3^{ème} Cie engagent une poursuite contre une bande de rebelles qui se dirige vers le CHABET AIN-EZ-ZEEN. L'aviation et l'artillerie interviennent. Un héliportage de la 1^{ère} Cie, demandé pour interdire aux fuyards l'accès à l'Oued TAMENDJAR, est réalisé tardivement du fait des difficultés de mise en place du détachement d'hélicoptères venant de DJIDJELLI.

La fouille de l'oued BOUAIECH se réalise en liaison avec les paras. Le maquis est très dense. Les ruines de la mechta SIDI-FERKKICHE sont contrôlées, sans découverte de rebelles.

16.04.1959 (suite)

Le démontage de l'opération a lieu à proximité d'EL-HANSER. Les pluies deviennent torrentielles.

Etant donné l'heure tardive, le franchissement des gorges par les véhicules n'est pas autorisé par le commandement. Le Bataillon s'installe pour la nuit dans un hangar à la toiture détériorée et peu étanche. Les hommes, très fatigués, apprécient néanmoins le confort tout relatif des lieux.

17.04.1959

Formation du convoi pour le retour à CONSTANTINE par EL MILIA et GRAREM (ce dernier bourg est situé à 40 km de CONSTANTINE).

En queue du convoi sont placés l'unité E.B.R. du 21^{ème} Spahis, la batterie du II/4^{ème} R.A., ainsi qu'un détachement serre-file aux ordres du Capitaine DETOUILLO.

Ce dernier fait l'objet d'une embuscade rebelle. Les tirs sont violents, au cours desquels le soldat René RUH, conducteur de la jeep du Capitaine DETOUILLO, est blessé. Les scouts-cars de la section d'appui commandés par l'Adjudant BLANCHARD et de l'élément de dépannage interviennent, puis sont appuyés par la chasse. Le soldat blessé fait l'objet d'une évacuation par hélicoptère sanitaire, mais il ne pourra être sauvé et décédera à l'antenne chirurgicale d'EL-MILIA, le lendemain à 21 h.

Pour sa part, l'Adjudant BLANCHARD a conservé de cet accrochage le souvenir suivant :

« Après formation du convoi, suivant instructions du Capitaine DETOUILLO et après avoir confié le commandement de la section d'Appui à mon Adjoint, le Sergent-Chef MOREAU (ainsi que c'est l'habitude aux départs et retours de convois), je roule en fin de convoi, dans une jeep-radio, armée d'un F.M. installé sur pivot central droit, suivi de la sanitaire, du G.M.C.-carburant, du G.M.C.-lot 7 (1), d'un scout-car et d'un half-track

(1) Il s'agit d'un véhicule-atelier équipé pour le dépannage, sur le terrain, du matériel roulant.

17.04.1959 (suite)

En cours de route, nous rencontrons deux blindés EBR, puis deux autres qui, probablement après avoir ouvert le feu, attendent le passage du convoi pour regagner EL-MILIA.

Après quelques kilomètres, je stoppe mon détachement, la jeep du Capitaine DETOUILLO (dont le code est OSCAR-PAPA) étant en panne. Après dépannage, nous reprenons notre route, la jeep du Capitaine se situant à une cinquantaine de mètres derrière mon véhicule.

Après une progression de quelques kilomètres, alors que nous longeons une falaise rocheuse d'une hauteur d'environ 20 mètres sur côté gauche de la route, avec –sur la droite l'oued EL-KEBIR en contrebas à une cinquantaine de mètres- nous sommes pris sous le feu d'un F.M. et de divers tirs rebelles partant du sommet de la falaise.

Les soldats du convoi s'éjectent des véhicules et sautent dans la pente côté oued, sauf le conducteur de la jeep du Capitaine DETOUILLO (René RUH) et le chauffeur de ma propre jeep qui, armés de leur MAT 49 traversent la route vers la gauche pour se mettre à l'abri au pied de la verticale des falaises.

Malheureusement René RUH passe dans la gerbe de tir du FM ennemi, il est touché à la hanche et s'effondre sur la route. Mon chauffeur, un Béret Noir moustachu et costaud qui précède RUH, fait demi tour, saisit le blessé par son ceinturon et le tire rapidement au pied des falaises.

Je leur crie l'ordre de ne plus bouger, pendant que la mitrailleuse de 12,7 du half-track et la mitrailleuse de 30 du scout-car commencent à arroser copieusement la position des fells. Moi-même, j'effectue deux tirs directs de grenades anti-personnel de 32/34 à l'aide de mon MAS 49/56.

Les fells n'insistent pas et se replient.

Vingt minutes plus tard, une Alouette II sanitaire se pose au bord de l'oued, les infirmiers du Bataillon transportent RUH sur un brancard et, après l'avoir transféré sur le brancard de l'hélico, le sanglent comme il convient.

17.04.1959 (suite)

Lorsqu'il replie son brancard, un infirmier le dresse verticalement et touche une pale de l'hélicoptère dont le moteur tourne alors au ralenti.

L'adjudant-pilote s'est posé la question de savoir s'il pouvait repartir. Après s'être rassis dans son appareil, il a accéléré progressivement les turbines, puis lentement s'élevant à 10 mètres, puis 20 mètres au-dessus du sol, il a opéré un demi-tour et foncé vers EL-MILIA avec son blessé et un bruit inquiétant provenant de la pale abimée.

Je ne me souviens pas, précisément, d'EBR intégrés dans le convoi, de la batterie du 4^{ème} RAC, ni de l'intervention de la chasse ».

Son action entraînera, d'ailleurs pour l'Adjudant BLANCHARD, une citation à l'ordre de la Brigade :

« Sous-Officier d'élite qui assure avec autorité et efficacité le commandement de la section d'armes lourdes et du groupe d'escorte du Bataillon de Corée.

Rapide et audacieux dans ses interventions, s'est particulièrement distingué le 27 Mars 1959, au nord-ouest de ROUFFACH (secteur de CONSTANTINE), en contribuant à boucler et à neutraliser un groupe de huit rebelles qui furent ensuite mis hors de combat.

Le 17 Avril 1959, dans les gorges de l'oued EL KEBIR, chargé de protéger l'arrière-garde d'un convoi opérationnel, a été violemment pris à partie par un fort groupe rebelle placé en embuscade. Conduisant la riposte et intervenant lui-même au lance-grenades, sous le feu de l'adversaire, a permis par son sang froid et sa réaction énergique de rétablir rapidement une situation très difficile »

Mais, les effets de l'embuscade contre le convoi ne sont pas limités au « Béret Noir » RUH.

Le Caporal-infirmier Albert MERIAU, de la 1^{ère} Cie, témoigne :

« Lorsque les F.M. des rebelles, tirant du haut des gorges, eurent stoppé le convoi, nous nous sommes réfugiés dans l'oued en contrebas. Malheureusement, mon camarade Pierre PITEL, chauffeur du Capitaine FUCHS, qui conduisait sa jeep bien repérable avec sa longue antenne, est atteint pratiquement devant moi. Nous le tirons dans l'oued, pour le mettre à l'abri.

17.04.1959 (suite)

Un médecin-aspirant était à côté de nous, mais sera de peu de secours. Affecté habituellement à l'assistance médicale gratuite, il ne s'était jamais trouvé à un accrochage sur le terrain. Pierre tremblait beaucoup, en état de choc. Je lui dis lui faire une piqûre pour le soutenir (un tonicardiaque à base de solucamphre), puis je pose un pansement à son épaule et son côté atteints.. Il me semble qu'aucun organe vital n'a été touché.

Bien que ce ne soit pas la « Sainte Barbe », fête des artilleurs, il est impossible d'entrer en relation avec ces derniers pour demander de nous appuyer.

Après l'arrivée de l'hélicoptère d'évacuation, Pierre est installé dans une civière et c'est là, qu'effectivement, se situe l'épisode du brancard ayant touché la pale de l'hélicoptère ».

Le cantonnement d'AIN-ABID est atteint à 16 h.

18.04.1959 * Le Lieutenant ARDOUIN, retour de permission, reprend le commandement de la 4^{ème} Cie.

* Le Bataillon participe à l'opération DELTA 72, dans la région de HAMMA-PLAISANCE/ROUFFACH.

Sa mission est la recherche et la destruction de bandes rebelles et de l'O.P.A. locale.

L'opération se réalise en liaison avec le commando de chasse du III/67^{ème} R.A., disposé en embuscade dans le djebel KARKARA. Dix-sept individus, suspects ou recherchés, sont appréhendés, puis remis au Centre de renseignements de CONSTANTINE.

Le temps est exécrable pendant toute la durée de l'opération.

Pendant la fouille, les soldats récupèrent divers équipements ou matériaux utiles pour l'amélioration des cantonnements : portes, bois, seaux et bassines, etc.

19.04.1959 * Le Bataillon, aux ordres du Commandant SCHMITT participe à la protection des élections municipales dans le périmètre urbain de CONSTANTINE.

19.04.08 (suite)

L'opération est démontée à 21 h., mais la 4^{ème} Cie reste, momentanément, en alerte au Camp FRAY.

* A AIN-ABID, le cinéma ambulant propose, en nocturne, aux Bérêts Noirs présents au cantonnement le film « les boucaniers de la Jamaïque »

20.04.1959 Le Bataillon reçoit différentes missions.

- La 1^{ère} Cie intervient dans le secteur d'AIN-M'LILA,
- La 2^{ème} Cie est mise en alerte à la disposition de la ZNC,
- La 3^{ème} Cie est mise en alerte, également à la disposition de la ZNC, mais avec « préavis 3 h. ».

La 4^{ème} Cie, provisoirement cantonnée au Camp FRAY à CONSTANTINE n'est pas concernée et demeure au repos.

21.04.1959 A partir de 20 h., le Bataillon en entier est placé en « alerte CASTOR » avec préavis 12 h., pour une intervention éventuelle sur la ligne MORICE à la frontière tunisienne.

Le barrage électrifié qui longe plus ou moins la frontière tunisienne depuis la mer jusqu'à ELMA-EL-ABIOD, au sud de TEBESSA (et qui est prolongé par un système de détection par radar jusqu'à NEGRINE) remplit assez bien son rôle depuis sa mise en place en 1957. Il entraîne des pertes chez les H.L.L. venant de TUNISIE –ou entrant en TUNISIE- qui tentent son franchissement, déclenche l'intervention des troupes spécialisées après détection du passage et crée la psychose de l'obstacle difficile à franchir, dans les rangs rebelles.

Composé d'un réseau électrifié mortel sur isolateurs, le barrage est doublé par un réseau de barbelés. Sur toute la surface de l'emprise du barrage sont déposées des mines (densité : environ une au m2) et des pièges (1)

Les appareils qui équipent le réseau permettent la détection de la mise à la terre (une électrocution par exemple), des coupures de ligne et leur localisation très précise. Des voies de roulement de chaque côté du réseau permettent la circulation des véhicules, blindés ou non, qui contrôlent l'état du barrage ou qui sont appelés à intervenir. Les stations de fourniture d'électricité et de détection sont situées tous les 15 km environ.

Le franchissement peut être tenté par les H.L.L. soit en force, soit en évitant la détection.

(1) En argot militaire, ils sont souvent désignés par les initiales « P.A.C. » - « pièges à cons ».

21.04.1959 (suite)

Dans le 1^{er} cas : les rebelles détruisent le barrage qui est devant eux. Ils utilisent des explosifs ou mettent en œuvre des « bengalores » identiques à ceux utilisés par les Américains le 6 Juin 1944 en Normandie. Ils peuvent, également, lancer un camion chargé d'explosifs dans le réseau, y pousser un troupeau de moutons, ou utiliser des pinces coupantes isolées 20.000 volts. Les mines explosent, les fils électriques dangereux sont coupés, les rebelles passent sans pertes, mais l'alerte est donnée. Pour ralentir l'intervention de la « herse » (unités motorisées qui roulent le long du barrage), des embuscades peuvent être tendues par les rebelles. Parfois, ceux-ci jettent des chaînes sur le réseau électrifié au point X, pour y attirer l'intervention française et tentent de franchir au point Y.

Dans le 2^{ème} cas : les rebelles neutralisent les mines, par déminage classique, sans qu'elles explosent, cisaillent avec des pinces coupantes les barbelés non électrifiés et, aidés par des ingénieurs yougoslaves ou des pays de l'Est, écartent les fils électrifiés sans les couper en utilisant des cadres isolants ou plus simplement des tuyaux isolants fendus dans le sens de la longueur.

Les H.L.L. ont des passeurs spécialisés.

Il a été signalé des cas de passage sous le barrage par creusement d'un tunnel.

La détection par les militaires de garde interviendrait dans 80 à 90 % des tentatives de franchissement. En avant du barrage, entre lui et la frontière tunisienne, quatre régiments sont chargés de la couverture et de l'interception : le 3^{ème} R.E.I., la 1^{ère} brigade de Chasseurs, les 26^{ème} et 153^{ème} R.I.M.

Sur le barrage, six régiments blindés sont chargés de la herse : les 18^{ème} et 31^{ème} Dragons, le 1^{er} Spahis Marocains, les 1^{er} et 2^{ème} R.I.C. et le 1^{er} Régiment de Hussards. En arrière le 8^{ème} Régiment de Tirailleurs Sénégalais, les 151^{ème} et 152^{ème} R.I.M. et le 60^{ème} R.I. occupent le terrain.

Enfin, cinq régiments de parachutistes sont placés en « chasse libre » sur les grands axes d'infiltration rebelle : les 1^{er} et 2^{ème} R.E.P., le 18^{ème} R.C.P., le 9^{ème} (Colonel BUCHOUD) et le 14^{ème} R.C.P. (Colonel OLLIER), ces deux derniers formés d'appelés.

22.04.1959 * Les opérations de protection des élections de CONSTANTINE se poursuivent.

* L'électricité est coupée à AIN-ABID, sans doute suite à un sabotage.

* Le préavis CASTOR est ramené à 8 h.

- 23.04.1959** * Le préavis CASTOR est ramené à 3 h.
- * Les compagnies du Bataillon sont placées en 2^{ème} alerte pour intervention sur demande du secteur de CONSTANTINE.
- 24.04.1959** * L'alerte CASTOR est levée à 18 h. 40
- 25.04.1959** * Le Commandant SCHMITT part en permission.
- * La 1^{ère} Cie envoie un détachement précurseur à HAMMA reconnaître les futurs cantonnements qu'elle doit occuper sur décision du Général commandant la Z.N.C.
- 28.04.1959** Des éléments du Bataillon participent à une opération au sud d'AIN-ABID.
- Le PC démarre à 5 h. 30
- Il est prévu que la sortie serve pour l'examen pratique de combat des membres du P.E.G., à la suite duquel seront attribuées les certifications P1 et P2
- L'opération, dont le résultat n'est pas connu, est démontée à 14 h.

Mois de MAI

- 01.05.1959** * Le Capitaine DETOUILLOON prend officiellement le commandement de la C.C.A.S., tout en conservant ses fonctions d'officier- opérationnel-adjoint.
- Mais, comme il part en permission, les dispositions suivantes sont prises par le Chef de Corps :
- Le Lieutenant GRIFFART le remplace provisoirement à la tête de la C.C.A.S.,
 - Le Lieutenant CEILLER remplit les fonctions d'officier opérationnel adjoint,
 - Le Sous-Lieutenant de LANGHE, celle d'O.R. du Bataillon,
- * La 3^{ème} Cie, en entier, transfère son cantonnement d'AIN-ABID à la « Ferme du Caïd » en banlieue de CONSTANTINE,
- * La formation du Peloton d'Elèves-gradés s'achève : dix sept certifications de catégorie 1 et autant de catégorie 2 sont attribuées,
- * Le Sous-Lieutenant JOUFFROY, de la 4^{ème} Cie, part en permission.

- 02.05.1959** * Le Bataillon assure le service d'ordre à CONSTANTINE à l'occasion de la visite du Ministre des Anciens Combattants.
- * Le Lieutenant TEINTURIER conduit un détachement composé du P.E.G., d'éléments de la C.C.A.S., des Sous-Lieutenants de LANGHE et BRANCHAT à AIN-ARNAT -situé à 7 km à l'ouest de SETIF sur la Route Nationale 5- pour une visite de l'héliport militaire.
- 03.05.1959** Arrivée au Bataillon d'un renfort de cinquante-cinq hommes que le Sous-Lieutenant RUFFEL est allé accueillir à ALGER.
- 04.05.1959** * Opération de ratissage et de fouille par la 1^{ère} Cie dans la région sud-ouest de CONSTANTINE.
- * Le Sous-Lieutenant PAPON rentre de permission (1)
- 05.05.1959** * Le soldat FSNA Abd-el-Kader BOUALI, de la 3^{ème} Cie, blessé antérieurement par un coup de feu accidentel à AIN-ABID décède à l'hôpital de CONSTANTINE.
- * Le Bataillon est engagé dans l'opération « SIERRA 70 » qui se déroule dans la région d'AIN-KECHERA et du djebel SIDI-DRISS à l'ouest de CONSTANTINE.
- La 3^{ème} batterie du I/67^{ème} R.A. de ROBERTVILLE (ville située au sud de PHILIPPEVILLE) et une compagnie de marche du I/75^{ème} RIMA sont également présentes sur le terrain.
- Le débarquement des camions s'effectue à BIN-RESOUN, puis la ligne de départ située sur les crêtes du djebel DAR-EL-DEBAR est atteinte. La fouille concerne les douars TAHRI, BENHAROUIA, AIN-DEBAR et BEL-BELDI et les mechtas EL DJEZIRE et FEDJ-EL-MEKTA.
- Le gros du Bataillon installe son bivouac pour la nuit à proximité des mechtas BOUFAR-EL-HADEFA. Le PC et la 1^{ère} Cie s'installent dans les ruines locales.
- Aucun accrochage n'est signalé.
-

(1) Nota : Dans une lettre-circulaire d'information datée du 23 Avril 1974, adressée aux Anciens du Bataillon, membres de l' « ANAF-ONU et RC », le Président François de CASTRIES évoque les noms des camarades décédés au cours des mois précédents, dans la liste desquels figure celui de Jean-Claude PAPON.

06.05.1959 Le Bataillon reçoit l'ordre de rejoindre le poste d'OUM-TOUB par le col de FEDJ-EL-MEKTA, la cote 662 et la mechta EL MKAMENE, où l'opération est démontée.

Le retour du Bataillon à AIN-ABID est effectif à 20 h. 30

08.05.1959 * Commémoration de l'Armistice de 1945 présidée, à CONSTANTINE, par le Maréchal JUIN.

La 1^{ère} Cie, aux ordres du Capitaine FUCHS, rend les honneurs au Monument aux Morts de la ville.

Les 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} Cies gardent les principaux carrefours de la vieille ville, la place de la Brèche et le quartier Bellevue.

* Le Sous-Lieutenant BURSCHELL est muté de la 2^{ème} Cie à la C.C.A.S pour remplir les fonctions d'officier d'approvisionnement en remplacement de l'Adjudant DISTEL.

Ce dernier est muté à la 2^{ème} Cie pour prendre le commandement d'une section de combat.

09.05.1959 * Participation du Bataillon au maintien de l'ordre à CONSTANTINE pendant la journée.

* Le Sous-Lieutenant RUFFEL de la 1^{ère} Cie part en permission.

10.05.1959 * Participation du Bataillon au maintien de l'ordre à CONSTANTINE.

* La 3^{ème} Cie, aux ordres du Capitaine L'HERITIER, participe à la revue des troupes et au défilé qui marquent la clôture du Congrès des Anciens de la 3^{ème} D.I.A., présidé par le Maréchal JUIN.

Aucun attentat à CONSTANTINE n'a été signalé ce jour, ni les deux jours précédents. C'est sans doute dû à la forte présence de l'Armée qui quadrillait étroitement la ville.

11.05.1959 La 4^{ème} Cie assure la protection du Maréchal JUIN en visite à la ferme SAINTE-HELENE, au sud de CONSTANTINE.

- 12.05.1959** La 2^{ème} Cie relève la 4^{ème} Cie.
- 13.05.1959** Participation du Bataillon au maintien de l'ordre à CONSTANTINE.
A minuit les unités regagnent leurs cantonnements.
- 14.05.1959** Le Chef de Bataillon de la CASINIERE part en permission. Le Commandant SCHMITT prend, provisoirement, le commandement du Bataillon.
- 15.05.1959** * Participation du Bataillon à l'opération « SIERRA 41 », dans la région de MILA, à 50 km à l'ouest de CONSTANTINE, aux environs de FEDJ M'ZALA.
- à 3 h. 40 : les 1^{ère} et 3^{ème} Cies signalent que le guide, pris à FEDJ M'ZALA, les a égarées et qu'elles retournent en direction de leur base de départ.
Trois véhicules appartenant à la colonne P.C. se renversent sur les bas-côtés de la piste.
 - A 4 h. 50 : la mise en place des unités sur les cotes 595 et 601 est terminée. La progression commence.
 - A 9 h. 05 : la 4^{ème} Cie demande l'évacuation d'un soldat blessé accidentellement d'une rafale de P.M. L'hélicoptère intervient à 9 h. 25
 - A 9 h. 30 : l'Officier de renseignements du quartier, l'Aspirant SINGER, signale la présence d'un hôpital rebelle. Il se rend sur place avec l'appui de la section de protection du P.C. du Bataillon. De nombreux documents sont découverts.

L'élément sur place détaché par le Bataillon est attaqué à la grenade par trois H.L.L. en uniforme, dissimulés dans les taillis avoisinants. Les trois H.L.L. sont abattus.
 - A 14 h. : la 2^{ème} Cie accroche un petit groupe de rebelles.
Ces derniers perdent trois tués et un prisonnier.
Deux fusils de chasse et des munitions sont récupérés.
Les compagnies bivouaquent pendant la nuit autour de SIDI-EL-BACHIR.
- * Le soldat Claude BARIERAUD, malade, qui avait été transféré à l'hôpital militaire de LAVERAN à CONSTANTINE, y décède malgré les soins dont il a fait l'objet

- 16.05.1959** L'opération « SIERRA 41 » se poursuit.
- Le Bataillon progresse jusqu'au poste d'EL-ORANNA où l'opération est démontée.
- Les hommes embarquent dans les camions qui se forment en convoi pour AIN-ABID, via SILLEGUE.
- SILLEGUE est un bourg situé à 33 km au nord-est de SETIF.
- 18.05.1959** Le Chef de Bataillon de la CASINIERE rentre de permission.
- 19.05.1959** Le Lieutenant Jean-Claude MARTIN de la 2^{ème} Cie part en permission libérable. Il quitte définitivement le Bataillon avec son chien GRISBY et embarque à PHILIPPEVILLE sur le SIDI-OKBA.
- 20.05.1959** Participation du Bataillon à l'opération « SIERRA 61 » qui se déroule dans la région de CONSTANTINE. Le 4/21^{ème} Régiment de Spahis est engagé à nos côtés.
- L'objet est la fouille du terrain et la destruction d'une bande rebelle localisée.
- Le P.C. quitte AIN-ABID à 2 h. du matin, en direction d'EL-MALAH, où il arrive à 7 h. et s'installe sur une hauteur à BABA-ALI à proximité d'une ferme.
- Les hommes débarquent des camions entre EL-MALAH et l'est de SIDI-KHALIFA. Il fait chaud.
- Les Compagnies débusquent un groupe d'une dizaine de rebelles, installés dans les anfractuosités des rochers et des grottes.
- L'accrochage est sévère et se prolongera jusqu'à 20 h.
- La 3^{ème} Cie subit des tirs d'armes automatiques et relève rapidement quatre blessés dans ses rangs. Le soldat Miloud HARCHAOUI, mortellement atteint, décède avant son évacuation.
- Les avions T6 de la chasse mitraillent les emplacements de combat des rebelles.

20.05.1959 (suite)

Une première EVA-SAN de nos blessés est effectuée par hélicoptère.

Les 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} Cies se rapprochent du lieu de l'accrochage pour assurer le bouclage de la zone d'engagement le plus complet possible..

Une section du Génie de spécialistes des grottes intervient également.

Notre 4^{ème} Cie, accrochée par un élément rebelle embusqué sur la cote 1095, donne l'assaut, mais enregistre deux blessés : le Caporal-Chef Marcel CASSIOT, blessé au bras et le soldat Albert OLAYA. Les cadavres de deux rebelles sont découverts sur le terrain, puis deux autres au fond d'une cache.

L'Aspirant Bernard JUGIEU, de la 2^{ème} Cie, blessé à l'épaule gauche, doit être évacué vers 14 h. 50. A 16 h. 30, cette compagnie signale qu'elle vient de réduire une nouvelle grotte, mettant hors de combat trois H.L.L. et qu'elle a saisi trois armes : un fusil 303, un fusil MAUSER et un fusil de chasse.

Puis, elle demande la fourniture immédiate de grenades lacrymogènes pour poursuivre sa mission. A 17 h. 30, trois autres H.L.L. sont tués et la compagnie saisit encore trois armes : un fusil MAUSER, un P.M. THOMSON, une carabine STATI.

La 3^{ème} Cie, toujours au contact, demande l'évacuation par hélicoptère d'un sous-officier spécialiste des grottes qui vient d'être blessé.

C'est la quatrième évacuation sanitaire de l'opération.

A 18 h. 30, un dernier rebelle peut être abattu et son arme, un PM MAT 49, récupéré.

L'opération est démontée à 19 h., le regroupement des compagnies s'effectue à la ferme BLANCHE, suivi du retour en convoi aux cantonnements, atteints vers 22 h.

Dans la matinée, peu avant l'accrochage, un général débarqué d'un hélicoptère « ALOUETTE » avait rendu visite au P.C. où il avait été accueilli par le Commandant SCHMITT.

21.05.1959 * Le Bataillon reçoit un télégramme de félicitations de la part du Général JANNOT, au titre de l'opération « SIERRA 61 ».

* Un détachement du Bataillon assiste aux obsèques de deux gendarmes de OUED-ZENATI : le Chef DEREL et le Sergent FERAUD, abattus par les rebelles à la mechta ZADOUBI.

24.05.1959 * Une prise d'armes se déroule au HAMMA, à 10 h.

- Le Général commandant la 14^{ème} D.I. et la Z.N.C., remet la Valeur militaire avec Etoile d'argent, pour citation à l'ordre de la Division, au Capitaine FUCHS et au Sous-Lieutenant PILLORGET.
- Le Chef de Bataillon de la CASINIERE remet la Valeur militaire avec Etoile de bronze :
pour leur citation à l'Ordre de la Brigade :
 - à l'Adjudant LE GALL,
 - au Sergent BLANC,
 - au Caporal-Chef MATTRAYpour leur citation à l'Ordre du Régiment :
 - au 1^{ère} Classe GLAS,
 - au 1^{ère} Classe LCHAT,
 - au soldat BERTRAND
(tous les trois de la 1^{ère} Cie)
 - au Caporal TRUCHI, du Commando de l'O.R.

* Mise en place à CONSTANTINE du plan « CEINTURE III » consistant en la réalisation d'embuscades à la périphérie de la ville.

La 2^{ème} Cie intervient à la lisière sud à proximité de la ferme SAINTE HELENE.

La 3^{ème} Cie intervient à l'est, dans le djebel OUASCH,

La 1^{ère} Cie intervient à la lisière nord dans les plâtrières du CHETTABAHI

Le P.C. s'installe au quartier TESTANIERE.

a 23 h., le soldat Jean GLAS, de la 1^{ère} Cie, décoré le matin même de la Valeur militaire, est mortellement blessé à la suite d'une méprise au cours d'une patrouille.

26.05.1959 Opération de fouille et de contrôle dans la région du djebel KARKARA, à proximité de la mehta SALAH-BEY, sous les ordres du Chef de Bataillon de la CASINIERE.

Un groupe de huit rebelles armés est signalé se déplaçant sur les pentes du versant nord du djebel KARKARA.

Du fait des difficultés présentées par le terrain : pentes raides, falaises abruptes, failles étroites, la progression des compagnies est très lente, mais la 1^{ère} Cie parvient à accrocher les fuyards. Trois de nos hommes sont touchés (un gravement au ventre) dont les Bérêts Noirs Jean-Louis MIQUET et Jean-Paul CAZADE.

Malgré l'intervention d'EBR (1), de l'aviation et d'un commando de chasse, il n'est pas possible de neutraliser les rebelles avant la nuit, un épais brouillard apparu vers 19 h. ne facilitant pas notre action.

Il ne semble pas que nous ayons causé des pertes à l'adversaire.

Le Bataillon s'installe en bouclage pour la nuit.

27.05.1959 Au lever du jour, il est procédé au ravitaillement du commando de chasse en position au sommet du djebel KARKARA.

Le Caporal Jean CAPIAUX de la 1^{ère} Cie, blessé, fait l'objet d'une évacuation sanitaire.

Le Bataillon fouille méthodiquement le terrain, mais ne découvre aucun rebelle, la bande ayant réussi à fuir pendant la nuit. Nous récupérons, néanmoins, des pataugas, des vivres, des paillasses et un lot important de munitions diverses.

28.05.1959 Le Capitaine DETOUILLOIN rentre de permission et reprend les fonctions de commandant de la CCAS et d'officier-OPS. Le lieutenant GRIFFART reprend ses fonction d'adjoint du commandant de la CCAS.

(1) EBR = Engins blindés de reconnaissance à roues.

29.05.1959 Participation du Bataillon à l'opération « SIERRA 62 » qui se déroule dans la région du djebel SIDI-DRISS entre GRAREM et HAMMA-PLAISANCE, à l'initiative du Secteur de CONSTANTINE.

Son objet est de rechercher et détruire une FERKA rebelle signalée dans la région.

Le temps est très mauvais et rend difficile les héliportages.

- le P.C, les 3^{ème} et 4^{ème} Cies progressent jusqu'à la mechta BEN AMIDANE à 10 km au nord-est de BIZOT,
- les 1^{ère} et 2^{ème} Cies progressent jusqu'au pont sur l'Oued SMENDOU, sur la route de CONSTANTINE à EL-MILA.
- les autres troupes du Secteur présentes sur le terrain, pour leur part, fouillent la forêt des MOUILLAS.

Le Sous-Lieutenant de LANGHE, à la tête de la harka du Bataillon, est venu rejoindre nos compagnies.

Malheureusement, un violent orage de pluies et de très gros grêlons contrarie la progression et l'efficacité des fouilles, le terrain étant devenu détrempé et parcouru par des ruisseaux de boue.

L'opération est démontée à 19 h., le retour aux cantonnements d'AIN-ABID étant effectif à 21 h.

Mois de JUIN

01.06.1959 Deux tracteurs civils sont incendiés dans la région des fermes GUENAFED, ZEHANNA et BIR-KRATES, à 7 km au sud-est d'AIN-ABID et un élément du sous-quartier d'AIN-REGADA subit une embuscade.

Une patrouille de scout-cars de la CCAS, accompagnée de harkis commandés par le Sous-Lieutenant de LANGHE, arrête au sud de la ferme GUENAFED, un fuyard qui est remis à la gendarmerie d'AIN-ABID.

- 02.06.1959** * A partir des informations fournies par le prisonnier capturé la veille, le Bataillon monte une opération pour intervenir dans la région située au nord du djebel AMAR-OU-DJEFA.
Objet : intercepter et anéantir une bande de sept rebelles armés, qui a été localisée.
 L'opération est placée sous les ordres du Commandant SCHMITT.
 Elle met en œuvre : les 2^{ème} et 4^{ème} Cies, le Commando de l'O.R., la section d'appui de la CCAS, le maghzen du Capitaine BOULZE et des éléments du 9^{ème} Spahis de MONTCALM.
 Il est procédé à la fouille des mechtas BEN-LAHKTAR et BIR-BEICH.
 Plusieurs caches sont découvertes dans l'épaisseur des murs de pierres sèches de ces dernières, mais elles sont vides.
 Par contre, une dernière cache, révélée par le guide, contient cinq membres de l'OPA locale, recherchés depuis deux ans. Ils refusent de se rendre et sont abattus.
 La vallée de l'oued KROUF est également fouillée, sans résultat particulier.
- * A 13 h., la 1^{ère} Cie -aux ordres du Capitaine FUCHS- intervient sur demande des autorités de la ZNC dans la région de la ferme FAURE, à proximité de la mehta OULDJET-EL-CADI, à 5 km à l'ouest de HAMMA-PLAISANCE.
 Sa mission est de patrouiller en vue de récupérer les roquettes larguées par un avion T 6 contraint à l'atterrissage forcé.
 Malgré la présence et l'aide du pilote, les roquettes ne sont pas retrouvées.
 Toutefois, à l'occasion de la fouille, deux caches sont découvertes contenant vingt-sept paires de pataugas, différents effets militaires, de la nourriture et un fusil de chasse, qui sont saisis.
- 03.06.1959** Une prise d'armes est organisée sur le stade d'AIN-ABID à l'occasion du départ de quatre-vingt-trois appelés de la classe 57/I/A libérables.
 A son issue, ces soldats seront conduits à PHILIPPEVILLE pour embarquement, sous la protection d'un détachement du Bataillon.
- 04.06.1959** Des éléments du Bataillon montent une opération en vue de la recherche de membres de l'OPA du douar MERACHDA, à 8 km au sud d'AIN-ABID.
 Le Commando de l'O.R. prend position sur la cote 1167, à proximité de BORDJ MEHIRIS. La fouille du terrain s'avère assez pénible, car elle s'effectue à travers les blés qui, à cette période de l'année, sont presque à leur hauteur maximale.
 Plusieurs caches rebelles sont découvertes, mais vides.

05.06.1959 L'opération commencée la veille est poursuivie par la 2^{ème} Cie qui découvre également des caches et récupère une grenade et des vêtements.

06.06.1959 * Le Sous-Lieutenant BRANCHAT de la 2^{ème} Cie part en permission.

* Douze harkis du poste d'AIN-FAKROUN, qui relève du sous-quartier voisin, désertent.

Le Bataillon participe à leur poursuite en engageant les 2^{ème} et 4^{ème} Cies, et son PC.

La mission est de se porter à AIN-ARKO, de progresser vers le Chemin Départemental n° 10 (allant de OUED-ZENATI à AIN-BEIDA) et de fouiller le versant nord de la CHEBKA-DES-SELLAOUA, en liaison avec deux Groupes Mobiles de Sécurité (G.M.S.). Ces derniers, composés de F.S.N.A., ratissent le versant sud.

Le ratissage commence à 13 h., mais un violent orage gêne la progression parallèle des véhicules dans la plaine d'AIN-ARKO, ainsi que l'observation par air et d'éventuels appuis aériens.

Les compagnies bivouaquent sur le terrain et sous l'orage dans la région de DAHAR-EL-CHEBKA.

07.06.1959 A l'arrivée du jour, le ratissage reprend et les éléments engagés atteignent la piste reliant BIR-AMAR à ARMANDY-OURKIS.

ARMANDY-OURKIS est une ancienne station ferroviaire de la ligne : CONSTANTINE-TEBESSA. Une unité de dragons, avec ses chars légers, y stationne en permanence.

Le mauvais temps continue et gêne considérablement l'opération. Le franchissement -par les véhicules et les hommes- des oueds en crue coupant la piste BIR-AMAR/AIN-ARKO s'avère très difficile.

Pour sa part la 1^{ère} Cie, bientôt rejointe par la 2^{ème} Cie, participe à une fouille du djebel FORTASS, à proximité d'AIN-M'LILA, en ce qui concerne la région située entre le djebel KRAMSER et la maison cantonnière.

08.06.1959 Le Capitaine BORG rentre de permission

- 09.06.1959** Suite à un renseignement provenant de la S.A.S. d'AIN-ABID, le Bataillon monte une opération en vue du contrôle de la région située entre AIN-ABID et le versant nord du djebel AMAR-OU-DJEFA.
- Sa mission est d'intercepter une bande rebelle disposant d'armes automatiques.
- Le PIPER d'observation signale la fuite d'un groupe de H.L.L., mais ceux-ci ne peuvent être localisés et accrochés. Aucun résultat n'est obtenu.
- 10.06.1959** * Le Capitaine FUCHS part en permission.
- Le Sous-Lieutenant RUFFEL assure provisoirement le commandement de la 1^{ère} Cie.
- * Le Bataillon participe à une opération nocturne à 12 km au sud-ouest d'AIN-ABID.
- Sont engagées : les 2^{ème} et 3^{ème} Cies, le Commando de l'O.R., une section de la CCAS aux ordres du Sous-Lieutenant de LANGHE, un Commando du 3/67^{ème} R.A. et des éléments de la SAS d'AIN-ABID.
- Aucun contact n'est pris avec les rebelles.
- 11.06.1959** Le Capitaine L'HERITIER part en permission. Le Lieutenant BRALET prend provisoirement le commandement de la 3^{ème} Cie.
- 12.06.1959** Le Capitaine FUCHS rentre de permission et reprend le commandement de la 1^{ère} Cie.
- 14.06.1959** Le Bataillon est engagé dans une opération de contrôle dans la plaine d'OULAD-DREID, à proximité d'AIN-FAKROUN.
- A 14 h., la mise en place est réalisée sur la ligne de départ prévue. Le ratissage s'effectue en liaison à gauche avec le « groupe mobile de sécurité » -GMS- n° 8, et les éléments du 4^{ème} RCC.
- La mission des 2^{ème} et 4^{ème} Cies est de contrôler le djebel FORTASS et les mechtas OULED-AZIZ.

14.06.1959 (suite)

Le Commando de l'O.R. intervient à la mechta OULED-EL-KLAB où est signalé un important relais rebelle, mais les caches sont vides.

Un accrochage a lieu -en dehors du bouclage- à hauteur de KOUDIAT-MRARAN, à mi-chemin entre les postes de SIGUS et AIN-FAKROUN, là où des éléments du bouclage ont signalé des fuyards.

Le Colonel de SAINT-GERMAIN, qui dirige l'opération, demande que le Bataillon lui envoie un renfort de deux compagnies : les 2^{ème} et 4^{ème} Cies se dirigent aussitôt sur les lieux, mais ne peuvent entrer en contact avec les rebelles.

Au cours des fouilles, deux Bérêts Noirs du PC, Daniel CARBON et LOHEZIC s'amuse à dénicher des cigogneaux en montant sur un toit. Le deuxième cité intrigué par la présence d'une caisse en bois lui paraissant suspecte la renverse : il s'agit d'une ruche, avec les occupantes qui contraignent l'intrus à aller se mettre très rapidement à l'abri.

15.06.1959 * Le Lieutenant TEINTURIER est détaché du Bataillon en qualité d'instructeur au Centre de perfectionnement des cadres d'infanterie à PHILIPPEVILLE

*** Information générale :**

Le Ministre des Anciens Combattants, Raymond TRIBOULET, annonce la création d'une médaille « de la pacification ».

Il précise qu'il n'est pas exclu que des avantages matériels y soient attachés (mais l'attribution de la « carte du combattant » aux soldats ayant participé aux opérations d'ALGERIE est toujours refusée).

16.06.1959 Le Sous-Lieutenant GUEUDET arrive au Bataillon. Les fonctions d'Officier des transmissions lui sont confiées.

17.06.1959 La 3^{ème} Cie monte une embuscade dans le djebel OUASCH.

18.06.1959 Participation du Bataillon à l'opération T 70, commandée par le Colonel commandant le Secteur de MILA.
But : recherche et destruction de bandes rebelles dans les forêts des ARRES et de DJEMILA, dans la région de TEMESGUIDA et SIDI-MEROUANE.

18.06.1959 (suite)

Le départ a lieu à 3 h. ; après MILA, le convoi prend la piste jusqu'au poste de BAINEUR puis, après débarquement des véhicules, le ratissage commence. La piste, à partir du col de FEDOULES a fait l'objet de nombreuses coupure. La progression avec les mulets porteurs est assez chaotique, elle est ralentie notamment par le fait que certains des animaux perdent leur chargement.

Les hommes et le PC bivouaquent sur le terrain

19.06.1959 Au jour, le ratissage est repris, mais sans résultats connus.

Il fait chaud et les hommes sont fatigués.

Après démontage de l'opération, le regroupement s'effectue à AIN-DES-ELMA et le retour des véhicules à AIN-ABID est effectif à 21 h.

21.06.1959 Le Bataillon offre à un groupe de soldats la possibilité d'aller se baigner à PHILIPPEVILLE

Le départ a lieu à 5 h. et la plage est atteinte après trois heures de route. Après une journée de détente, quelque peu contrariée par les inévitables coups de soleil, le groupe est de retour à 21 h.

22.06.1959 La 3^{ème} Cie monte une embuscade dans le djebel OUASCH.

23.06.1959 La 2^{ème} Cie et le Commando de l'OR sont mis à la disposition du sous-quartier de MONTCALM, dont un élément assiège depuis la veille un groupe de rebelles retranchés dans les galeries de mines d'AIN-ARKO.

Cette opération fait suite à la collecte de renseignements obtenus le 2 Juin précédent à la mechta BEN-LAHKTAR.

Les Bérets Noirs remplacent, sur le terrain, les hommes du 9^{ème} Régiment de Spahis. La fouille des galeries se réalise avec l'assistance d'une équipe « grottes » du Génie. L'intervention est difficile du fait des éboulements, de la multiplication des boyaux et de leur saturation en gaz lacrymogènes.

Le Commando de l'OR récupère une sacoche contenant trois grenades défensives.

24.06.1959 Une tentative de sortie des rebelles est repoussée.

Au cours de sa progression, la 2^{ème} Cie appréhende, dans une galerie, trois responsables de l'OPA locale recherchés. Elle découvre plusieurs centaines de cartes d'identité appartenant aux habitants des douars TEMLOUKA et AIN-MELOUK, confisquées par les rebelles en 1958.

25.06.1959 La 4^{ème} Cie remplace les éléments affectés au bouclage des mines d'AIN-ARKO. Un rebelle, armé d'un P.M., est fait prisonnier.

27.06.1959 * La fouille des galeries ne donnant plus de résultats, il est décidé de procéder à leur destruction à l'aide d'explosifs, afin d'obstruer entrées et cheminées.

A 12 h. 30, une opération est improvisée dans le djebel OUM SETTAS, au nord d'AIN-ABID, une bande de rebelles y étant signalée. Il convient donc de la rechercher, de la localiser et de la détruire.

Interviennent sur le terrain :

- les 2^{ème} et 4^{ème} Cies du Bataillon,
- le P.E.G. et le Commando de l'OR,
- des éléments de la Compagnie de circulation routière et du maghzen de la SAS d'AIN-ABID,
- un commando de chasse venu de CONSTANTINE.

A la mechta OULAD-GOUAM, ce dernier ouvre le feu sur des fuyards et capture un rebelle blessé. L'accrochage se poursuit avec un groupe des H.L.L. cerné dans les rochers, qui est anéanti (mais le niveau des pertes de l'adversaire n'est pas plus précisément connu).

L'opération est démontée à la tombée de la nuit, vers 21 h. 30

*** Information générale :**

Nous apprenons que le 24 Juin dernier, le 1^{er} REP est intervenu dans les orangeries de la banlieue de BONE contre une bande de rebelles qui avait franchi le barrage électrifié. Après intervention des T6, des MISTRAL et des blindés, dirigés par le Général DULAC, commandant la zone est-Constantinois, les rebelles sont anéantis et perdent trente et un tués et quinze prisonniers.

30.06.1959 * Les tireurs d'élite du Bataillon effectuent un exercice d'entraînement sous les ordres du Capitaine DETOUILLON, à AIN-ABID

* Le Lieutenant BRALET part pour le GALAT n° 3, pour effectuer un stage d'observation aérienne.

**MUTATIONS et CHANGEMENTS de POSITION des OFFICIERS
du BATAILLON pendant le 2^{ème} TRIMESTRE 1959**

- L'Aspirant Robert MARTIN est nommé sous-lieutenant de réserve le 16 Avril 1959.
 - Le Sous-Lieutenant GUEUDET a intégré le Bataillon le 16 Juin 1959 en provenance du Centre d'instruction du 23^{ème} RI
 - Le Sous-Lieutenant Jean-Claude AOUSTIN a intégré le Bataillon en provenance de l'Ecole d'application d'infanterie de SAINT-MAIXENT
 - L'Aspirant Bernard JUGIEU est nommé sous-lieutenant de réserve le 26 Juin 1959
 - Le Lieutenant ORSA Jean-Claude MARTIN a quitté définitivement le Bataillon, sa permission libérable prenant fin le 22 Mai 1959
 - Le Capitaine Marcel DELHOMME a été affecté au Centre d'instruction régional de SARREBOURG, suivant avis de mutation daté du 2 Mars 1959 et a quitté le Bataillon
 - Le Lieutenant Pierre PORTELLI et le Capitaine Gérard OCHS (qui ne font pas partie du Bataillon de Corée) y ont effectué un stage d'avancement des réserves.
- * Le journal de marche et des opérations du Bataillon, pour la période du 01.04.1959 au 30.06.1959, a été tenu par le Lieutenant CEILLER

Le Chef de Corps a conservé un esprit "jeune"



Mois de JUILLET

**ORDRE de BATAILLE du BATAILLON
à la date du 01.07.1959**

CCAS – Cantonnement AIN-ABID

<u>NOMS</u>	<u>GRADES</u>	<u>DATES</u> de <u>NAISSANCE</u>	<u>FONCTIONS</u>
CHIRON de la CASINIERE Henry	Chef de Bataillon	25.06.1914	Chef de Corps
SCHMITT Jacques	Chef de Bataillon	21.07.1919	Cdt. en second
LELOUP Raoul	Chef de Bataillon	16.02.1907	Cdt. Major
DETOUILLON Robert	Capitaine	31.05.1926	Cdt. C.C.A.S
SCHUTZ Georges	Capitaine	25.07.1908	Trésorier (en permission)
DUBOIS Jacques	Capitaine	17.02.1917	Détaché EM (CONSTANTINE)
CEILLER Robert	Lieutenant	08.08.1926	O.R.
RAYNAUD Jean	Lieutenant	11.05.1933	Médecin-Chef
GRIFFART Philippe	Lieutenant	30.11.1919	Adjoint Cdt de Cie
de LANGHE Jacques	S/Lieutenant	05.01.1935	Cdt. PEG
BURTSCHHELL Jean-Louis	S/Lieutenant	31.07.1936	Officier Approv.
GUEUDET Guy	S/Lieutenant	03.08.1932	Officier trans.
RIVES Eloi	Adjudant	18.09.1923	Officier matériel
BLANCHARD Gilbert	Adjudant	23.02.1926	Chef section Appui

1^{ère} COMPAGNIE – Cantonnement : HAMMA

FUCHS Paul-Aloys	Capitaine	24.04.1908	Commandant Cie
RUFFEL Emile	S/Lieutenant	08.11.1933	Adjoint Cdt. de Cie
PILLORGET François	S/Lieutenant	26.11.1933	Chef de section
HANNOTIN Guy	S/Lieutenant	04.12.1934	Chef de section
LEGALL Joseph	Adjudant	23.06.1927	Chef de section
GILSON Jean	Aspirant	15.03.1938	Chef de section

2^{ème} COMPAGNIE – Cantonnement AIN-ABID

<u>NOMS</u>	<u>GRADES</u>	<u>DATES</u> de <u>NAISSANCE</u>	<u>FONCTIONS</u>
BORG Robert	Capitaine	05.09.1925	Cdt. de Cie
MARTIN Jean-Claude	Lieutenant	22.04.1933	Perm. libérable
LAUGERO René	S/Lieutenant	12.11.1936	Adjoint Cdt. de Cie
BRANCHAT Jean-Pierre	S/Lieutenant	05.10.1937	Chef de section
JUGIEU Bernard	S/Lieutenant	23.12.1937	Chef de section

3^{ème} COMPAGNIE – Cantonnement Maison du Caïd près de CONSTANTINE

L'HERITIER Louis	Capitaine	24.08.1914	Cdt. de Cie
BRALET Jacques	Lieutenant	26.02.1931	Adjoint Cdt. de Cie
MARCHAIS Jacques	S/Lieutenant (A)	30.05.1933	Chef de section
MARTIN Robert	S/Lieutenant	22.04.1933	Chef de section
AOUSTIN Jean-Claude	S/Lieutenant	15.01.1937	Chef de section
GERBER Edouard	Adjudant	19.05.1926	Chef de section

4^{ème} COMPAGNIE – Cantonnement AIN-ABID

ARDOUIN Philippe	Lieutenant (A)	16.05.1916	Cdt. de Cie
JESTIN Jean	S/Lieutenant (SA)	12.07.1935	Chef de section
PAPON Jean-Claude	S/Lieutenant	03.03.1933	Chef de section
JOUFFROY Alain	S/Lieutenant	06.07.1932	Chef de section
BOISARD Emmanuel	Adjudant	13.10.1926	Chef de section

- 01.07.1959**
- * Le Chef de Bataillon Henry CHIRON de la CASINIERE , commandant le Bataillon de Corée, est nommé Lieutenant-Colonel à compter de ce jour.
 - * Un accident de jeep se produit sur la route AIN-ABID/OUED-ZENATI, à 5 km d'AIN-ABID. Le soldat ENOUF est blessé à une jambe
 - * Le « Béret Noir » LOHERIC, de la section d'appui, blesse très grièvement le Caporal-Chef Jean-Pierre ECREPONT d'une balle dans le ventre en manipulant son arme, à AIN-ABID.
 - * L'Adjudant BOISARD est muté de la 4^{ème} Cie à la CCAS
- 02.07.1959**
- Le commandement organise une opération hélicoptérée dans le djebel SIDI-DRISS, codée « CIGALE »
- Divers éléments du Bataillon participent à ladite opération dont l'importance et le résultat ne sont pas connus.
- 03.07.1959**
- * Le Lieutenant CEILLER part en permission.
 - * Les Adjudants BLANCHARD et GERBER sont promus adjudants-chefs. Le Sergent-Chef CREQUER est nommé adjudant.
 - * Participation du Bataillon à l'opération YANKEE 10 qui se déroule dans les gorges du KRENEF, à 10 km au nord-ouest de CONSTANTINE.
- L'opération est placée sous les ordres du Lieutenant-Colonel BERTHET, commandant le Secteur de CONSTANTINE.
- Son objet est de boucler une zone d'insécurité et de procéder à la fouille du terrain.
- A l'occasion d'un accrochage, la 1^{ère} Cie est appelée à porter assistance à une unité amie. Au cours de cette intervention, les rebelles perdent un tué.

04.07.1959

* Le Caporal-Chef ECREPONT n'ayant pas survécu à sa blessure accidentelle reçue le 1^{er} Juillet précédent, une délégation du Bataillon se rend à CONSTANTINE. Elle comprend une douzaine de membres de la section d'appui, pour rendre les honneurs, six soldats de la CCAS pour porter la bière et les soldats CARBON et LEROY pour présenter les gerbes. Le cercueil est transféré de la chapelle de l'hôpital LAVERAN au cimetière de CONSTANTINE, où le Chef de corps prononcera des paroles émouvantes. Les camarades d'ECREPONT, et notamment le Caporal-Chef FUENTES qui l'avait connu en INDOCHINE, auront du mal à retenir leurs larmes.

* Le PC de l'Etat-Major de la 14^{ème} D.I. demande l'intervention en urgence d'une compagnie du Bataillon.

La 4^{ème} Cie, commandée par le Lieutenant ARDOUIN, rejoint donc le KROUB pour être engagée dans la région de GUETTAR-EL-AIECH, bourg situé à une vingtaine de km au sud de CONSTANTINE. Débarquée à la mechta OUED-SA, elle entame un ratissage vers le nord.

A 17 h. 30, la compagnie accroche un groupe rebelle sur la cote 795, à proximité de la piste reliant TELERGMA au KROUB, via OUED-SEGUIN. Les HLL se révèlent déterminés et efficaces, l'aviation de chasse doit intervenir pour appuyer les troupes au sol.

La section commandée par le Sous-Lieutenant Alain JOUFFROY est au cœur de l'action et il faudra attendre que le chef des rebelles soit abattu pour que la combativité de ces derniers diminue.

Au cours de l'accrochage, le Caporal Michel PARTHENAY est tué, le soldat MEKRI, F.S.N.A. reçoit une balle dans la cuisse, et c'est en tentant de lui porter secours que le Sous-Lieutenant JOUFFROY est grièvement blessé d'une balle dans le ventre. Lorsqu'il peut être mis à l'abri des tirs ennemis, le soldat MEKRI fait l'objet d'une évacuation sanitaire. Mais, ayant perdu beaucoup de sang, il succombe pendant celle-ci.

04.07.1959 (suite)

Cinq rebelles sont abattus et trois armes saisies : un PM BERRETA, un fusil anglais 303, un fusil de chasse (1)

Le nom du Caporal PARTHENAY sera donné au bordj de BOU-NOUARA, situé sur la RN 20 « CONSTANTINE/SOUK AHRAS » à 15 km à l'ouest d'AIN-ABID et tenu par des Bérêts Noirs de la 4^{ème} Cie (qui deviendra fin 1960 : la « Compagnie portée »).

Le nom du soldat MEKRI, tombé au champ d'honneur, ne figure pas au « Livre d'or » du Bataillon, mais il n'est pas impossible qu'il ait appartenu à un détachement de supplétifs engagés le même jour à côté des Bérêts Noirs de la 4^{ème} Cie.

Le Sous-Lieutenant JOUFFROY est évacué vers l'hôpital LAVERAN à CONSTANTINE où il séjournera une quinzaine de jours. Sa blessure est grave : la plèvre est touchée, il subira une amputation de deux côtes et d'une partie du foie. Puis, il sera transféré en France, à l'hôpital PERCY à CLAMART, pour y recevoir un complément de soins. Après ceux-ci, il pourra poursuivre ultérieurement sa convalescence.

Anecdote :

L'information de la famille du Sous-Lieutenant JOUFFROY, par l'administration militaire, en ce qui concerne la blessure qu'il a reçue, n'est pas précisément un modèle du genre :

Blessé, mais conscient, il avait écrit à sa famille et à un camarade, ancien élève officier de réserve de CHERCHELL, comme lui, pour les informer de son sort présent. Madame JOUFFROY-mère, qui n'avait pas reçu la lettre de son fils, a rencontré par hasard quelques jours plus tard sur un marché de DIJON, où elle faisait des courses, une amie, tante du camarade de CHERCHELL qui lui demande comment se portait son fils Alain, blessé et hospitalisé à CONSTANTINE. On peut imaginer les angoisses des parents du Sous-Lieutenant JOUFFROY, à l'époque non informés, jusqu'à ce qu'ils aient pu obtenir –à leur initiative- quelques informations sur l'état de santé de leur fils et la gravité de ses blessures.

(1) La « Dépêche de CONSTANTINE » publiera sous le titre collectif « une bande d'incendiaires anéantie dans la région du KROUB » un compte rendu de cette opération : *« Toujours dans la zone nord Constantinoise, à 5 km au sud-ouest d'AIN-SMARA, une opération montée sur renseignements a permis aux forces de l'ordre d'abattre quatre rebelles et de faire cinq prisonniers. L'armement récupéré comprend huit fusils de guerre et un fusil de chasse ... »*

Comme souvent, le résultat de l'opération annoncé par le journal ne correspond pas à celui relevé par le Bataillon (pertes rebelles, armes saisies). Par ailleurs, nos pertes ne sont pas évoquées.

04.07.1959 (suite)

Le Sous-Lieutenant JOUFFROY, bien que dégagé d'obligations militaires, sera d'ailleurs invité le 13 Octobre suivant à participer aux festivités de « CEVECOEUR 1959 » à AIN-ABID, où il se rendra effectivement.

05.07.1959 * Le Capitaine DETOUILLO part en permission exceptionnelle.

Il est remplacé, provisoirement, dans sa fonction d'officier opérationnel adjoint : par le Capitaine BORG et, dans sa fonction de commandant de la CCAS : par le Lieutenant GRIFFART.

* Les tireurs d'élite du Bataillon partent en permission d'une journée pour PHILIPPEVILLE, sous la responsabilité du Sous-Lieutenant BRANCHAT. l'Aspirant-médecin REVERDY détaché de la SAS d'AIN-ABID les accompagne.

Près de la Place du Cap Jeanne d'Arc, à l'est de PHILIPPEVILLE, le GMC du Bataillon qui les transporte entre en collision avec un véhicule léger occupé par cinq militaires permissionnaires.

Les deux véhicules sont hors d'usage.

06.07.1959 Participation du Bataillon à l'opération YANKEE II aux ordres du Colonel de la CASINIERE dans la région du djebel KARKARA.

Son objet est d'attaquer et détruire un groupe de huit rebelles ravitailleurs signalé.

Le départ est fixé à 3 h. du matin et le convoi stoppe à HAMMA-PLAISANCE pour attendre le lever du jour.

Le ratissage, effectué par les 1^{ère} et 2^{ème} Cies, se réalise sur des terrains récemment incendiés. Aucun contact avec les rebelles ne peut être pris.

L'opération est démontée en fin d'après-midi, les véhicules de retour attendant nos soldats à proximité de ROUFFACH.

- 08.07.1959** * Obsèques à CONSTANTINE du Caporal PARTHENAY et du soldat MEKRI.
- * Le Bataillon change de statut et est affecté en réserve de corps d'armée à la disposition du corps d'armée de CONSTANTINE.
- 09.07.1959** Participation du Bataillon à l'opération YANKEE 12, aux ordres du Lieutenant-Colonel commandant le quartier de CONDE-SMENDOU.
- Son but est la recherche et la destruction d'une « ferka » rebelle localisée aux environs du douar BABA-ALI, au sud-ouest d'EL-MALAH.
- Le terrain est ratissé et fouillé, mais le gros des HLL recherchés ne peut être accroché.
- Néanmoins, nos adversaires perdent deux tués dans l'affaire.
- 10.07.1959 (1)**
- * Le Capitaine DETOUILLOIN rentre de permission. En conséquence, le Capitaine BORG qui le remplaçait en son absence reprend le commandement de la 2^{ème} Cie.
- * Le Colonel de SEZE appelle de PARIS le Colonel de la CASINIERE pour prendre des nouvelles du Sous-Lieutenant blessé Alain JOUFFROY.
- Le Chef de corps, à l'occasion d'un déplacement vers le PC/secteur de CONSTANTINE au Camp FRAY, en vue de la préparation des cérémonies du 14 Juillet, rend visite à l'hôpital LAVERAN au dit Sous-Lieutenant JOUFFROY.
- * Une patrouille de scout-cars de la CCAS intervient dans la région de l'oued MERACHA. Des éléments de la 4^{ème} Cie l'accompagnent. Le Lieutenant ARDOUIN qui les commande fait ouvrir le feu sur des fuyards.
- D'après les renseignements recueillis postérieurement, les chefs HLL AOUANE et RABAH, ainsi que trois de leurs hommes, auraient été blessés dans l'affaire.

(1) A partir de cette date, il est possible de disposer d'une partie des carnets annotés par le Colonel de la CASINIERE

- 11.07.1959** * Le Capitaine FUCHS part en permission. Le Sous-Lieutenant RUFFEL prend, provisoirement, le commandement de la 1^{ère} Cie.
- * Le Général français VALLUY et le Général allemand SPEIDEL sont accueillis à AIN-ABID par le Chef de corps et inspectent les installations du Bataillon.
- * Un renfort de cinquante neuf recrues est affecté au Bataillon dans le cadre du plan : NEMOURS 3/1959.
- * L'Aspirant SEJOURNE arrive au Bataillon. Il est affecté à la 4^{ème} Cie.
- * Un coup de main de la 4^{ème} Cie, aux environs d'AIN-ABID, entraîne la mort de quatre rebelles.
- * Le Bataillon reçoit un message radio d'alerte : le lieu d'intervention prévu est PHILIPPEVILLE où vont se dérouler des élections.
- La codification habituelle des « alertes » est la suivante :
- ARLETTE : le préavis est de six heures
 - MARIE : il faut prévoir une intervention à tel endroit, pour telle heure
 - ROSE : fin de l'alerte.
- 12.07.1959** L'alerte-élections est levée à 18 h.
- 13.07.1959** * Le Bataillon s'entraîne à un exercice de défilé.
- * Un accident de voiture se produit sur la route d'AIN-ABID à MONTCALM, à 7 km d'AIN-ABID. Le Caporal-Chef STRAUB, de la section scout-cars de la CCAS, est grièvement blessé.
- * Les rebelles incendient des champs de blé. Une patrouille de scout-cars est envoyée sur les lieux.
- 14.07.1959** Les 2^{ème} et 3^{ème} compagnies défilent à CONSTANTINE.
La sécurité en ville est assurée par les 1^{er} et 4^{ème} compagnies.

- 15.07.1959** * Les libérables de la classe 57-I-B sont conduits à CONSTANTINE en vue de passer la visite-radio habituelle.
- * Au camp FRAY, le Colonel de la CASINIERE présente au Général JANNOT, au cours d'une revue, les nouvelles recrues du plan NEMOURS 3. Le Chef de corps ayant fait remarquer au général que trente des cinquante neuf arrivants sont inaptes ou peu aptes aux activités opérationnelles, il est prévu qu'une liste des inaptes soit adressée au Commandant AUBIN à CONSTANTINE.
- * A la demande du Chef de la SAS d'AIN-ABID, le Capitaine BOULZE, un élément de la CCAS et le Peloton d'Elèves-gradés, commandé par le Sous-Lieutenant de LANGHE réalisent un coup de main dans les environs immédiats de la ville.
- 16.07.1959** Plusieurs patrouilles de « Bérêts Noirs » interviennent dans le bled avoisinant AIN-ABID, en vue de la protection des récoltes.
- 17.07.1959** Le Chef de corps participe en début de matinée à un briefing au P.C./Division à CONSTANTINE, en vue de la préparation d'une opération.
- Cette dernière débutera le lendemain, dans la région d'AIN-KERMA, avec des éléments de ce quartier aux ordres du Commandant VENER.
- Un briefing interne au Bataillon intervient à 16 h. 30, à AIN-ABID.
- 18.07.1959** Le Bataillon est engagé à AIN-KERMA, en liaison avec plusieurs unités-amies dont les noms de code-radio sont : BOTTE, BOUDEUR, BOUTONNER, BOULANGE. La durée prévisible de l'opération est, en principe, une journée.
- L'adversaire serait une bande rebelle d'une quarantaine d'hommes.
- Le résultat n'est pas connu.
- 19.07.1959** Le Chef de corps est convoqué à CONSTANTINE à un briefing, à 8 h. au PC/Division.

20.07.1959 L'opération prévue, codée « YANKEE 13 » se développe dans la région du douar BABA-ALI, aux ordres du Colonel DUMONT, commandant le secteur de CONSTANTINE.

Sont engagés aux côtés du Bataillon : des éléments du 21^{ème} Spahis, de la compagnie de circulation routière « C.C.R. », des groupes mobiles de sécurité et la section « grottes » du 63^{ème} Régiment du Génie.

L'objet est d'accrocher un important parti rebelle pouvant être composé de trois ferkas, soit environ cent hommes, signalé dans la région.

Le compte rendu du J.M.O. du Bataillon donne les précisions suivantes :

Au cours de sa progression le long de la falaise sud du djebel EL MALAH, la 2^{ème} Cie fait un prisonnier qui fournit des renseignements, à la lumière desquels elle cerne une grotte très profonde. Un accrochage brutal se produit. A midi, sept rebelles se sont rendus, mais il reste dans la grotte le chef du groupe et son adjoint, armés.

A 16 H. 45 le Sous-Lieutenant LAUGERO descend dans la grotte. Des coups de feu sont entendus de l'extérieur. Le Sous-Lieutenant, blessé, ne peut ni se manifester, ni ressortir. Le Sous-Lieutenant BRANCHAT entre dans la grotte pour secourir son camarade, mais il est blessé à son tour (une première fois au poignet).

Ayant réussi à s'extraire péniblement par une faille latérale, le Sous-Lieutenant LAUGERO atteint au bassin et au visage est évacué par hélicoptère. Le Sous-Lieutenant BRANCHAT peut enfin être sorti de la grotte. Il est grièvement blessé au poignet, au thorax et à l'épaule. Il est évacué par une deuxième rotation de l'hélicoptère.

La 1^{ère} Cie s'installe sur le djebel ZOUAOUI pour un bivouac de nuit.

21.07.1959 * L'opération « YANKEE 13 » se poursuit.

Au retour du jour, les fouilles des grottes et de la falaise reprennent. Il est procédé à la destruction des grottes par explosifs.

Nos pertes s'élèvent à : deux officiers blessés, leurs P.A. n'ayant pas été retrouvés.

Les rebelles perdent neuf tués et sept prisonniers, dont certains sont blessés, huit armes avec leurs munitions (quatre Mauser, un fusil 303, deux fusils de chasse, un Lebel modèle 86-93) et des documents sont saisis.

21.07.1959 (suite)

Le Capitaine BORG présent sur les lieux de l'action confirme, dans une correspondance privée ultérieure, les faits dans ces termes :

« LAUGERO et BRANCHAT ont été blessés hier dans la région d'EL-MALAH, à 200 m du lieu où JUGIEU s'est fait blesser le 20 Mai, il y a exactement deux mois. Voici comment ça s'est passé : vers 7 h. 30, en fouillant les grottes, la Section BRANCHAT capturait un premier rebelle qui indiquait la présence d'une quinzaine de fells plus au fond. Alertée, la section « grottes » gazait la galerie d'où sortirent huit rebelles avec six armes.

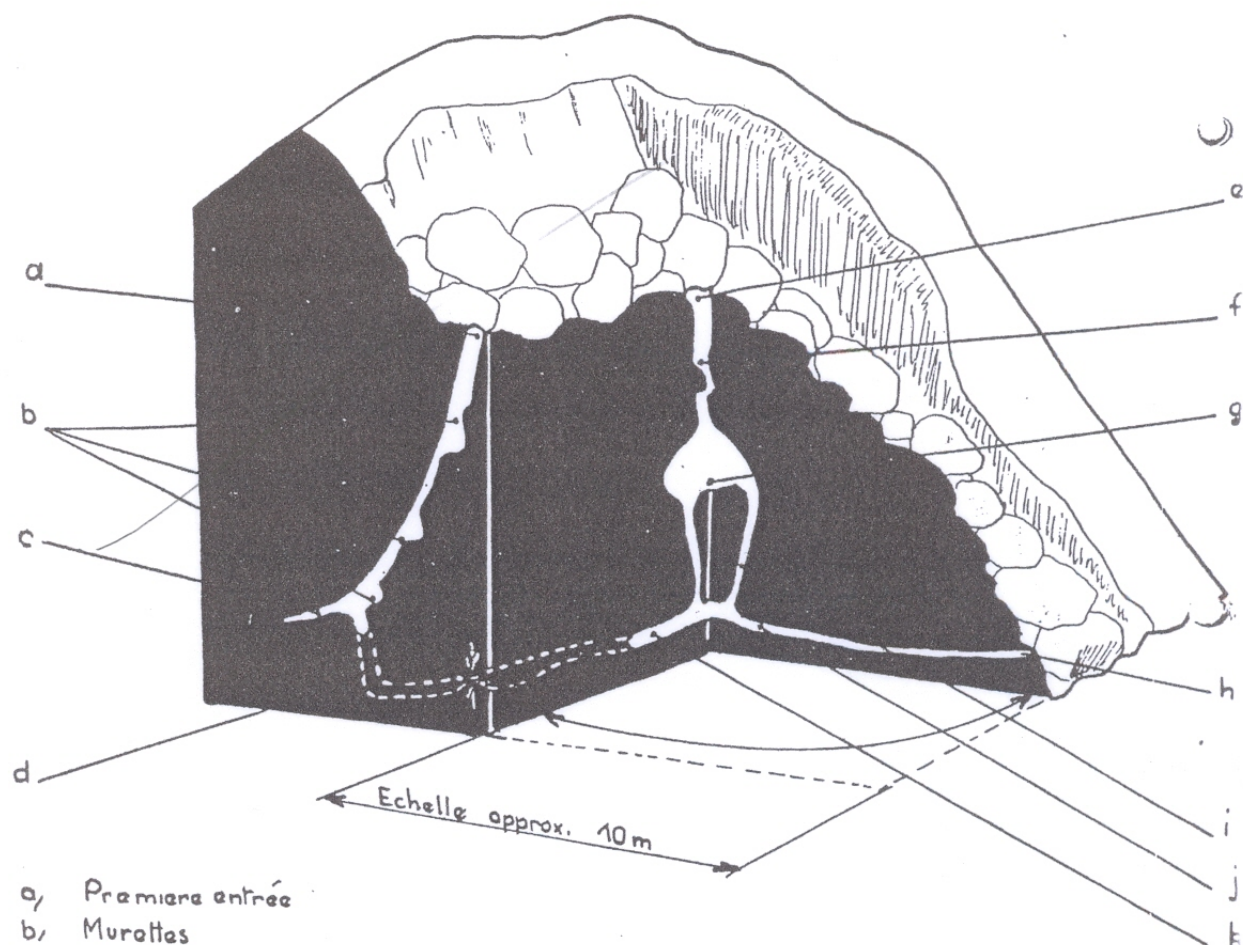
L'interrogatoire des rebelles indiquait que le chef de section et son adjoint en armes étaient encore camouflés dans un boyau latéral. LAUGERO d'abord, puis BRANCHAT avec une équipe et des sapeurs retournèrent au fond. LAUGERO devait découvrir les fells qui tirèrent sur lui et le blessèrent. Ne l'entendant plus, BRANCHAT alla à son secours avec quelques volontaires, mais il fut lui-même blessé. Des « suspects » furent introduits dans la galerie avec mission d'encorder les deux blessés : ils furent également flingués. Enfin LAUGERO qui, désarmé, avait fait le mort pour ne pas être achevé, put s'enfuir en rampant et aboutit à une issue latérale située à une trentaine de mètres et d'où on put le dégager à grand peine. Quant à BRANCHAT, qui avait été blessé une deuxième fois, il put enfin être encordé et tiré du trou, non sans qu'il se fasse flinguer une troisième fois au passage.

Ils furent immédiatement évacués par ventilateur. BRANCHAT est touché au poignet droit, poumon gauche, épaule droite. LAUGERO est touché au ventre et a reçu des éclats de pierre dans un œil qui semble en très mauvais état, mais les toubibs ont bon espoir de sauver nos deux camarades.

Quant à la grotte, nous l'avons -en désespoir de cause- gazée à mort et fait sauter avec 100 kg. de T.N.T.

Le Bataillon a reçu les félicitations officielles du Général JANNOT, mais je trouve que c'est un succès cher payé ».

Jean-Pierre BRANCHAT confiera quelques mois plus tard, à un camarade, Ancien du Bataillon rencontré en métropole, que le moment le plus difficile de son évacuation avait été celui où -désarmé et blessé- il était hissé de l'extérieur tout en étant protégé par un de ses hommes. Ce dernier lui-même attaché au bout d'une corde, suspendu dans le vide à l'intérieur de la grotte et armé de son PM, cherchait à empêcher et à gêner le tir du rebelle survivant se trouvant au fond de la grotte.



- a, Première entrée
- b, Murettes
- c, Premier prisonnier
- d, 3 prisonniers 2 armes après gaz
- e, Deuxième entrée 4 prisonniers 4 armes
- f, Corniche où se trouvaient le Medecin Lt Raynaud et le Soldat Penas
- g, Position du SLt Branchat Blessé
- h, Issue du Boyau par lequel s'est échappé le SLt Laugero
- i-k, Position des 2 H.L.L armés restés dans la grotte
- j, Position du SLt Laugero Blessé

**Dessin sommaire de la grotte dans laquelle ont
été blessés les S/Lieut. LAUGERO et BRANCHAT**

21.07.1959 (suite)

Dans son n° 20 de Juin 1986, le « PITON » publiera, à partir de documents et d'informations provenant du Lieutenant-Colonel de la CASINIERE, l'article ci-après :

« Vous pourrez lire ci-après le récit du combat au cours duquel les Sous-Lieutenants LAUGERO et BRANCHAT de la 2^{ème} Cie du Bataillon de Corée se sont signalés par leur audace et un courage tenant à l'héroïsme.

Très grièvement blessés au cours de l'action, ces deux jeunes officiers de réserve ont vu leur fait d'armes justement récompensé par l'attribution de la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur et de la Croix de la Valeur militaire avec Palmes.

Le Sous-Lieutenant LAUGERO, du contingent 1957/2/B, E.O.R. de la Promotion 802 de l'E.A.I. de SAINT-MAIXENT, était déjà titulaire de deux citations.

Le Sous-Lieutenant BRANCHAT, du même contingent E.O.R. de CHERCHELL, avait déjà été cité une fois.

Compte rendu officiel de l'accrochage du 20 Juillet 1959

- 1.- Emplacement : * Douar BABA ALI, 3 km sud-ouest
d'EL-MALAH Secteur de Constantine
- 2.- Unités participantes: : * Bataillon de Corée
* Eléments du Secteur de Constantine
* Section grotte de la zone nord Constantinois
* Un piper
- 3.- Pertes amies : * 2 officiers grièvement blessés au Bataillon
* 2 P.A. modèle 50 perdus au fond d'une grotte
(totalement détruite à l'issue de l'opération)
- 4.- Pertes rebelles : * 3 tués
* 7 prisonniers
* 8 fusils saisis (6 fusils de guerre, 2 fusils de
chasse)

21.07.1959 (suite)

5.- Circonstances de l'action

Le 20 Juillet 1959, le Bataillon de Corée a reçu la mission de fouiller la barrière rocheuse située au sud du douar BABA ALI dans la région d'EL-MALAH, divers éléments du Secteur de CONSTANTINE assurant le bouclage à son profit.

Vers 8 h. 15, la 2^{ème} Cie commandée par le Capitaine BORG fouille les falaises de la cote 1004 à un km de la mehta BOUALSA.

Les éclaireurs de la 2^{ème} Section, commandée par le Sous-Lieutenant BRANCHAT, et parmi eux le Caporal DUTERDE, progressent lentement parmi les roches éboulées lorsqu'ils relèvent des traces de passage récent. SOROKA et JOACHIM s'engagent dans une faille étroite, abattent trois murettes successives qui obstruent le boyau et sont alors accueillis par une explosion de grenade. Après avoir riposté, ils capturent un prisonnier blessé qui reconnaît faire partie d'une bande d'une dizaine de rebelles armés, dissimulés dans la grotte.

La « section grotte » de la zone nord-Constantinois est alors demandée et à 11 h. les reconnaissances commencent en vue de traiter la grotte aux « lacrymogènes ».

Entre 11 h. 50 et 13 h. 30, huit rebelles et six armes (quatre fusils de guerre et deux fusils de chasse) sont sortis de la grotte. Interrogés, les hors la loi révèlent que le chef de groupe et son adjoint, armés de Mauser, ont refusé de se rendre, et sont restés camouflés dans la grotte.

Vers 16 h. 45, après avoir entendu des gémissements provenant du fond de la grotte, le Capitaine BORG donne l'ordre au Sous-Lieutenant LAUGERO (accompagné d'un Aspirant du Génie et du soldat CALDERON, interprète) d'en effectuer la fouille sur les indications d'un prisonnier.

Vers 17 h. 10, on entend un échange confus de coups de feu au fond de la grotte. Les soldats MEKKIOUI et PENAS rendent compte qu'ils n'aperçoivent plus le Sous-Lieutenant LAUGERO et que celui-ci ne répond plus. L'Aspirant du Génie et le soldat CALDERON confirment ce renseignement.

21.07.1959 (suite)

Aussitôt, le Sous-Lieutenant BRANCHAT, qui se tenait à l'ouverture de la grotte avec le Capitaine BORG et le Médecin-Lieutenant RAYNAUD, descend à son tour pour tenter de retrouver son camarade. Les rebelles ouvrent le feu sur lui. Il appelle LAUGERO qui ne répond toujours pas et tente à plusieurs reprises de s'approcher de son emplacement présumé. Il est blessé une première fois au poignet, puis une seconde à la poitrine et perd son sang en abondance.

Le Médecin-Lieutenant RAYNAUD tente de descendre dans la grotte pour le soigner. Les rebelles tirent toujours, le soldat PENAS protège nos mouvements par des tirs de P.M.

Entre temps, des bruits suspects sont perçus à une vingtaine de mètres plus bas par des hommes armés qui gardent les issues et aperçoivent la main du Sous-Lieutenant LAUGERO sortant d'une faille du rocher. Les travaux de déblaiement sont aussitôt entrepris. LAUGERO, dégagé et soigné par un infirmier (le médecin étant dans la grotte), est aussitôt évacué par hélicoptère. Il est blessé à la face, aux thorax et au ventre et a laissé échapper son P.A. dans la grotte. Surpris par les rebelles et son P.A. s'étant enrayé, il a été blessé alors qu'il progressait dans un boyau latéral, sa lampe de poche s'étant accidentellement allumée. Il a rampé pendant de longs mètres dans un boyau extrêmement étroit, malgré les violentes douleurs que provoquent ses blessures. Evacuation à 18 heures.

Vers 18 h. 15, le Sous-Lieutenant BRANCHAT est hissé au bout d'une corde par le Médecin-Lieutenant RAYNAUD et le soldat MEKKIOUI, aidés du Sergent DUTERDE et du Capitaine BORG. Malgré les efforts du soldat PENAS qui protège son évacuation, il est touché une troisième fois à l'épaule droite pendant son ascension. Le Médecin-Lieutenant RAYNAUD le soigne et l'hélicoptère l'évacue à 18 h. 30

A 18 h. 30, les dispositions sont prises pour regrouper le personnel et faire sauter la grotte. La destruction par la Section grotte a lieu à 18 h. 40. Une très forte charge d'explosif (100 kg) provoque l'éboulement total des rochers.

A 19 h., les unités se replient vers EL-MALAH, point de regroupement, et l'opération est démontée pour être reportée dans la région du djebel ZOUAOUI. »

21.07.1959 (suite)

- * L'Aspirant Bernard JUGIEU, cité à l'ordre du Corps d'armée, reçoit la Valeur militaire avec étoile de vermeil.

*** Information générale**

L'opération « JUMELLES » débute dans le cadre du plan du Général en chef CHALLE, en KABYLIE.

Le Général a installé son PC « ARTOIS » dans la forêt de l'AKFADOU. Des effectifs de troupe très importants attaquent les bases rebelles, précisément dans le massif de l'AKFADOU, dans la région de TIZI-OUZOU et de la vallée de la SOUMMAM.

De nombreux camions ont amené des troupes du Constantinois et un véritable pont aérien a été établi entre le dispositif « JUMELLES » et ALGER et CONSTANTINE.

22.07.1959 * L'aumônier de la 14^{ème} D.I., le père de la SALLE rend visite au Bataillon à AIN-ABID.

- * La 3^{ème} Cie se rend au sous-quartier de ROUFFACH en vue de la récupération d'un important stock de blé.

* Le Sous-Lieutenant JESTIN est muté de la 1^{ère} Cie à la 2^{ème} Cie.

* Le Sous-Lieutenant MARCHAIS rentre de permission.

- * Des incendies de récoltes étant signalés, le Bataillon détache des patrouilles pour tenter de prévenir l'extension de ces actions rebelles.

24.07.1959 Le Chef de Corps participe à un briefing à 8 h. 30 au PC/Secteur de CONSTANTINE en présence du Général MARGUET.

Une opération est prévue dans la région de SAINT-ANTOINE, bourg situé sur la RN 43 à 3 km au sud de PHILIPPEVILLE.

Sont engagées les 1^{ère}, 2^{ème} et 4^{ème} compagnies du Bataillon dont la mise en place doit être effective le même jour à 19 h., dans la zone : SIDI-ZERGOUR, TEMAR et ferme TRIBOULET. Nos soldats doivent bivouaquer sur place.

25.07.1959 L'opération de ratissage commence à la levée du jour à partir des bases occupées la veille. Elle ne donne pas de résultat. Un Béret Noir de la 2^{ème} Cie, blessé accidentellement, est évacué. L'opération est démontée dans l'après-midi, nos soldats sont transportés par camion jusqu'à SIDI-MESRICH où, arrivés à 18 h. 30, ils s'installent pour bivouaquer à l'entrée du bourg. Dans un champ de pastèques, voisin, les soldats prélèvent de quoi se rafraîchir.

26.07.1959 L'opération est reprise à partir de 8 h. en direction de TAMALOUS et de DOKNA. La mer est aperçue à 5 km environ. L'oued TIRICENE est atteint à 12 h. et sa vallée est fouillée. Pas plus que la veille, l'accrochage recherché avec les rebelles ne se produit pas et l'opération est démontée à 18 h. Le convoi de camions, formé à DOKNA à 20 h. 30, est de retour à AIN-ABID à 01 h.00

27.07.1959 * Les libérables de la classe 57-I-B quittent le Bataillon.

* Le Sergent ROBILLON de la 4^{ème} Cie, manipule un engin explosif saisi en opération. Ce dernier explose et le blesse, nécessitant son évacuation par scout-car.

* **Souvenirs :**

A l'occasion d'une discussion au mess d'AIN-ABID, relative aux actions terroristes dont sont victimes les civils en ALGERIE, un officier évoque un souvenir sur le sujet :

Un camarade de SAINT-CYR, rencontré fortuitement à ALGER en Août 1955 à qui il disait son espoir que les événements d'ALGERIE ne conduiraient pas à une issue aussi désastreuse qu'en INDOCHINE, lui avait dit après un temps de réflexion :

« Au début, je l'ai cru comme toi, mais je sens venir des craquements importants. Pour exemple, dans les AURES au cours d'une action de mon régiment de la Légion, nous avons intercepté un jeune Algérien, porteur d'une carte d'étudiant en Sorbonne. Comme on lui faisait remarquer qu'il s'était aventuré dans des endroits très dangereux, il répondit avec arrogance :

« Que croyez-vous ? Je suis ici volontairement avec quelques autres. Nous sommes venus pour vous chasser d'ALGERIE »

27.07.1959 (suite)

On lui fit remarquer que lui et ses copains formaient un clan ultra-minoritaire. Il répondit alors :

« Bien sûr, le sentiment national algérien n'existe pas encore, mais nous allons le faire naître dans un bain de sang. Nous allons commettre des exactions de plus en plus poussées pour provoquer vos représailles. Les éléments francophiles seront éliminés les uns après les autres et l'opinion publique finira, de gré ou de force, par basculer de notre côté. Nous sommes d'ailleurs déjà assurés du soutien de l'étranger et de divers appuis à PARIS même ».

Le Légionnaire, auteur de la confidence, devait être tué au combat dans les AURES peu de temps après, mais les sinistres propos qu'il avait rapportés devaient trouver une application sans tarder.

L'Officier du Bataillon a poursuivi :

« Alors que les violences contre la population se multipliaient au cours du 3^{ème} trimestre 1955, le Bataillon eût à intervenir dans l'est-Algérois et, à cette occasion, il fut confronté à une véritable vision d'horreur : dans une ferme isolée, entourée par les cadavres du bétail abattu sur lesquels tourbillonnaient d'énormes essaims de mouches, nous découvrîmes les corps des quatre fermiers : deux hommes égorgés et émasculés, une femme enceinte éventrée, le fœtus posé sur son visage, une autre femme assassinée avec la même sauvagerie.

Il a été difficile pour l'encadrement du détachement de calmer, et même de désarmer certains Bérets Noirs, rendus fous par une telle vision d'horreur.

Ces événements illustrent bien une volonté purement politique, froidement concoctée et appliquée au profit d'un terrorisme revêtu d'oripeaux religieux (1).

Le jour de cet épouvantable constat, nous n'avons d'ailleurs pas pu nous affronter aux terroristes rebelles.

(1) Les actions du 5^{ème} Bureau de l'Armée, chargé de la « guerre psychologique » et de contrer la « guerre subversive » n'ont pas été à la mesure de la détermination cynique des rebelles

- 28.07.1959** * Le Chef de Corps participe à une réunion à CONSTANTINE, en présence du Général GANDOET, du Colonel du CORAIL et du Commandant TRIMONDEAU.
- * Les 2^{ème} et 4^{ème} Cies interviennent dans les environs de la ferme du Caïd, en banlieue de CONSTANTINE, pour lutter contre des incendies.
- 29.07.1959** Le Sergent-Chef MOGNOLLE qui faisait fonction d'adjudant de Cie à la 1^{ère} Cie, quitte le Bataillon pour rejoindre son nouveau poste à l'Ecole militaire inter-armes de CHERCHELL.
- 30.07.1959** * L'Aspirant GILSON, muté de la 1^{ère} Cie à la 2^{ème} Cie, rejoint son nouveau poste à AIN-ABID.
- * Les Sous-Lieutenants LAUGERO et BRANCHAT, hospitalisés à l'Hôpital militaire LAVERAN à CONSTANTINE, sont faits chevaliers de la Légion d'honneur et sont décorés par le Général GANDOET en personne, en présence du Colonel de la CASINIERE.
- * Un briefing a lieu au PC/Division à 11 h. 30, auquel assiste le Chef de Corps.
- 31.07.1959** * Le Capitaine SCHUTZ, parti en permission, est de retour.
- * Le Général GANDOET est invité à déjeuner à AIN-ABID par le Chef de Corps. Les commandants de compagnies du Bataillon participent au repas.

* **Anecdote :**

Le PITON n° 32, du mois de Septembre 1992, publie le souvenir suivant du Sergent-Chef JOURNET, datant (probablement) du mois de Juillet 1959 :

« Un dimanche à SIDI-MABROUCK, en banlieue sud de CONSTANTINE, nous nous arrêtons devant un bistro. Il ne pleuvait pas encore, mais le temps était incertain. Le conducteur a un moment d'hésitation avant d'entrer et dit à haute voix : « je laisse mon plastique dans le coffre de la traction ». Nous retrouvons à l'intérieur des Bérets Noirs de la 3^{ème} Cie, stationnée à la ferme du Caïd.

A peine un quart d'heure plus tard, et dans un brouhaha inattendu, nous entendons l'ordre « les mains en l'air ».

Capitaine L'HERITIER en tête, nous nous sommes exécutés. Un peloton de gendarmes mobiles venait de cerner le café suite à une dénonciation du marchand de brochettes, installé dehors près de l'entrée, qui ne comprenant pas bien les subtilités de la langue française, avait confondu imperméable (en plastique) et explosif de la même appellation ».

01.08.1959 * Les Sous-Lieutenants de LANGHE et Emile RUFFEL sont nommés « Lieutenants 2 galons » à compter de ce jour.

Comme c'est l'habitude, chacun d'eux invite ses camarades à un « pot » de compagnie, le premier à 11 h. 15, le second à 14 h. 30

* Le Lieutenant René TEINTURIER est muté de la 2^{ème} à la 3^{ème} Cie.

* Le Bataillon est engagé dans une opération se déroulant dans la région du douar BABA-ALI.

La mise en route du convoi a lieu à 15 h.

Son objet est la recherche, l'interception et la destruction d'une « ferka » rebelle forte d'une trentaine d'hommes.

D'autres unités-amies, ayant pour code « BOUVILLON » « BOULANGE » et « CHAPELLE » y participent.

Le briefing, au cours duquel les rôles sont définis, a lieu à HAMMA. A son issue, les opérations de ratissage débutent.

La manœuvre est organisée autour du concept suivant :

Après le ratissage diurne, le Bataillon se retire, phares allumés en laissant sur le terrain, aussi discrètement que possible, des sections qui auront pour mission de tendre des embuscades nocturnes.

Les éléments du Bataillon qui ne participent pas à ce montage s'établissent pour la nuit à la ferme LOCHARD. Les liaisons-radio entre PC et hommes demeurés sur le terrain s'évèrent difficiles du fait de la configuration des lieux.

La nuit se passe sans événements significatifs.

02.08.1959 * L'opération commencée la veille est démontée en début de matinée et les Bérêts Noirs sont de retour dans leurs cantonnements avant midi.

02.08.1959 (suite)

* Le Lieutenant Jacques BRALET rejoint son nouveau poste d'observateur aérien à OUED-HAMIMINE. Il quitte donc le Bataillon.

* Le Chef de Corps est convoqué à une réunion, au PC/Secteur, rue de France à CONSTANTINE, à 16 h.

* **Information générale :**

Une rumeur circule dans les rangs du Bataillon (sans doute nourrie par le fait que nous sommes en période de forte canicule), selon laquelle un incendie de forêt, déclaré au cours d'une opération dans les AURES, aurait entraîné la mort de plusieurs dizaines de soldats français. Le chiffre de 45 est même avancé.

Il ne faut pas penser que les avatars dus aux incendies de forêts représentaient, pour les troupes sur le terrain, un risque fantasmagorique.

Lorsqu'il publiera, fin 1961, son livre « Avec les paras des 1^{er} REP et 2^{ème} R.P.I.M.A. », l'aumônier de ces unités, le Père Louis DELARUE, décrira un épisode opérationnel auquel il a participé.

Il s'agit d'une action dans les monts de l'OUARSENIS, à proximité d'une forêt de pins et il fait une chaleur écrasante :

« 19 Juillet 1957.- Depuis hier, un feu couve au dessous de nous, au nord-ouest ... On ne s'en est pas inquiété. Mais, dès 13 h., le Capitaine GUILLEMINOT rend compte qu'il a pu parvenir avec sa compagnie dans une clairière ; ils sont environnés par les flammes. Tout sauvetage par leurs propres moyens paraît impossible. Un hélico envoyé pour les repérer ne parvient pas à crever l'écran de fumée qui les dissimule. Mais le « D.I.H. » (1) qui nous est rattaché risque son va-tout pour les amis que personne d'autre ne peut aider ; l'un d'eux s'y roussit le fuselage, pendant les quelques secondes qu'il passe au sol dans la clairière. Et quand, fuyant nous aussi, par ce providentiel coupe-feu, l'incendie qui monte à l'assaut de 1.032, nous sommes enfin renseignés, c'est pour apprendre qu'ils ont enlevé du milieu des flammes quatre vingt douze hommes suffoquant, pour qui tout espoir semblait perdu. ...

(1) « D.I.H. » : détachement d'intervention d'hélicoptères.

02.08.1959 (suite)

C'est ainsi que se scelle, entre Armes, une estime, une camaraderie que nul chez les civils ne connaîtra jamais. Leurs noms ? Celui même de leur D.I.H. ? Je ne le saurai peut-être jamais. Qu'importe ? A dater de ce jour plus particulièrement tous « ceux des hélicos » sont nos amis. Ils ont réussi là, sans doute, l'une des plus belles opérations de sauvetage jamais réalisées, au péril de leur vie.

Quand, un peu plus tard, je puis voir les rescapés, il y a parmi eux cinq blessés graves, une dizaine de brûlés légers. Mais, six sont restés là-bas, tombés croit-on dans la fumée, avant la clairière.. Deux de ceux-là, aux dires des camarades, ont « perdu la tête ». Nous ne les reverrons plus. Quatre autres qui, eux aussi, s'affolaient, ont été rappelés à la raison par le « coup de gueule » impératif, brutal de leur adjudant : un vrai chef qui leur a sauvé la vie. Parmi les blessés, BERGER, pour avoir sorti du feu l'un de ses camarades, est le plus gravement atteint. Ils me disent que cette fois-ci, « ils ont prié ; ça y allait, que c'est un miracle » ! et qu'il faudra célébrer une messe pour leurs camarades.

Au soir, les Commandos de l'Air, volontaires, ont retrouvé vivant l'un de nos disparus, hagard ; il a dû tuer deux Fells sur son chemin ; l'adjudant arabe qui marchait avec l'escadron est sauf, lui aussi.

25 Juillet. – *A l'hôpital Maillot, l'un des brûlés de vendredi va mourir. Se révolter ? Même pas ! A quoi ça sert ? Marcher, comme avant ! »*

03.08.1959

De passage à AIN-ABID, le Sous-Lieutenant Alain DUPERRE, qui avait quitté le Bataillon au mois de Février précédent pour rejoindre sa nouvelle affectation, est invité au mess. Le Chef de Corps lui demande s'il avait un lien de famille avec le célèbre amiral DUPERRE. La discussion qui s'engage à propos de ce dernier peut être résumée comme suit :

« Le débarquement des troupes françaises sur le territoire de la régence d'ALGER, au mois de Juin 1830, n'avait pas été placé sous le signe de l'harmonie : les nations du Bassin méditerranéen tardaient à l'approuver, les Anglais spécialement informés par le gouvernement de CHARLES X y étaient hostiles (le Duc de WELLINGTON déclara :

03.08.1959 (suite)

« ces Français sont des fous, un revers effroyable les attend sur la côte d'ALGER » et l'entente ne régnait pas vraiment entre l'Amiral Victor-Guy DUPERRE, Préfet maritime de Brest qui commandait la partie navale de l'opération et les 675 bateaux engagés et le Général de BOURMONT, ministre de la guerre, commandant en chef de l'expédition (et, à qui d'ailleurs soldats et officiers, en général vétérans des guerres d'Empire n'avaient pas pardonné sa trahison de 1815 !) (1)

C'est de l'Amiral DUPERRE , essentiellement, que les chroniqueurs conserveront le souvenir en ce qui concerne le rattachement des événements des débuts de la présence française en ALGERIE à l'histoire.

Sa mère, mariée à 14 ans, avait donné le jour à vingt-deux enfants. Le futur amiral était le dernier né et son père était décédé peu après sa naissance. Un frère de l'amiral, treizième enfant dans l'ordre des naissances, s'appelait « Louis-Valérie DUPERRE » et les descendants de ce dernier transmirent de génération en génération (Jean-Baptiste, puis Ernest-Marie, puis Gaston-Marie, puis Henri-Marie) le nom et le souvenir de leur grand-oncle. »

Le Sous-Lieutenant Alain DUPERRE était le dernier de la lignée et c'est pourquoi il avait une bonne connaissance de la famille de l'Amiral.

04.08.1959 * Dans la nuit du 3 au 4 Août, à AIN-ABID, une grenade est lancée par un inconnu qui ne sera pas retrouvé, à proximité de la 2^{ème} Cie, ce qui a pour effet de mettre en alerte et en branle les services de garde.

Les scout-cars du Bataillon arrivent sur les lieux et patrouillent en ville et dans les environs proches.

(1) Constatant que la manœuvre à SIDI-FERRUCH, près d'ALGER, pouvait devenir délicate, l'Amiral hésitait à laisser débarquer les troupes.

Le Général de BOURMONT, fort de son autorité, avait déclaré : « Monsieur l'Amiral, la mer n'est pas mauvaise. Vous savez que j'ai le droit de vouloir et je veux que nous débarquions ».

04.08.1959 (suite)

* Le Lieutenant CEILLER, parti la veille à PHILIPPEVILLE pour participer à une réunion des services du renseignement, est de retour dans la journée à AIN-ABID.

* Un contact téléphonique est établi entre le Colonel de SEZE -à PARIS- et le Lieutenant-Colonel de la CASINIERE. L'entretien concerne les dossiers des Capitaines L'HERITIER, BORG et FUCHS, en vue de leur avancement.

05.08.1959 * Le Général GANDOET inspecte les installations de la 3^{ème} Cie à la maison du Caïd.

* Le Chef de Corps est convoqué à CONSTANTINE pour un briefing au PC/Division et au PC/Secteur en vue de la préparation d'une opération prévue pour le lendemain.

06.08.1959 Début de l'opération « ZOULOU 60 » qui se déploie dans la région du Pont de SMENDOU, à 10 km au nord de CONSTANTINE. Le convoi des véhicules du Bataillon prend la direction de GRAREM à 15 h. Les unités bivouaquent sur le terrain.

07.08.1959 * L'opération « ZOULOU 60 » se poursuit.

Le passage d'un groupe de HLL est bien confirmé au niveau des mechtas MEKHAFI et TISGANE. Interrogé, un suspect déclare que les rebelles se sont échappés parce qu'ils avaient été avertis de l'opération par le secrétaire de la SAS de ZERGA, dans l'après-midi du jour précédent. Des caches sont découvertes contenant six baïonnettes et du blé qui sont saisis. Nos soldats procèdent à la destruction de la mechta BOU-AMAR.

Les Bérêts Noirs tendent des embuscades nocturnes. Au cours des opérations de fouille qui suivent les embuscades quatre fusils de chasse sont découverts et saisis.

* Le Commandant SCHMITT rentre de permission.

08.08.1959 * L'opération « ZOULOU 60 » est démontée en fin de matinée. Les camions du Bataillon sont de retour aux cantonnements à 14 h. Le résultat global et final de l'opération n'est pas connu.

* Le Commandant-major Raoul LELOUP part en permission pour une durée d'un mois.

- 09.08.1959** * La 3^{ème} Cie participe à des opérations de bouclage et de fouille qui se déroulent dans le quartier nord-ouest de SIDI-MABROUCK, en banlieue de CONSTANTINE.
- * Des éléments du Bataillon participent à CONSTANTINE à une prise d'armes en l'honneur du Général GANDOET.
- Quelques officiers du Bataillon sont invités à une réception et au déjeuner organisés dans les locaux du Palais du Corps d'Armée.
- * Le Capitaine FUCHS est de retour de permission.
- 11.08.1959** * Le Sous-Lieutenant JOUFFROY qui avait été très grièvement blessé au mois de Juillet est muté administrativement à la C.A.R. n° 7 de DIJON, où il poursuit sa convalescence.
- Il est donc rayé des contrôles du Bataillon à compter de ce jour.
- * Le Capitaine L'HERITIER part en permission. Le Sous-Lieutenant Jacques MARCHAIS prend provisoirement le commandement de la 3^{ème} Cie.
- * Un colon, Monsieur DOYARD a été enlevé par les rebelles à proximité de CHATEAUDUN-DU-RHUMEL.
- A 16 h., une opération de recherche est engagée en urgence, nécessitant l'intervention des 2^{ème} et 3^{ème} Cies qui sont transportées à CHATEAUDUN par camion, où elles bivouaquent.
- 12.08.1959** Les opérations de fouille commencent à 4 h. Le ratissage de la région de RAS-EL-DJEBEL (référence sur la carte d'Etat-Major : PY 93-94) conduit la 2^{ème} Cie à arrêter deux suspects et à saisir un pistolet 6 m/m 35
Pour sa part, le commando de l'OR abat un collecteur de fonds.
- Après démontage de l'opération, à 13 h., les compagnies sont de retour à AIN-ABID à 16 h. 30
- Le sort du civil enlevé n'est pas connu.
- 13.08.1959** Le Chef de Corps participe, à 9 h., à un briefing au PC/Division à CONSTANTINE, en vue de la préparation de l'opération « ZOULOU 61 »

14.08.1959 Des éléments du Bataillon participent à l'opération décidée la veille. Elle se déroule dans la région du douar SARAF et de la vallée des Moulins. Il fait une chaleur accablante.

L'opération est démontée le même soir.

15.08.1959 Le Lieutenant-Colonel de la CASINIERE part en permission pour une quinzaine de jours. Il est provisoirement remplacé à la tête de l'unité par le Commandant en second Jacques SCHMITT.

17.08.1959 Le Lieutenant TEINTURIER prend provisoirement le commandement de la 3^{ème} Cie.

18.08.1959 * Mise en place de l'opération PAPOU sous les ordres du Commandant SCHMITT. Les camions du Bataillon démarrent à 3 h., en direction d'AIN-SMARA.

L'intervention se réalise dans la forêt du CHETTABAHA et du djebel KARKARA.

Sont engagés aux côtés du Bataillon :

- La harka du 21^{ème} Spahis,
- un peloton blindé du 4^{ème} RCC,
- un commando du 21^{ème} B.I.

L'appui aérien est assuré par un piper et une patrouille de 2 T 6

L'objet de l'action est le ratissage de la forêt de CHETTABAHA et la fouille de BORDJ-ISSARLA et de ses environs. La forêt brûle, ce qui ne facilite pas le repérage aérien.

Au cours de leur progression, les éclaireurs de la 1^{ère} Section de la 2^{ème} Cie, commandée par le Sous-Lieutenant JESTIN, accrochent et mettent en fuite un groupe de rebelles.

Le résultat de l'opération est nul.

* Le Sergent-Chef JOURNET est nommé aux fonctions d'officier chargé du service du matériel, avec effet du 15.08.1959, en remplacement de l'Adjudant RIVES

- 19.08.1959** *Au lever du jour, reprise de la fouille du terrain par la 2^{ème} Cie qui saisit du matériel, des effets divers, des munitions et des documents.
A 8 h.30, l'opération est démontée et le retour vers AIN-ABID s'effectue en convoi.
- * Participation d'éléments du Bataillon à des opérations de contrôle à CONSTANTINE, avec bouclage des quartiers BEL-AIR, SIDI-MABROUCK, EL KANTARA et du Faubourg LAMY.
- 20.08.1959** Intervention du Bataillon en vue de la fouille de la région du nord de CONSTANTINE, entre HAMMA-PLAISANCE et ROUFFACH, et de la Vallée de l'oued RHUMEL entre le moulin PINGET et la ferme FAURE.
- Le PC s'établit à la ferme GIBERGUE. Une cache est découverte contenant quinze cartouches et un chargeur de PM BERRETA. Plusieurs suspects sont appréhendés et transférés pour exploitation à HAMMA-PLAISANCE.
- 22.08.1959** Opération de fouille dans les gorges de l'oued KRENEG. Ces lieux avaient déjà été parcourus par le Bataillon le 3 Juillet précédent. L'opération, qui ne donne aucun résultat, est démontée à 13 h.
- 24.08.1959** Dans le cadre de la réorganisation des services de l'unité, il est prévu que le service de l'approvisionnement du Bataillon s'installe au camp FRAY à CONSTANTINE.
- En conséquence, ce service commence le déménagement de ses installations d'AIN-ABID vers CONSTANTINE.
- 25.08.1959** Des recrues, affectées au Bataillon au titre du plan « NEMOURS 4 » arrivent à l'unité et sont réparties entre les différentes compagnies.
- 26.08.1959** * Le Bataillon reçoit un ordre de mise en alerte
- * Un détachement du Bataillon, aux ordres du Capitaine DETOUILLO, se rend à TELERGMA, par AIN-M'LILA, pour rendre les honneurs au Général DE GAULLE, Président de la République, qui rejoint PARIS.
- La base aérienne militaire de TELERGMA est située au sud-ouest de CONSTANTINE sur la route qui relie OUED-ATHMENIA à M'LILA à 23 km de cette dernière ville. Les appuis aériens, dont bénéficie le Bataillon, proviennent en général de cette base.

26.08.1959 (suite)

* Deux Européens (1) ont été enlevés à CONSTANTINE par des rebelles.

Des recherches en vue de les retrouver sont aussitôt entreprises. Des éléments du Bataillon participent aux activités de patrouille, d'embuscades, de vérifications et de fouille nécessaires.

* Des éléments du Bataillon sont engagés dans une opération concernant la région au nord d'AIN-ABID.

L'objet est la fouille de l'oued DARDAR et des mechtas EL TEMAR et EL HAOUDJA.

Au cours de la progression, le Caporal MOUTOT de la 4^{ème} Cie est victime d'une insolation et fait l'objet d'une évacuation sanitaire par hélicoptère.

Le résultat de cette opération n'est pas connu.

31.08.1959 **Anecdote** :

Une « figure » du Bataillon, parmi d'autres, est le Sergent-Chef Ivan ZIELENIUK.

Son père était un authentique Russe « blanc », reconverti après la révolution bolchevique en chauffeur de taxi parisien. Sa gouaille et sa ressemblance avec un des personnages de la bande dessinée « les pieds nickelés » avaient conduit à l'attribution d'un surnom : « PIEDALU ». Il était d'ailleurs plus connu sous ce surnom que sous son véritable nom. Il avait une tenue et un comportement bien peu conventionnels. En 1954, responsable de l'armement et des munitions du C.I.O. de SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, il avait utilisé un détonateur du stock qu'il gérait pour faire sauter la permanence du parti communiste de VERSAILLES, ce qui lui valut trente jours d'arrêts de rigueur. Pendant ses séjours en INDOCHINE et en ALGERIE, au sein du Bataillon, ses activités étaient suivies de très près par la Sécurité militaire. Alors qu'il faisait un stage à NIORT, il avait passé au minium une des statues de la ville dont le personnage lui déplaisait.

(1) ou « F.S.E. » en termes administratifs : Français de souche européenne.

31.08.1959 (suite)

Farfelu, mais sympathique et efficace, il fut le plus souvent chargé des problèmes liés au matériel du Bataillon. Il eut notamment à établir, en INDOCHINE, les comptes rendus des pertes en matériels divers -dont l'armement et les deux cent cinquante véhicules après les embuscades de Juin et Juillet 1954- ce qui était un travail gigantesque.

Des camarades qui le connaissaient bien ont rapporté qu'il avait assez paradoxalement terminé son parcours militaire comme responsable (?) de la sécurité militaire du quartier NAPOLEON à BERLIN.

Ce camarade est décédé en 2003.

Mois de SEPTEMBRE

01.09.1959 * En ce qui concerne les activités du Bataillon de Corée, postérieures au 31 Août 1959, le « journal de marche et des opérations » de l'unité n'est pas détenu par le Service historique de l'Armée de terre, installé au FORT de VINCENNES. Ce service est, sans doute, la « mémoire » de l'Armée française, mais ce document est apparemment perdu.

La connaissance de ses activités organisées et des circonstances des blessures et de la mort au combat des Bérets Noirs n'est donc pas possible, sauf si des informations ont pu être recueillies par des voies « non officielles ». (1)

* Le Lieutenant-Colonel de la CASINIERE rejoint l'unité à l'issue de sa permission.

02.09.1959 * La 2^{ème} Compagnie est engagée dans une opération qui se développe dans la région du sud d'AIN-ABID.

* Le Chef de Corps participe à deux briefings, l'un au PC/Secteur, l'autre au PC/D.I à CONSTANTINE, en vue de la préparation d'une opération envisagée pour le lendemain.

(1) Le J.M.O. du Bataillon est à nouveau consultable, mais avec de sérieuses lacunes, pour la période postérieure au 1^{er} Novembre 1960

- 03.09.1959** Des éléments du Bataillon sont engagés dans l'opération KARKARA décidée la veille, dans le cadre d'appuis à l'action de commandos de chasse.
- Au cours de cette opération qui se déroule pour partie dans la région du « Col des oliviers » entre CONSTANTINE et PHILIPPEVILLE, à proximité du barrage des ARDEZAS et de la cote 1064, le Bêret Noir Claude VANDERLINDEN, de la 1^{ère} Cie, découvre avec son camarade GINESTET, de TOULOUSE, en fouillant une grotte un drapeau FLN et une forte somme d'argent sans valeur, car démonétisée (1)
- 04.09.1959** * Le Lieutenant-Colonel BERTIN et le Commandant RENAULT, de passage à AIN-ABID, sont retenus pour déjeuner au mess du Bataillon.
- * En liaison avec le Colonel VOINET, une opération est préparée en vue d'une intervention dans la région de MILA (MILA est situé à une quarantaine de km à l'ouest de CONSTANTINE, sur la route départementale 25)
- 05.09.1959** Briefing à AIN-ABID en vue de la poursuite de la préparation de l'opération MILA
- 06.09.1959** **Informations générales :**
- * C'est le début de la grande opération «PIERRES PRECIEUSES» partie importante du plan CHALLE en zone nord constantinois.

1) Ce soldat conservera le drapeau ennemi comme un trophée. Puis, l'âge venant, ignorant l'intérêt que sa descendance (fille et petites-filles) porterait à ce drapeau, il prend la décision - en 1996- de le restituer à l'adversaire. Ayant fait ses classes à BOUGIE, au début de son service militaire, il s'était lié d'amitié avec un Kabyle (ALI) auquel il demande de l'accompagner au consulat d'ALGERIE où il est reçu par le Vice-Consul. Il remet le drapeau à ce dernier qui remercie le donateur de son geste et lui précise que ce drapeau fera l'objet d'un dépôt au musée des combattants et des martyrs à ALGER.

Six années, plus tard, il a reçu une lettre d'une Algérienne (qui avait noté son nom et son adresse placés à côté du drapeau) résidant à PARIS et, qui bien qu'ayant personnellement souffert de la répression française (selon ses dires) tenait à le féliciter de sa décision de restitution du drapeau. La lettre est écrite dans un français tout à fait convenable. (La présence française en ALGERIE n'a donc pas été intégralement négative -sur le plan de la culture au moins- comme il est de bon ton de l'afficher maintenant).

06.09.1959 (suite)

* Le gouvernement décide le rappel de mille cinq cents officiers de réserve. Il est probable que le renfort ait été nécessité par les développements à venir du plan CHALLE qui entraînaient de nouveaux besoins en hommes, encadrement et matériels et, notamment, en matière de transport.

* Après réception d'un message de la Division :

- la 2^{ème} Cie se rend à MILA,
- les autres compagnies du Bataillon sont mises en alerte au profit du corps d'armée de CONSTANTINE

07.09.1959 Opération à MILA

Ni les détails, ni le résultat, de cette opération ne sont connus.

08.09.1959 * Les éléments du Bataillon, déjà sur le terrain, sont transférés à SIDI MEROUANE, au nord de MILA pour être engagés dans l'opération « FOX-TROT 2 »

Un rebelle est abattu et un collecteur d'argent (MESSOUL) fait prisonnier. Nous saisissons un fusil de guerre, ainsi que des munitions, des grenades et des documents.

* A AIN-ABID : début des examens de fin de session du Peloton d'élèves-gradés.

09.09.1959 Le PC Bataillon reçoit un ordre portant « alerte-barrage à 1 h. »

L'unité en entier se forme en convoi et prend la direction de l'est.

Parvenue au barrage électrifié, elle débarque des véhicules et s'installe à 4 km au nord de LAMY.

Un de ses éléments prend position à la mechta BOU-MABROUCK

09.09.1959 (suite)

La durée de l'opération sera de cinq jours (1)

Au cours de l'opération, les rebelles harcèlent nos unités à l'aide de tubes de 81 m/m. Le Lieutenant René TEINTURIER riposte par un tir de contre-batterie, également avec la même mise en oeuvre de nos mortiers de 81 m/m et paraît très satisfait des résultats obtenus à cette occasion.

Le bilan de cette intervention sur le barrage électrifié n'est pas connu.

12.09.1959 Au cours de la nuit, les rebelles venant de TUNISIE tentent de forcer les lignes de l'Armée au sud de TOUSTAIN, en engageant des effectifs assez importants, peut-être de l'ordre de deux katibas.

Leur tentative échoue pour l'essentiel, mais il semble qu'un groupe d'une trentaine de HLL ait réussi à passer.

Une partie du Bataillon se déplace à partir de 9 h. 30 jusqu'à LACROIX, réalise le ratissage demandé, puis s'installe pour la nuit à MORRIS.

13.09.1959 * Après démontage de l'opération commencée le 9 Septembre, les compagnies sont de retour à AIN-ABID à 12 h.

* Le Sous-Lieutenant Raymond TERRAL rejoint le Bataillon. C'est un Saint-Cyrien (promotion : LAPERRINE) qui a effectué sa période d'application à SAINT-MAIXENT et un bref passage au 14^{ème} régiment de Chasseurs parachutistes à TOULOUSE.

(1) Le Colonel Jacques MARCHAIS, alors jeune sous-lieutenant de la 3^{ème} Cie, se souvient avoir fait de nombreuses fois le trajet : GUELMA, DUVIVIER, LAVERDURE, SOUK-AHRAS, LAMY, MUNIER, TOUSTAIN, LE TARF, YUSUF, ROUM-EL-SOUK, LACROIX et retour.

L'ordre supérieur interne qui préparait le déclenchement de l'opération était surnommé : « alerte balançoire ».

Pour le radio Henry ROUBY, du PC-Bataillon, le code-radio qui enclenchait à partir des ordres reçus de CONSTANTINE le départ vers le barrage relevait de la procédure « FANFAN ».

13.09.1959 (suite)

A son arrivée à AIN-ABID, il est affecté à la 4^{ème} Cie (1), alors basée à BOU-NOUARA, en qualité de chef de la 1^{ère} section (BOU NOUARA est situé sur la RN 20 à l'est de CONSTANTINE, entre le KROUB et AIN-ABID).

Cette compagnie comprend trois autres sections de combat ayant pour responsables :

- la 2^{ème} le Sous-Lieutenant Jean-Claude PAPON,
- la 3^{ème}, le Sergent-Chef Pierre MABILLOT,
- la 4^{ème}, l'Aspirant Jean SEJOURNE

Quand la 4^{ème} Cie part en opération, c'est le Sergent-Major FIERFOL, chef-comptable de la Cie qui prend en charge la gestion de cette dernière et la sécurité du cantonnement.

14.09.1959 Mise en alerte :

- de la 1^{ère} Cie, en vue d'une intervention possible dans la région de CONDE-SMENDOU, au nord de CONSTANTINE.
- des 3^{ème} et 4^{ème} Cies, en vue du maintien de l'ordre à CONSTANTINE.

(1) Lorsqu'il sera nommé Lieutenant cet officier deviendra l'adjoint du Capitaine Robert CEILLER, Commandant la 4^{ème} Cie. Cette dernière deviendra la « compagnie portée » de l'Etat-Major tactique « EMT 1 », lors de la transformation du Bataillon en Régiment.

Au départ du Capitaine CEILLER, le Lieutenant TERRAL prendra le commandement de ladite compagnie portée. Après le transfert du régiment en PETITE-KABYLIE, en Juillet 1961, cette compagnie sera cantonnée à DUQUESNE

Le Lieutenant TERRAL quittera à son tour le Régiment de Corée, au mois de Juin 1962, pour rejoindre le 24^{ème} B.C.P. en Allemagne. Puis, après un long séjour chez les Paras du 9^{ème} Régiment de Chasseurs parachutistes, il fera partie de la F.I.N.U.L. au LIBAN et enfin sera nommé attaché militaire au Mexique.

Il accédera au grade de Général de brigade en 1990.

- 15.09.1959** * Compte tenu de la fête du Mouloud, sa célébration est organisée pour les Musulmans dans chaque compagnie.
* Les examens du Peloton d'élèves gradés prennent fin.

* La 3^{ème} Cie intervient à CONSTANTINE.
- 16.09.1959** **Information générale :**

Dans un de ses discours, le Général DE GAULLE prononce, pour la première fois et en public, le mot « autodétermination » (mais, il ajoute qu'il prévoit que la date du vote sera fixée par lui-même, au plus tard quatre années après le retour effectif de la paix)
- 17.09.1959** Une opération est montée par le PC/Secteur pour une intervention sur la face est du djebel KARKARA

La 1^{ère} Cie du Bataillon (code radio : BIDULE), d'abord mise en alerte au camp FRAY à CONSTANTINE, y participe.

Nous n'accrochons pas les rebelles, mais nous récupérons des équipements militaires, dont plusieurs baïonnettes, de l'armement : munitions et grenades, des médicaments.
- 18.09.1959** Le Chef de Corps est convoqué à un briefing à CONSTANTINE en vue de fixer les modalités d'une opération qui doit être mise en place le 20 Septembre suivant.

Mais, cette opération est rapidement annulée. Elle sera, en principe, remplacée par une autre opération, de plus grande envergure, d'une durée de trois jours.
- 21.09.1959** Le Chef de Corps participe à un briefing au siège de la 14^{ème} D.I., à CONSTANTINE, à partir de 15 h.

L'objet de la réunion est la mise au point, au niveau des échelons d'application, des opérations de type « Q.O.T » (quartier opérationnel temporaire) et « S.S.O.T. » (sous-secteur opérationnel temporaire)

Cette nouvelle procédure, étudiée et présentée par l'Etat-Major à la lumière de l'expérience acquise, consistait à dissocier préparation de l'opération et intervention effective sur le terrain.

En effet, la préparation d'une intervention de troupes de secteur n'était jamais discrète : pleins d'essence, remplissage des citernes, modifications des habitudes de garde, achats intensifiés de provisions chez les commerçants locaux, confidences plus ou moins nécessaires aux autorités civiles, information des supplétifs, etc

21.09.1959 (suite)

Les troupes de secteur ne disposaient pas toujours, non plus, de tous les moyens nécessaires au succès de l'opération.

C'est pourquoi, la préparation de l'opération se faisait au niveau d'un secteur donné : collecte d'informations, localisation des HLL, mise à jour de l'organisation rebelle politico-administrative (O.P.A.), établissement des documents opérationnels (cartes, calques, consignes), estimation des besoins pour assurer un maximum d'efficacité. Tous ces éléments étaient transmis à la réserve opérationnelle, pour intervention.

A l'aube du « jour J », les forces d'intervention prévues -qui pouvaient venir d'assez loin- se portaient sur le terrain, soit relevant d'un seul quartier (d'où l'appellation de Q.O.T.), soit relevant de plusieurs quartiers (d'où l'appellation de S.S.O.T.) et verrouillaient le plus rapidement possible la zone attribuée avec la mise en œuvre de tous les moyens appropriés : intervention de l'aviation d'observation, isolement des objectifs secondaires, accélération des procédures de recherche des renseignements sur place par démultiplication des cellules d'investigation très mobiles, utilisation massive d'interprètes « in situ ».

Cette procédure tactique avait pour objet de concrétiser, si possible, sur une seule journée l'essentiel du programme car, une fois la nuit tombée, le monde de la rébellion qui n'avait pu être neutralisé, recouvrait de fortes chances de s'échapper.

Bien entendu, après le démarrage surprise de l'opération, les forces du secteur, implantées ou voisines participaient à ses développements.

Cette procédure dont l'efficacité reposait sur les concepts de : secret, discrétion, mobilité, souplesse d'exécution, rapidité, préparation précise, efficacité militaire des intervenants, s'est révélée assez positive. Elle avait, peut-être -et même sûrement- l'inconvénient d'opposer les encadrements des « troupes de secteur » à ceux des « réserves opérationnelles », les unes et les autres ayant de bonnes raisons d'estimer leur propre rôle essentiel et le plus important.

Il est arrivé assez fréquemment que les « intervenants extérieurs », dont le Bataillon de Corée, aient eu l'impression que leur présence dérangeait quelque peu les habitudes locales des éléments français implantés et perturbait un certain « modus vivendi » qui avait fini par s'établir, de fait, entre combattants des camps opposés qui fréquentaient, parfois depuis plusieurs années, les mêmes territoires.

21.09.1959 (suite)

Le Bataillon sera fréquemment engagé dans des opérations de type « Q.O.T. », à partir du mois de Septembre 1959, de même que dans des opérations sur la ligne MORICE

Son code-radio opérationnel, nécessairement connu des forces amies sera « BOUQUINEUR » (1)

(1) La revue « l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux » - « I.C.C. » créée en 1864 a pour objet de publier les questions et les réponses de ses lecteurs (utilisant des pseudonymes) sur les sujets les plus inattendus : politiques, culturels, religieux, mais le plus souvent historiques. Un de ces intervenants « Spectator » répond (n° 662 Mois de Janvier 2008, colonnes 29 et 30) à une question concernant les opérations militaires pendant la guerre d'Algérie :

« Début 1959, c'est effectivement le lancement du plan Challe et c'est dans ce cadre que l'on devrait retrouver ces sigles QOT et SSOT. Le problème c'est qu'on les chercherait vainement dans les grands ouvrages sur la guerre d'Algérie : Y. COURRIERE, 1970 ; P. TRIPIER, 1972 ; A. HORNE, 1981 ; H. LE MIRE, 1982 ; P. MONTAGNON 1984 ; P. LE GOYER, 1989; pas plus que dans les historiques d'unités engagées dans le plan CHALLE. Cela ne signifie pas à mon avis que ces sigles n'aient pas existé. Je croirais plus volontiers que les auteurs, écrivant pour un large public, ont renoncé spontanément, ou à la demande des éditeurs, à surcharger leurs textes de jargon militaire. Ils ont évidemment préféré décrire le dispositif en bon français plutôt que de parsemer ces textes de sigles incompréhensibles.

En quoi consistait le plan Challe ? Il ne bouleversait pas le schéma d'organisation préexistant : division du territoire en 75 secteurs, dans chacun des troupes de secteur, chargées de la défense statique et du quadrillage ; existence de troupes de réserve générale chargées des grandes opérations actives. Mais avec Challe, chaque secteur devait monter des commandos de chasse, chargés du renseignement et du repérage des groupes rebelles, et les réserves générales étaient considérablement renforcées par prélèvement sur les meilleures troupes de secteurs. L'action des réserves générales était facilitée par un allègement des liaisons hiérarchiques, une amélioration des moyens de transmission, l'utilisation massive de l'aviation et des hélicoptères de combat, et enfin la concentration successive de leur action par grandes zones.

Il reste à trouver ce qui, dans ce schéma, correspond à un quartier opérationnel temporaire et aux sous-secteurs opérationnels temporaires. On l'a vu, les forces chargées de la recherche du renseignement, de l'évaluation et de la localisation des forces ennemies, c'est que les auteurs appellent commandos de chasse. C'est donc ce que le jargon militaire appelle QOT et SSOT. Allant plus loin, il me semble que le terme de quartier s'appliquait plutôt aux opérations en zone urbaine et les termes de secteur et sous-secteur aux opérations en zone rurale. Le mot temporaire venait sans doute de ce que les commandos étaient constitués temporairement d'hommes provenant d'unités diverses, groupées pour les besoins d'une opération.

Il faut ajouter que ce schéma général pouvait comporter des adaptations locales. Dans les régions les plus dures comme la Kabylie, les commandos de chasse n'étaient pas utilisables ».

- 22.09.1959** La première opération « Q.O.T. » à laquelle participe le Bataillon se déroule dans la région de ROUFFACH et d'AIN-KERMA, à une dizaine de km au nord-ouest de CONSTANTINE.
- Nos éléments resteront quatre jours sur le terrain et seront engagés dans le djebel KARKARA, à EL-MARA et à BAB-TROUCH
- Selon un compte rendu du capitaine-opérationnel, nous aurions enregistré un tué et un blessé dans nos rangs. Pour les rebelles, les pertes auraient consisté en un tué, cinq membres de l'organisation politico-administrative arrêtés et trente cinq suspects retenus. Un P.A. a été saisi, ainsi que des grenades, des médicaments et un très important stock de céréales.
- L'opération sera démontée le 25 Septembre en fin d'après-midi.
- 26.09.1959** Les compagnies se reposent dans leurs cantonnements respectifs.
- 28.09.1959** * Le Chef de Corps participe, à CONSTANTINE, à un briefing, en vue de la préparation de l'opération « QUOT-2 »
- * Le Commandant SCHMITT part en permission.
- 29.09.1959** Les compagnies sont mises en alerte et stationnent en stand-by au camp FRAY.
- L'opération envisagée semble reportée car elles rejoignent leurs cantonnements dans la soirée. Mais, dès leur arrivée, la radio informe le PC que l'opération est ré-activée pour le lendemain.
- 30.09.1959** Effectivement, nos unités repartent sur le terrain au lever du jour pour participer à l'opération « Q.O.T. 2 »
- Le but principal de celle-ci est le démantèlement de l'organisation politico-administrative.
- Le P.C./Bataillon s'établit à BEN-CHIKOU à proximité d'AIN-KERMA.
- Dans la journée, les compagnies participent aux fouilles demandées. Plusieurs éléments participent à des embuscades nocturnes.

- 01.10.1959** Dans la matinée, la première partie de l'opération « Q.O.T. 2 » est modifiée.
- Cette dernière est déplacée vers la région située au nord de OUED ATHMENIA. Plusieurs mechtas font l'objet de fouilles, notamment au sud de KEF BARKANE.
- Les compagnies « CHOSE » et « BIDULE » se positionnent en embuscade pour la nuit.
- Le PC du Bataillon bivouaque à OUED ATHMENIA.
- 02.10.1959** Les opérations de contrôle et de fouille se poursuivent pendant trois jours. Des céréales, en quantités importantes (on parle de cent tonnes !) sont saisies. Des suspects sont arrêtés et confiés au service de renseignement.
- 04.10.1959** L'opération « Q.O.T. 2 » est démontée à 14 h. 30
Les compagnies rejoignent leurs cantonnements en fin d'après-midi.
- 06.10.1959** Le Bataillon prépare la fête de tradition de « CREVECOEUR ».
- 07.10.1959** Le Chef de Corps est convoqué, à 15 h. 30 au siège de la 14^{ème} D.I., à CONSTANTINE, pour un briefing préparatoire.
- 08.10.1959** L'opération envisagée la veille fait intervenir nos compagnies dans le djebel BABA-ALI.
- Ses modalités et ses résultats ne sont pas connus.
- 10.10.1959** Le Colonel de SEZE, invité à la fête de « CREVECOEUR », arrive à AIN-ABID, en provenance de PARIS.
- 11.10.1959** Mademoiselle MONBOISSES (Pépita) et le Sergent-Chef Michel SAUTEL, invités à la fête de « CREVECOEUR », arrivent à AIN-ABID.
- 12.10.1959** Le Bataillon célèbre le 8^{ème} anniversaire de « CREVECOEUR ».
- Le journal militaire « Le Bled » souligne que cette commémoration a pris une ampleur spéciale. Depuis 1955, sous le commandement, alors, du Commandant RECASENS, cette date avait été choisie une fois pour toutes, comme celle de la fête du Bataillon, en souvenir de l'épisode sanglant, mais glorieux, vécu par le Bataillon en Corée.
- Ce dernier, sous les ordres du Colonel de la CASINIERE, n'a pas manqué de célébrer en 1959, cette fête. Un journaliste de la « Dépêche de Constantine », présent à la cérémonie : Robert OERDOFF a relaté ainsi les faits dans le journal :

12.10.1959 (suite)

« A AIN-ABID :

La commémoration de l'évènement s'est déroulée mardi à AIN-ABID. Pareille coïncidence fit grand honneur à l'Est-Algérien.

Le premier soin du Bataillon de Corée et de ses invités était de rendre hommage aux disparus qui ont assis la gloire de l'unité. La paix d'une église campagnarde servit ces desseins à merveille. Dans celle d'AIN-ABID, emplies d'uniformes recueillis autour d'un catafalque, la messe fut dite par l'aumônier militaire THEBAULT, de la 14^{ème} D.I., qu'assistaient le curé de la paroisse, l'abbé LACRAMPE et de jeunes soldats.

La présence des porte-drapeaux conférait à l'office son caractère solennel. Le sermon, d'un ton noble, s'accorda fort bien aux circonstances.

A leur sortie de l'église, après l'absoute des morts, les invités furent conviés à la prise d'armes prévue à l'autre bout de la ville, sur le plateau où s'élève le stade municipal.

Rangé aux limites du terrain de football, dont les lignes blanches se prêtaient à la réalisation d'un alignement impeccable, le Bataillon de Corée, flanqué de la musique du 51^{ème} R.I., accueillit en fanfare le Général JANNOT, commandant la zone nord-Constantinois, venu présider la célébration de « CREVECOEUR »

S'étant fait présenter, à la suite du Lieutenant Colonel de la CASINIERE les différentes unités qui rendaient les honneurs, le Général écouta l'historique du Bataillon prononcé par le Capitaine L'HERITIER, un des vétérans d'Extrême-Orient.

Les chiffres des pertes (260 tués en COREE, 150 en INDOCHINE, 24 en ALGERIE) (1) alternaient avec la liste des batailles livrées. La récitation édifiante mentionna aussi la quantité et la qualité des distinctions accordées par le monde entier. Les citations présidentielles américaines et sud-coréennes brodées en lettres d'étoffe sur les flammes du fanion bataillonnaire furent aussi rappelées et écoutées avec une légitime fierté.

(1) Le chiffre des tués du Bataillon en ALGERIE : vingt quatre est, évidemment, celui connu à la date du propos du Capitaine L'HERITIER. Lorsque les opérations militaires auront pris fin et que l'unité quittera l'ALGERIE, le 11 Novembre 1962, le nombre des tués du Bataillon et du 156^{ème} R.I./Régiment de Corée sera plus du double de ce chiffre.

12.10.1959 (suite)

Le Général JANNOT, le Colonel de SEZE, ancien Commandant du Bataillon et présentement membre du cabinet militaire du Premier Ministre, et le Lieutenant-Colonel de la CASINIERE procédèrent ensuite à une remise de décorations glanées au cours de récents engagements dans le djebel. Quand les récipiendaires, parmi lesquels on dénombrait quelques harkis et deux gendarmes, réintégrèrent leurs rangs, les ordonnateurs de la fête donnèrent le signal du défilé qui emprunta la route de MONTCALM, puis les artères de la ville.

Un apéritif donné en la salle des fêtes de la mairie réunit, autour de Monsieur MELLO, maire d'AIN-ABID, et des officiers de la garnison, les officiers, sous-officiers et civils conviés aux festivités. Une distribution de récompenses sportives entrecoupa la dégustation de la kémia.

Entourant le Général JANNOT se retrouvèrent à la Mairie, puis au foyer transformé en salle à manger, les autorités militaires et civiles suivantes :

- * Colonel DUMONT, commandant le Secteur de CONSTANTINE,*
- * Colonel VOINET, commandant le Secteur de MILA,*
- * Lieutenant-Colonel BERTHET, commandant le 21^{ème} Régiment de Spahis,*
- * Lieutenant-Colonel TABA, commandant le quartier du KROUB,*
- * Monsieur ISELLA, maire de HAMMA*
- * Monsieur MELLO, maire d'AIN-ABID*

Assise aux côtés du Colonel de SEZE et du Lieutenant-Colonel de la CASINIERE, une femme en uniforme avec, à l'épaule, la tête de peau-rouge portée en COREE, siégeait à la table d'honneur. Tout le Bataillon se réjouissait de sa venue et elle fut pour beaucoup dans l'humeur joyeuse qui animait les compagnies. Qui était-elle ?

Appelée affectueusement PEPITA, Mademoiselle MONBOISSES était assistante sociale en COREE. Elle a souvent partagé les périls des combattants de CREVECOEUR et autres lieux.

Ils en ont gardé le meilleur souvenir et c'est pour cela que, toujours, PEPITA sera de leurs agapes. Officiers et Sous-Officiers l'ont juré.

Combien d'automobilistes n'ont-ils pas été surpris de trouver à la sortie de BOU-NOUARA une banderole souhaitant la bienvenue à PEPITA. Ils sont maintenant éclairés sur ce mystère.

12.10.1959 (suite)

Mais, PEPITA n'est pas la seule qui soit revenue. SAUTEL aussi était à AIN-ABID. Ce Sergent-Chef s'est fait blesser le 29 Mai 1958 dans le djebel TAYA, jour de la mort au même endroit du Colonel JEANPIERRE, lors de l'opération combinée dite « TAUREAU 3 ». Amputé des deux mains, il se sert actuellement d'appareils tactiles, dont il apprend le fonctionnement à l'Hôtel des Invalides. Plus émus qu'ils ne voulaient le laisser paraître, ses compagnons lui ont fait fête.

A l'issue du repas (1) :

- * Le Lieutenant-Colonel de la CASINIERE,*
- * Le Général JANNOT très intrigué lui aussi par PEPITA et heureux de féliciter le Bataillon de Corée « meilleur parmi les meilleurs »,*
- * Monsieur ISELLA, interprète de la solidarité des populations civiles,*
- * Michel SAUTEL, venu remercier son ancienne unité,*

prononcèrent les allocutions d'usage, toutes inspirées du même objectif : « la victoire et la paix »

Retenons, pour illustrer les autres, la conclusion du Général JANNOT « en définitive, nous gagnerons vos sacrifices ne seront pas inutiles ».

L'après-midi, au son de la musique du 51^{ème} R.I., les réjouissances continuèrent pour ne prendre fin qu'après la nuit. Une troupe improvisée donna un spectacle, apprécié, dans la salle des fêtes de la mairie. Bissée et rebissée, elle entretint fort tard une ambiance très gaie.

Sachant rire et se battre, le Bataillon de Corée avait dignement fêté son anniversaire ».

(1) Le menu du repas, proposé aux hôtes du Bataillon et fourni par les services de l'Appro, fut de qualité : foie gras en gelée, langouste à l'américaine, perdreau vendangeur, pommes dauphines, salade, fromages, pièce montée.

Les boissons d'accompagnement étaient : bergerac et côtes de bourg, champagne, café, liqueurs.

Sur le menu du Lieutenant-Colonel de la CASINIERE, orné d'une caricature, le Colonel de SEZE a écrit : « Le Bataillon est en de bonnes mains » et le Colonel Pierre VOINET : « Merci pour le DJIMLA, le djebel HALFA, l'oued MELLAH et tant d'autres pitons – A bientôt » (Le Colonel fait là allusion à des lieux où il avait pu personnellement apprécier l'intervention du Bataillon).

Eglise d'AÏN-ABID

Messe du Souvenir



Sortie de la messe

1.Sergent FACQUEUR

2.Caporal POPOFF

3.Caporal REGAI



1.Colonel de SÈZE

(il porte le deuil
de son père)

2.Lt-Col.de la
CASINIÈRE



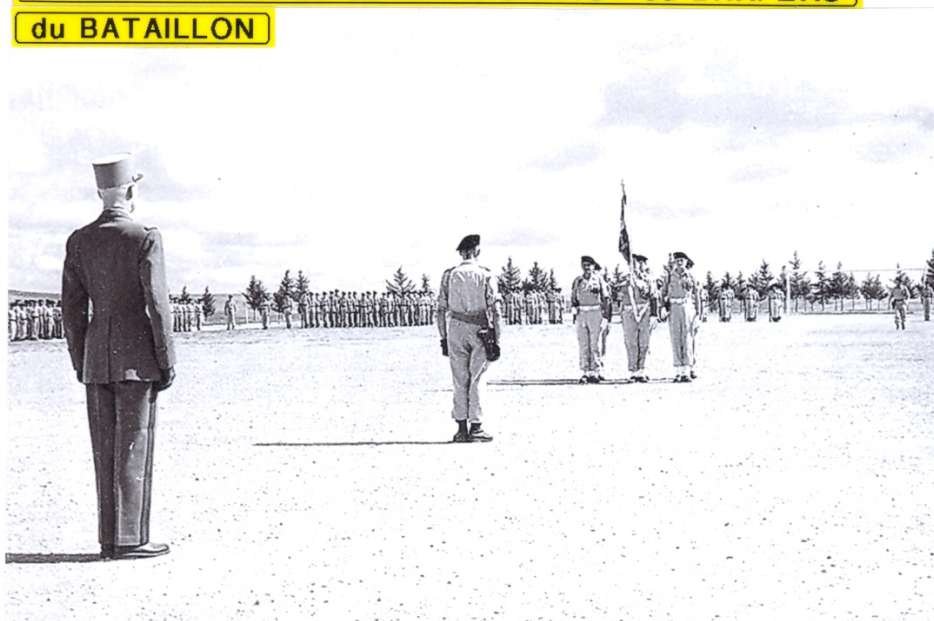
Le Colonel de SÈZE s'entretient en arabe avec des notables locaux

PARC MUNICIPAL D'AÏN-ABID

LA GARDE D'HONNEUR



PRÉSENTATION au GÉNÉRAL JANNOT du DRAPEAU du BATAILLON



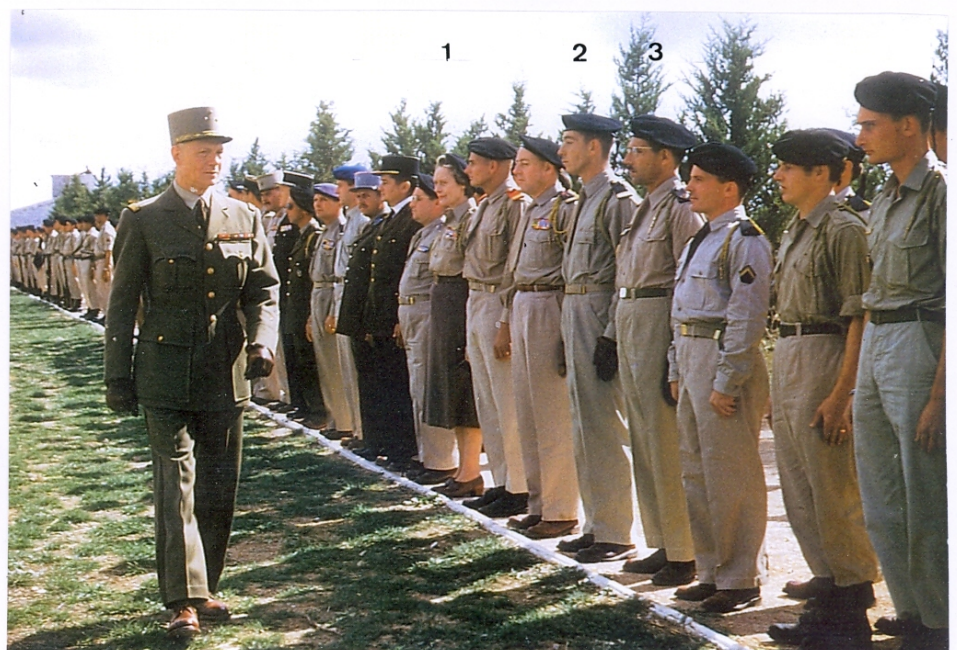
**Le Capitaine L'HERITIER exalte la saga de CRÉVECOEUR
à l'intention des participants**



Le Général JANNOT passe les troupes en revue



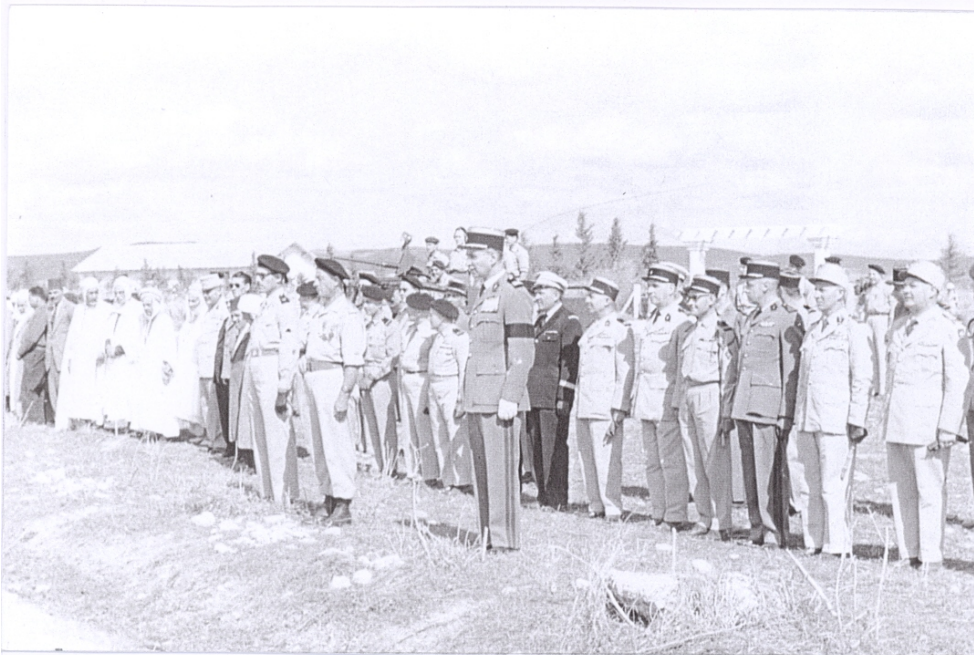
**Le Général JANNOT
commande la 14^e D.I
et la Z-N-C**



- 1.Melle MONBOISSES
- 2.Lieut. de LANGHE
- 3.Sgt/Maj.FIERFOL



**Anciens combattants
d'AIN-ABID**



Officiers sans troupe



Le Général JANNOT remet des décorations



**ici : au Major FIERFOL
de la 4^e Cie**

**Au second plan :
Adj/Chef LE GALL**

Le Colonel de SÈZE décore quelques Anciens



Le Chef de Corps actuel accroche des Valeurs militaires



Réception après la cérémonie militaire

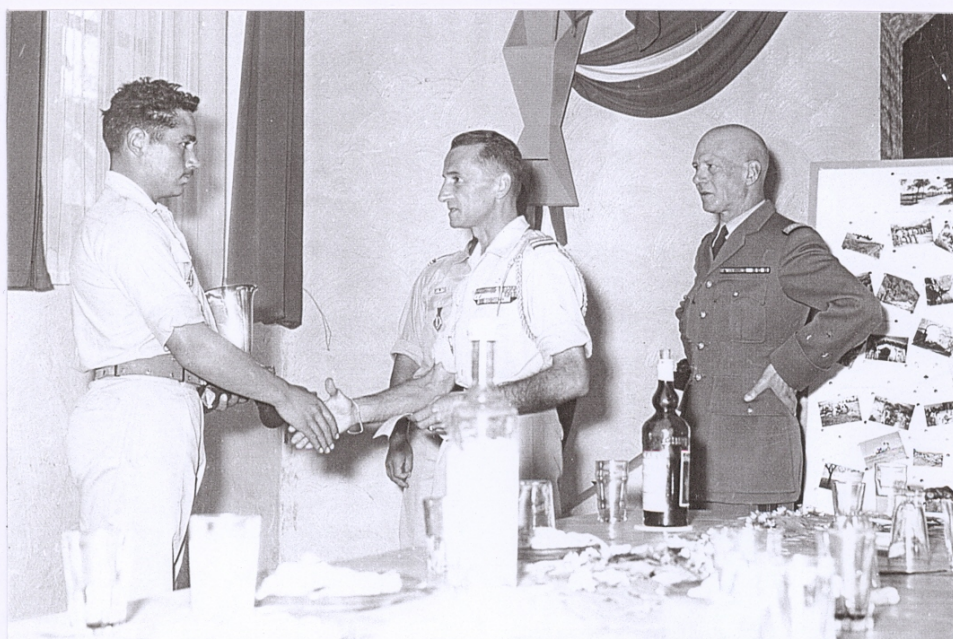


Remise des trophées
sportifs



1.S/Lieut.TERRAL
(4^e Cie)

2.Lieut.RUFFEL
(P.C.)



Le divertissement
proposé plait aux
spectateurs présents





Poursuite de la
célébration à BOU-
NOUARA , siège de
la 4^e Cie



1.Major FIERFOL
2.Sgt LE POUPON
3.Sgt/Chef MABILLOT
4.Sgt/Chef BELAKROUM
5.Caporal REGAI



1.Sgt FALCKE
2.Sgt/Chef SAUTEL
3.Rallié LE ROUGE
4.Sgt/Chef MABILLOT
5.Sgt/Chef DAVID
6.Melle MONBOISSES

MENU



(la caricature du Chef de Corps est assez réussie !)

Lt Ceiller

Caricature du Lieutenant CEILLER

(faisant allusion aux difficultés

rencontrées pour assainir son

nouveau cantonnement de BOU-NOUARA)

MENU



12.10.1959 (suite)

Retenons, pour illustrer les autres, la conclusion du Général JANNOT « en définitive, nous gagnerons vos sacrifices ne seront pas inutiles ».

L'après-midi, au son de la musique du 51^{ème} R.I., les réjouissances continuèrent pour ne prendre fin qu'après la nuit. Une troupe improvisée donna un spectacle, apprécié, dans la salle des fêtes de la mairie. Bissée et rebissée, elle entretint fort tard une ambiance très gaie.

Sachant rire et se battre, le Bataillon de Corée avait dignement fêté son anniversaire ».

Anecdote :

PEPITA victime d'une embuscade.

La « Dépêche de Constantine » retranscrit le récit suivant, reçu du Bataillon, qui ne manque pas d'originalité :

« Tout avait commencé par cette phrase, lancée par PEPITA au Sous-Lieutenant JOUFFROY, venu l'accueillir lors de sa précédente venue en 1958 : « dans ma vie militaire, il ne me manque plus qu'une embuscade ».

Phrase dictée par la hasard, ou plus simplement par le destin (?)

En 1959, alors qu'invitée par le Colonel de la CASINIERE, elle se rendait à nouveau au Bataillon pour la fête annuelle de CREVECOEUR, l'embuscade attendait PEPITA au bout du pont.

La voiture venue la chercher à PHILIPPEVILLE roulait à vive allure : « si le Capitaine SCHUTZ était là, disait PEPITA, il affirmerait certainement que le coin est dangereux ».

Comme pour souligner ces paroles, la voiture s'arrête brusquement, dans une embardée, devant cinq fellaghas bondissant du fourré, mitrailleuse au poing.

STIVIL, le chauffeur, fut immédiatement ligoté, SAUTEL et ROUQUETTE, accompagnateurs, tenus à distance. PEPITA se retrouva mains liées derrière le dos, un foulard sur les yeux, emmenée à vive allure par les cinq hommes.

12.10.1959 (suite)

En ce siècle de torpilles atomiques et de spoutniks, rien n'est invraisemblable et, le premier moment de stupeur passé, PEPITA commença à réfléchir sérieusement. Il fallait gagner du temps. Et, avant tout, bien se rendre compte : était-ce une blague ou non ?

Pas de coups de feu sur la route : les camarades étaient donc saufs. L'affaire apparaissait trop belle, trop bien réglée. En attendant, on la faisait marcher au milieu des pierres et des éboulis, traverser des oueds, franchir des ravins. Mais, le bandeau s'était un peu déplacé et ses mains s'étaient peu à peu détachées. On lui fit à nouveau traverser un oued en la portant.

Les ravisseurs parlaient fort en arabe et le terme « Bataillon de Corée » revenait souvent dans leur bouche. A leur tour, ils ne devaient pas lui attribuer des roses ! En son for intérieur, PEPITA leur répondait « il vous em... le Bataillon ... » et ça la soulageait.

Pendant vingt minutes, elle grimpa tantôt ravie de l'aubaine (?), tantôt perplexe. « On t'emmène en TUNISIE, tu vivras avec nous » affirmaient ses ravisseurs. C'était en somme réconfortant. Et puis, ils n'étaient pas trop brutaux et, seul, le canon d'une mitraillette qu'elle sentait dans son dos lui rappelait la triste réalité.

Elle pensait à ses rendez-vous manqués, à PARIS, le jeudi suivant, à la fête de CREVECOEUR -peut-être un peu chamboulée- à ses bracelets d'or pas encore repérés.

Or, on pense des choses en ces moments-là. Mais, si c'était une blague, autant jouer le jeu pour ne pas décevoir les participants.

Soudain, un bruit infernal de bataille la coucha à terre et son bandeau tomba. Les yeux éblouis, elle assista à un magnifique feu d'artifice : balles traçantes, fusées, pétards, tout crépitait autour d'elle, jusqu'à ce qu'une compagnie de combat de chez nous, en tenue camouflée, dévale un piton, avec force cris, pour lui souhaiter la bienvenue.

Elle tomba dans les bras du Lieutenant CEILLER en lui lançant « BRAVO ».

Plus tard, elle confiera qu'elle avait bien cru à un enlèvement et que des toutes premières réflexions avaient concerné non pas sa sécurité personnelle, mais ses bijoux qu'elle pensait perdre définitivement ».

12.10.1959 (suite)

Ce que l'intéressée, le journaliste et même les autorités bataillonnaires n'ont jamais su, c'est que l'organisation du rapt avait connu un « couac ». Par radio, une sentinelle du Bataillon devait avertir le groupe des cinq faux rebelles de l'arrivée de la voiture de PEPITA. Ce soldat a donc annoncé l'arrivée d'une voiture, mais ce n'était pas la bonne. Les cinq « rebelles » du barrage se sont approchés de ladite voiture, armés et déguisés, pour exécuter le plan prévu, se sont aperçus au dernier moment de leur erreur et sont repartis en courant dans le petit bois longeant la route. Il faut imaginer la tête des civils, occupants du véhicule, devant un tel comportement, et surtout se réjouir qu'ils n'aient pas été armés (ou s'ils l'étaient, qu'ils n'aient pas eu l'idée de faire usage de leurs armes !)

15.10.1959 * Le Commandant SCHMITT rentre de permission.

* Le Lieutenant ARDOUIN, commandant la 4^{ème} Cie, est muté. Il quitte définitivement le Bataillon.

Le Lieutenant CEILLER le remplace à la tête de la Cie.

16.10.1959 * Le Chef de Corps participe à un briefing à AIN-REGADA, en vue de la préparation de l'opération « EDWIGE ».

* A la demande du Corps d'Armée de CONSTANTINE, le Bataillon est placé en « alerte - 1 heure ».

17.10.1959 * La mise en alerte de la veille est prolongée.

* Le médecin Sous-Lieutenant (de réserve) Vincent REVERDY remplace, en qualité de médecin-chef du Bataillon, le médecin Lieutenant (d'active) Jean RAYNAUD qui doit rejoindre sa nouvelle affectation.

18.10.1959 L' « alerte – 1 heure » est levée.

19.10.1959 * Le Bataillon participe à l'opération « EDWIGE » qui se développe dans la région nord de OUED-ZENATI.

* Les « Bérets Noir » capturent deux « messouls » (1) rebelles, interceptent deux suspects et saisissent un fusil de guerre.

Le Chef de Corps se rend à 16 h. à un briefing à OUED-ZENATI en vue de la poursuite de l'opération en cours.

(1) « MESSOUL » : Collecteur de fonds auprès des populations civiles, dans la terminologie des rebelles.

- 22.10.1959** Préparation de l'opération « YVETTE ».
- Le Chef de Corps participe à un briefing, à 15 h., à AIN-REGADA.
- 23.10.1959** Le Bataillon est engagé dans l'opération « YVETTE » qui se déroule également dans la région de OUED-ZENATI et qui fait suite à l'opération « EDWIGE » du 19 Octobre précédent..
- Pour ce qui concerne l'action du Bataillon, le bilan est le suivant :
- Les rebelles perdent sept tués (dont un chef de section) et trois prisonniers,
 - Un membre de l'O.P.A. et plusieurs suspects sont appréhendés,
 - Nous saisissons : un P.M., quatre fusils de guerre, deux P.A., ainsi que des munitions, des équipements militaires, des documents, deux drapeaux FLN.
- Au cours de l'opération, nous récupérons un cheval avec son harnachement appartenant au 9^{ème} groupe d'escadrons de spahis.
- 24.10.1959** * Les éléments engagés la veille sont de retour à AIN-ABID à 01 h.
- * Le Colonel BOULANGER procède à une inspection des installations du Bataillon.
- * Le Chef de Corps se rend à MILA et rencontre le Colonel VOINET en vue de la mise au point de l'opération « QOT/3 ».
- 25.10.1959** Deux compagnies du Bataillon se rendent à CONSTANTINE pour participer à une prise d'armes, place du « Palais du Corps d'armée », organisée en l'honneur des « Médailleurs militaires ».
- 26.10.1959** Le Chef de Corps est convoqué au PC de la 14^{ème} D.I. à CONSTANTINE, en vue de participer au briefing de mise au point de l'opération « QOT/3 » qui doit durer cinq jours, dans la région de KEF-BOU-DERGA
- 27.10.1959** Dès le début de l'opération « QOT/3 » le PC/Bataillon se porte à la S.A.S.de KEF-BOU-DERGA
L'opération se poursuit jusqu'à la fin du mois d'Octobre.
- 31.10.1959** L'opération « QOT/3 » est démontée à 14 h. 30

- 02.11.1959** Le Lieutenant de réserve rappelé Raymond VORBURGER (1) arrive à AIN-ABID.
- Il prend le commandement du service « atelier-auto » de la C.C.A.S., en remplacement du Sergent-Chef Robert FOURICHON. Ce dernier était très connu sous son surnom de « PAPA-FILS »
- 03.11.1959** Les commandants de compagnies participent à une réunion au P.C./Bataillon à AIN-ABID.
- 04.11.1959** * Des éléments de la C.C.A.S. effectuent une marche d'entraînement dans le djebel OUM-SETTAS, au nord d'AIN-ABID.
- * Le Chef de Corps participe à deux briefings : au P.C./Secteur et au P.C./Division, à CONSTANTINE, en vue de la mise au point de l'opération « QOT/4 » d'une durée prévisionnelle d'une quinzaine de jours, devant se développer dans la région sud d'AIN-ABID.
- 05.11.1959** Pour le Bataillon de Corée, il est prévu que soient engagés : des éléments de la C.C.A.S., les 2^{ème} et 4^{ème} Cies et que l'opération se déroule en trois phases.
- 06.11.1959** Réunion au KROUB, dans le cadre d'une réunion préparatoire, des responsables des unités devant intervenir dans l'opération « QOT/4 »
- 07.11.1959** La première phase de l'opération « QOT/4 » est mise en œuvre. Elle débute par un coup de main dans une zone rocailleuse, difficile d'accès et sans pistes utilisables.
- Le P.C. s'établit, comme d'habitude, sur une hauteur pour que les liaisons-radio soient optimum. La section d'appui, aux ordres de l'Adjudant-Chef BLANCHARD, est à proximité.
- Grottes et vallées d'oueds des alentours sont fouillées, mais sans résultat.

(1) Un avis paru dans « La voix du combattant » n° 1683, du mois de Mars 2003, page 58, indique : « Rech. anciens qui étaient avec moi au Bataillon de Corée en 59/60 pour échanges souvenirs. J'étais alors lieutenant au Service auto.
Cont. : R. VORBURGER ... »

- 11.11.1959** La 1^{ère} Cie défile, compte tenu de la date, à CONSTANTINE.
- 12.11.1959** * La deuxième phase de l'opération « QOT/4 » est engagée.
- Il est relevé qu'au cours de la progression douze sangliers sont abattus.
- * Le Commandant Marcel DUMETZ arrive à AIN-ABID.
- Spécialiste des missiles, il a participé à la mise au point des engins télé-guidés SS10 et SS11 et à l'entraînement des troupes, en Allemagne, à leur utilisation.
- 16.11.1959** La troisième phase de l'opération « QOT/4 » commence, au cours de laquelle les éléments du Bataillon sur le terrain se portent sur le territoire du douar BENI-SELINE.
- Au cours du ratissage, seize autres sangliers sont abattus.
- 17.11.1959** A la suite d'une embuscade, réalisée par la 2^{ème} Cie dans le cadre de l'opération en cours, les résultats suivants sont enregistrés :
- un H.L.L. est tué et trois autres sont faits prisonniers,
 - un fusil de guerre MAUSER et un P.M. sont saisis,
 - des documents, un lot de chaussures et des munitions sont récupérés.
- 18.11.1959** * L'opération « QOT/4 » se termine. Elle est démontée.
- * Le Sous-Lieutenant Jérôme COUTURIER et l'Aspirant Yves FERRAND, mutés au Bataillon de Corée, arrivent à AIN-ABID.
- Le Sous-Lieutenant COUTURIER est affecté à la 2^{ème} Cie
- L'encadrement de cette dernière est ainsi constitué :
- * Commandant de Cie : Lieutenant Jacques de LANGHE (active)
- * Chefs de section :
- Sous-Lieutenant Jean JESTIN (ORSA)
 - Sous-Lieutenant Jean GILSON (réserve)
 - Sous-Lieutenant Jean COUTURIER (réserve)
- L'Aspirant FERRAND est affecté à la 3^{ème} Cie.

19.11.1959 Le Commandant de la 3^{ème} Cie se rend à CONSTANTINE pour participer à un briefing au P.C./Secteur.

20.11.1959 * L'Aspirant Lucien ARCACHE arrive à AIN-ABID. Il est affecté à la 3^{ème} Cie.

L'encadrement de cette dernière est le suivant :

- Commandant de Cie : Capitaine Louis L'HERITIER (active)
- Adjoint au commandant de Cie : Lieutenant René TEINTURIER (active)
- Chefs de section :
 - Sous-Lieutenant Jean AOUSTIN (réserve)
 - Sous-Lieutenant Robert MARTIN (réserve)
 - Aspirant Yves FERRAND (réserve)
 - Aspirant Lucien ARCACHE (réserve)

* Préparation de l'opération « S.S.O.T./5 » appelée à se développer dans la région de BLED-YOUSSEF., à une vingtaine de km à l'ouest du djebel ZOUAOUI.

21.11.1959 L'opération « S.S.O.T./5 » débute :

* à 6 h. : la jeep de commandement et les véhicules du « P.C./lourd », précédant le convoi de camions, quittent AIN-ABID et se dirigent vers CONSTANTINE, puis OUED-ATHMENIA. Le P.C. s'installe à AINE-MELOUK, bourg situé à l'intersection des chemins de grande communication n° 52 et 115, à proximité d'une ferme.

* Dans la matinée, les compagnies « BIDULE » et « TRUC » effectuent un coup de main sur la mechta BEL-AID. Le résultat en est le suivant :

- quatre rebelles sont abattus, un cinquième est capturé,
- quatre membres de l'organisation politico-administrative et quatre suspects sont appréhendés,
- un fusil MAS 36, un fusil de chasse, un P.M. « MAT », un P.A. calibre 6,35 m/m sont saisis

* Le soir : l'opération, prolongée jusqu'à la mechta BOU-MAARAF permet d'appréhender deux membres de l'OPA.

Le Commandant DUMETZ et son escorte avancent jusqu'à la S.A.S. de KEF-BOU-DERGA et y passent la nuit.

22.11.1959 L'opération « S.S.O.T./5 » se poursuit.

Au cours des ratissages et fouilles de la journée, un membre de l'OPA est abattu et quatre autres appréhendés, neuf suspects sont arrêtés, deux poignards et une baïonnette saisis.

23.11.1959 L'opération « S.S.O.T./5 » se poursuit dans la région de RICHELIEU à 18 km à l'ouest de CONSTANTINE.

Le temps, de nuageux et incertain au départ, évolue très défavorablement, d'où : pluie, brouillard et vent. Ce dernier se déchaîne, ses rafales dévient le sens de la pluie qui atteint les hommes quasi-horizontalement. Le terrain est entièrement détrempé, rendant la progression à pied très difficile et la circulation des véhicules aléatoire.

Au cours d'un déplacement, un camion de renfort (de marque FORD ou SIMCA) affecté à la 1^{ère} Cie, bascule dans un ravin. La section du Sous-Lieutenant PORCEDO qui est à bord compte de très nombreux blessés (onze ou dix-sept suivant les comptes-rendus) dont cinq gravement atteints : traumatismes, fractures, contusions, blessures diverses). Le Caporal Marc MUZARD, un ancien de COREE, est particulièrement atteint.

Les premiers soins, sur place, sont donnés par le séminariste MORILLON et le Caporal-infirmier appelé Albert MERIAU.

Ce dernier se souvient :

« Les blessés étaient très nombreux et tous en bas, au fond du ravin. J'ai effectué un très rapide tour de ceux qui ne se relevaient pas pour connaître les plus touchés. J'en ai désigné trois. Je n'avais que ma trousse de secours dans mon sac à dos et j'ai été rapidement en manque de pansements. En même temps que moi, des camarades valides s'affairaient avec leurs pansements individuels (et même, l'un d'entre eux avec une bouteille d'alcool de bouche !). Mon rôle a plutôt été celui d'organisateur des soins et des priorités que de soigneur. Il a fallu que j'intervienne très énergiquement car les remontées des blessés jusqu'à la route s'effectuaient en dépit du bon sens, malgré la bonne volonté évidente de tous. La manipulation correcte des blessés graves est un point essentiel.

23.11.1959 (suite)

J'étais évidemment très occupé pendant tout cet instant, mais je dois préciser que les gradés sur place, bien que non-infirmiers, m'ont beaucoup aidé.

Lorsque tous les blessés se sont retrouvés en sécurité sur la route, mon rôle s'est pratiquement arrêté : il s'agissait d'organiser l'évacuation vers les hôpitaux militaires, le temps des soins sur place était terminé et les services de santé du Bataillon allaient intervenir ».

La rapidité et l'efficacité de ces premiers soins ont certainement sauvé la vie de plusieurs blessés.

Marc MUZARD, un moment donné pour mort, survivra, mais sa carrière militaire sera définitivement interrompue.

Etant donné l'état du sol et les intempéries, la jeep du Commandant SCHMITT, proprement enlisée à quelque distance, doit être secourue.

24.11.1959 Les conditions climatiques désastreuses constatées la veille se prolongeant, leur incidence sur la marche des véhicules et la fatigue des soldats ne permettent pas la poursuite de l'opération « S.S.O.T./5 » et cette dernière est suspendue provisoirement.

Les compagnies bivouaquent sur place.

26.11.1959 Une « équipe-grotte » du Secteur tente de fouiller en partie le sous-sol du terrain sur lequel est installé le PC. Mais, le réseau des galeries paraît s'étendre sur des km et s'avère trop important pour pouvoir être inventorié complètement et fouillé utilement.

Un PIPER d'observation détecte et signale la présence d'un groupe de rebelles nécessitant l'intervention de la 2^{ème} Cie. Au cours de l'accrochage qui suit, cette dernière relève deux blessés graves dans ses rangs, dont le Sergent Michel CHAPLET. Ce dernier décède, d'ailleurs, presque aussitôt avant qu'il ait pu faire l'objet d'une EVA-SAN par hélicoptère.

27.11.1959 * L'opération « S.S.O.T./5 » se poursuit.

* Le Général JANNOT, commandant la zone nord-Constantinois, rend visite au PC opérationnel.

28.11.1959 * L'opération « S.S.O.T./5 » se poursuit

Il fait froid, le vent est toujours violent mais, néanmoins, les avions d'observation et la chasse sont présents dans le ciel et « font des ronds » au dessus de nos soldats sur le terrain.

Le Commandant-Major Raoul LELOUP qui effectue une liaison entre AIN-ABID et AINE-MELOUK avance jusqu'à l'emplacement du PC opérationnel de l'opération.

Son surnom est « boy scout ». Pour la circonstance, il s'est coiffé d'un casque lourd, comme le règlement le préconise d'ailleurs, ce qui fait quelque peu sourire les « Bérets Noirs » qui le voient passer.

Le Capitaine opérationnel DETOUILLOU part avec sa seule jeep, assisté du médecin-chef et d'un radio, effectuer une reconnaissance dans le djebel avoisinant en vue de rechercher un meilleur emplacement pour l'établissement du PC. Le Caporal-Chef Daniel CARBON et ses camarades sur place estimeront que le capitaine est, sans doute, très courageux, mais quelque peu imprudent et même inconscient !

D'ailleurs, s'étant mis en observation du haut d'un à-pic des mechtas situées en contrebas, les occupants de la jeep entendirent des bruits paraissant très proches de roches déplacées, de raclement, comme si des hommes cachés cherchaient à sortir d'une grotte après avoir constaté le départ de nos compagnies. La prise de risque n'étant pas prolongeable, pour lui et ses accompagnateurs, le Capitaine DETOUILLOU décida de rejoindre le PC.

* Le PC/Bataillon est informé par radio que l'unité est mise en « alerte-barrage » de 19 h. à 5 h. le jour suivant, à la demande du Corps d'armée de CONSTANTINE.

29.11.1959 * L'opération « S.S.O.T./5 » se poursuit.

* Pendant que la 2^{ème} Cie continue sa mission de fouille du terrain, la section d'appui de la CCAS, présente sur place procède à l'enlèvement, dans une mechta voisine, de céréales collectées par la rébellion.

30.11.1959 * Anecdote :

Le Sergent-Chef Gérard JOURNET, un vétéran de COREE, d'INDOCHINE, et même d'ALGERIE (puisque'il avait effectué un premier séjour au sein du Bataillon d'Août 1955 à Décembre 1956) a gardé en mémoire des aspects de la vie du Bataillon et du comportement de certains de ses camarades bien peu administratifs :

- Après avoir participé à une série d'opérations sur la frontière tunisienne, au niveau du « bec de canard », la 3^{ème} Cie a rejoint son cantonnement de la Ferme du Caïd, en banlieue de CONSTANTINE.

Le Commandant de la Cie, le Capitaine L'HERITIER , s'étonne que des lots de munitions qui étaient stockés dans la ferme aient diminué en son absence.

Il s'en inquiète auprès de Gérard JOURNET alors en charge des problèmes de matériel au sein du Bataillon.

Il faut savoir qu'en augmentant dans ses comptes rendus les consommations de munitions de sa compagnie, à l'entraînement et au combat, le capitaine avait constitué un excédent de stocks assez important qui lui permettait de maintenir, en permanence dans ses véhicules, les deux unités de feu en dotation réglementaire. L'intention était bonne, puisqu'il évitait aux hommes à chaque départ en opération le va-et-vient des caisses entre soute à munitions et véhicules, tout en permettant de conserver une solide réserve de munitions dans les postes du cantonnement.

Le Sergent-Chef JOURNET, évidemment très au courant du procédé, demanda au capitaine s'il n'avait pas remarqué l'amélioration du confort et de l'habitat de son cantonnement.

La réponse ayant été positive, il lui fournit l'explication *« c'est assez simple à comprendre : il y a eu échange avec les aviateurs, ceux-ci disposant de ciment, de parpaings et de tôles. Par contre, ils ne pouvaient pas justifier d'importantes consommations de munitions comme peut le faire une unité d'infanterie. C'est pourquoi, ce qui vous apparaît comme un manque dans les munitions excédentaires de votre compagnie s'est retrouvé transféré chez les aviateurs, dans l'intérêt bien compris des deux parties »*

30.11.1959 (suite)

- Le Sergent-Chef VUILLEMIN, ami personnel de Gérard ,JOURNET et qui avait quitté le Bataillon au mois d'Octobre 1957 était doté d'une certaine personnalité :

Sorti dans les tout premiers d'H.E.C. (et même, peut-être, MAJOR) il avait fait partie de l'armée dite « d'armistice », tolérée par l'occupant en zone libre jusqu'au mois de Novembre 1942. Il y avait rempli les fonctions de « précepteur » de Bernard de LATTRE de TASSIGNY, fils du futur maréchal, et qui sera lui-même tué plus tard en INDOCHINE.

Mis à la tête d'une entreprise par son beau-père il doit, en 1954, changer de situation pour des motifs conjugaux. Le « Centre d'Organisation de d'Instruction du Régiment de Corée » installé à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, traitait les dossiers de volontariat pour l'INDOCHINE, très rapidement. Il s'engage donc par contrat à servir trois ans en Extrême-Orient.

En INDOCHINE, puis en ALGERIE où il avait suivi l'unité, il fut chargé de l'approvisionnement en vivres et de l'ordinaire. Lorsqu'il participait à CONSTANTINE aux réunions périodiques nécessitées par sa spécialité, il se retrouvait au contact des Majors, chefs des services administratifs des corps de troupes. Ses compétences et sa personnalité le conduisirent alors à leur dispenser des cours de gestion et ses conseils étaient, paraît-il, appréciés.

Ayant retrouvé une certaine aisance financière, le Sergent-Chef VUILLEMIN s'était mis en tête d'établir sa base personnelle-arrière à l'Hôtel CIRTÀ qui était l'établissement le plus chic de la ville à l'époque. Il déposait donc, quasiment tous les jours, une demande de permission de nuit, ce qui avait conduit le commandant de la C.C.A.S., le Capitaine BUCHERT, à lui faire remarquer que c'était un peu excessif, le Bataillon de Corée étant quand même une unité opérationnelle du secteur de CONSTANTINE.

L'intéressé lui avait alors fait part de sa déception de ne pouvoir continuer à dormir, confortablement installé dans un décor de standing, un bon roman dans une main et un verre de whisky bien frais dans l'autre

Le Sergent-Chef VUILLEMIN ne renouvela d'ailleurs pas son contrat de trois ans, arrivé à son terme.

30.11.1959 (suite)

*** Souvenirs**

A peine arrivé de métropole à AIN-ABID, le radio Henri ROUBY se souvient avoir été rapidement confronté aux dures réalités de la situation en ALGERIE.

Il n'a pas conservé en mémoire la date précise des faits, ni les références des lieux, mais il a été marqué pendant de très longues années

Une ferme protégée par des soldats français devait se manifester périodiquement en prenant contact avec la radio d'AIN-ABID par des vacations régulières. Un matin, il n'y a eu ni appel-radio à l'heure convenue, ni réponse aux appels d'AIN-ABID.

En conséquence, une opération fut immédiatement montée par le commando de l'O.R. pour tirer l'affaire au clair. Des hélicoptères décollèrent du terrain de sport pour déposer l'intervention à proximité de la ferme.

Il s'agissait d'une ferme importante et isolée, constituée de grands bâtiments disposés en carré, équipée de miradors et d'observatoires dans les angles, donc bien protégée. Ce jour-là, il n'y avait pas trace d'activité et le silence était total. Les arrivants, après avoir pris les précautions d'usage, constatèrent que tous les occupants : fermiers, personnels européens, militaires de la protection, avaient été tués, massacrés et égorgés, probablement pendant leur sommeil. Le spectacle était horrible et difficilement soutenable.

Les ouvriers agricoles arabes, qui avaient eu jusque là un comportement sympathique, qui travaillaient, mangeaient et dormaient sur place, jouaient aux boules avec les militaires, avaient disparu, ainsi que tout l'armement des soldats. A l'évidence, les employés arabes avaient livré les lieux aux rebelles en ouvrant, de nuit, une porte. Ils avaient, probablement, été aidés par un relâchement des consignes de sécurité.

Bien entendu, le commando reçu l'ordre de réoccuper la ferme pendant qu'une poursuite, à l'aide d'hélicoptères et de l'aviation d'observation était engagée pour tenter de rattraper et de punir les rebelles et leurs complices.

Cet épisode avait conduit à une initiation brutale à la guerre, d'un jeune appelé, initiation plus efficace que les consignes de prudence de principe qui lui avaient été prodiguées à son arrivée.

11 Novembre 1959

Le Bataillon défile
à CONSTANTINE

Lieutenant-Colonel
de la CASINIÈRE



Accident du
23 Novembre 1959

Section PORCEDO-
1^{re} Compagnie

1. CABESTON
2. Sergent AMINATIS
3. Marc MUZARD
(avant l'accident)



01.12.1959 Le Bataillon doit participer, le lendemain, à une intervention dans la région de LUCET. Cette dernière bourgade est située à 80 km à l'ouest de CONSTANTINE, sur la route départementale 25 conduisant aux massifs de la « PETITE KABYLIE ».

Mais, le temps est très mauvais et la pluie qui tombe avec force conduit le commandement à suspendre ce projet d'opération.

04.12.1959 Le PC/Bataillon reçoit du PC/Division un ordre « d'alerte-barrage à 1 heure »

L'intervention est envisagée à proximité du « Bec de Canard », dans les environs de LAMY. Sa durée prévisible est de trois jours.

Le départ du convoi a lieu à 2 h. 30 et, alors que les hommes pensaient repartir vers LUCET à l'ouest, il se dirige vers SOUK-AHRAS, plein est. Après un arrêt à GUELMA de quelques minutes, SOUK-AHRAS est atteint au lever du jour à 7 h. 30. Au PC/Secteur local, le Colonel de la CASINIERE et le Capitaine-opérationnel DETOUILLOON participent à un briefing, pendant que les secrétaires du PC préparent les cartes de la région où se situe l'intervention. Par la RN 20, le convoi reprend la route en direction de LAMY, atteint à midi, après avoir longé le barrage électrifié.

Le temps est détestable : il fait froid, il pleut et le vent est violent.

Dans l'après-midi les compagnies sont hélicoptérées vers une hauteur située au nord de l'oued KEBIR, à quelques 7 km de LAMY. L'hélicoptage est suivi d'une re-descente, vers la vallée, en formation et mission de ratissage. Vers 21 h., il faut franchir l'oued grossi par les pluies. Chef de Corps en tête, les hommes entrent dans le lit de la rivière, tout habillés. Ils doivent avancer contre un courant assez fort, même si la profondeur de l'eau ne dépasse guère 60 cm. Après le passage de l'oued, la progression se poursuit pendant 5 km dans une boue épaisse et visqueuse.

Lorsque les hommes pourront enfin rejoindre les camions qui, n'ayant pu aller plus loin en direction de l'oued, attendaient sur la piste, ils constateront que leur circulation était difficile et dangereuse, entraînant de nombreux enlisements et versements dans les fossés.

La halte et l'installation du bivouac, à proximité de LAMY, seront effectives vers minuit.



L'Unité et le
barrage électrifié

- 1.Lt VORBURGER
- 2.Chef sect. 2^eCie
- 3.Lt JESTIN
- 4.S/Lt BARDOT



Adj.Chef BLANCHARD
Lieut.RUFFEL
Lieut.de LANGHE

En position sur le barrage



Sur la hauteur:
Section LE GALL

En bas:
Atelier de réparation
"Auto"

05.12.1959

Le Capitaine DETOUILLOON partant en permission, il est remplacé sur le terrain dans sa fonction de capitaine-opérationnel par le Sous-Lieutenant de LANGHE.

Deux radios du Bataillon sont détachés au PC/Secteur de LAMY pour assurer une liaison et recueillir d'éventuels messages d'instructions et de consignes.

A 12 h., le PC/Bataillon reçoit l'ordre de faire mouvement, vers le nord, en direction du bourg de MORRIS et du lac dit « des oiseaux », région marécageuse située à peu de distance de la mer, à 25 km à l'est de BONE.

Un hélicoptage est prévu, mais il n'est pas réalisé. Il est remplacé par une action de bouclage dans la région de KEF-SALAH.

Les hommes demeurent, la nuit tombée, sur le terrain et sous la pluie qui ruisselle, pratiquement sans moyens de couchage, sans protection et sans avoir mangé. Il est impossible de s'allonger pour prendre un peu de repos. Le Caporal-Chef CARBON remarque que le Colonel de la CASINIERE stationnera, debout, toute la nuit sous un arbre. L'eau s'infiltre partout et retire toute visibilité.

Au lever du jour, les hommes sont épuisés, mais il peuvent enfin faire du feu pour se réchauffer et faire sécher leurs équipements.

06.12.1959

L'opération se poursuit.

Des actions de ratissage sont engagées pendant toute la journée, mais la fatigue est générale. Au cours d'un arrêt de la progression, le Chef de Corps - apparemment très fatigué- s'allonge à même le sol pour essayer de récupérer quelque forces.

A 16 h. 30, l'opération est démontée et les « Bérêts Noirs » se dirigent vers la maison cantonnière proche du « lac des oiseaux ».

Des tracts rebelles ont été récupérés : l'ALN et le FLN ironisent et souhaitent « Joyeux Noël 1959 au soldat DURAND ».

A la tombée de la nuit, les camions du Bataillon parviennent à rejoindre les compagnies qu'ils ont mission de transporter jusqu'à BONE. Après avoir contourné le district portuaire, le convoi dépose les soldats dans un centre de transit important (plus de 1.000 lits).

07.12.1959 Après une prise de contact entre « Autorité ZEC » (1) et le Chef de Corps, le Bataillon stationne sur place en stand-by pendant toute la journée.

Les « Bérets Noirs » peuvent se nettoyer, entretenir leur armement et se sustenter correctement.

08.12.1959 L'ordre de retour vers la base-arrière d'AIN-ABID est donné en début d'après-midi.

Après avoir récupéré quelques hommes qui s'étaient inévitablement éloignés du centre de transit, le convoi des camions se dirige par la RN 44 vers JEMMAPES, puis par la RN 3 vers CONSTANTINE, via CONDE-SMENDOU. C'est la route « du nord » par rapport à celle qu'avaient suivi les véhicules pour se rendre d'AIN-ABID à SOUK-AHRAS.

C'est un déplacement d'assez longue durée, puisque les cantonnements ne seront atteints que vers 21 h. 15

Pour résumer, cette opération sur la zone de barrage se sera étendue sur une durée de cinq journées. Elle aura été, compte tenu des conditions climatiques, éprouvante, mais se sera conclue sans pertes pour nous (mais sans résultats également !)

11.12.1959 Le Médecin-Lieutenant Pierre DANIELLOU, affecté au Bataillon de Corée, arrive à AIN-ABID.

12.12.1959 * Le Commandant-major Raoul LELOUP partant en retraite, c'est le Commandant Jean TASSAUX qui le remplace dans ses fonctions.

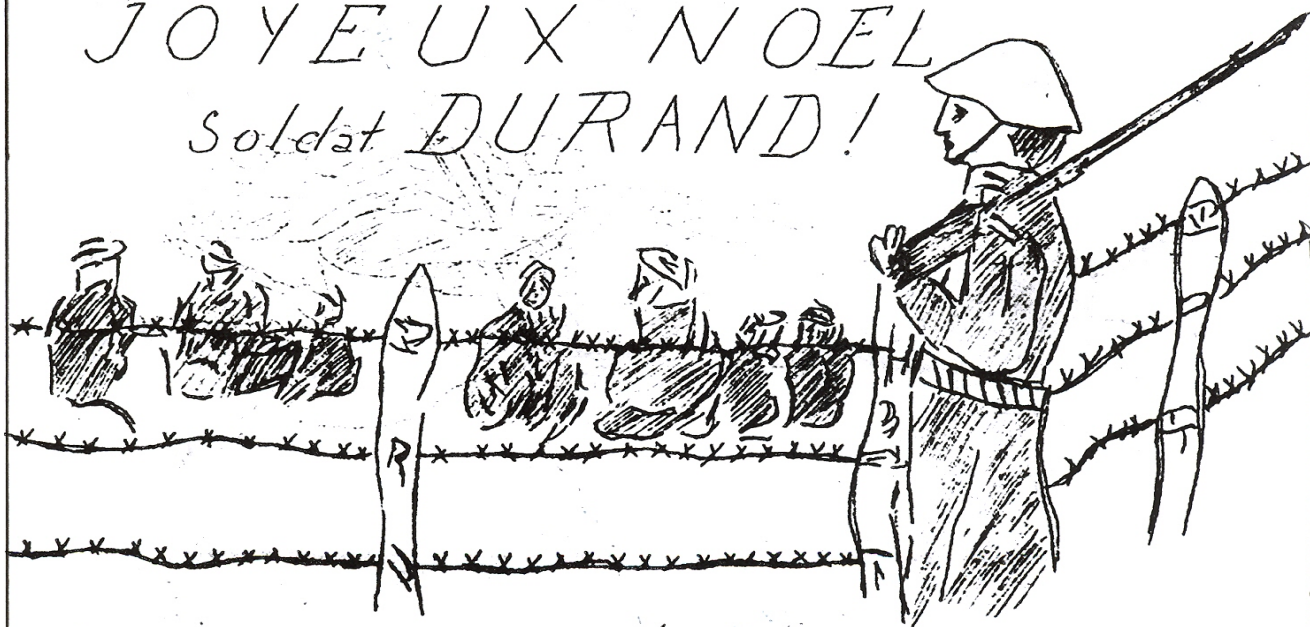
Le Commandant sortant offre le pot de départ traditionnel à ses camarades.

* Réunion préparatoire à AIN-ABID en vue de la mise au point de l'opération SSOT/6 « sous-secteur opérationnel temporaire n° 6 ». Sa durée prévisible est de six jours.

(1) Z.E.C. : Zone-est-Constantinois.

Elle est située entre la zone-nord-Constantinois (celle dont dépend le Bataillon de Corée) et la frontière tunisienne. Son chef-lieu est BONE

JOYEUX NOËL
Soldat DURAND!



La Naissance du Christ !
tout de même ...
tu y crois ... non !
courage ...
Partout où tu seras ,
le père Noël est
avec toi .



F.L.N. Noël 59 —
Serais-tu assez
bonnasse encore !
Pour être le dindon
de la Farce !

Nous préparons la paix
à l'O.N.U !
Nous la préparons au
Sommet !

F.L.N. Noël 59

Tract F.L.N. récupéré au cours
de l'opération

- 13.12.1959** Le départ du Bataillon pour rejoindre la zone d'action qui lui est dévolue dans le secteur de MILA a lieu à 7 h.
- L'intervention effective est déclenchée à 12 h. après l'arrivée des compagnies sur leurs bases de départ.
- Neuf suspects et un membre de l'organisation politico-administrative sont arrêtés le premier jour.
- 14.12.1959** L'opération se poursuit.
- Un membre de l'OPA est abattu, deux autres sont arrêtés. Huit suspects sont appréhendés et une sacoche contenant des documents est récupérée.
- 15.12.1959** « BIDULE », c'est-à-dire la 1^{ère} Cie, réalise un important coup de main sur la mechta KOUEIRDA à proximité de LUCET, bourg situé entre FEDJ-M'ZALA et TIBERGUMENT.
- Le « Béret Noir » VANDERLINDEN, de la 1^{ère} Cie, participait à l'opération et se souvient :
- « Nous avons quitté notre cantonnement dans la nuit du 14 au 15 Décembre 1959 pour le village de LUCET.*
- En arrivant près de celui-ci, je marchais -en ma qualité de chef d'équipe voltigeur- en tête de la 1^{ère} Section, commandée par le Sous-Lieutenant PILLORGET. J'aperçus une sentinelle rebelle qui se détachait sur la ligne de crête et en informais mon chef de section qui donne l'ordre de se déployer et d'abattre le « chouf ». A la première rafale, la silhouette entrevue disparaît par le versant opposé et, dès les premiers coups de feu, il apparaît que le village de LUCET est infesté de rebelles. C'est toute la compagnie qui prend position en l'encerclant.*
- Ma section se situe au nord, la 3^{ème} Section au sud (dont le Sergent FELDMANN blessé dès le début de l'accrochage sera évacué par hélicoptère). La 4^{ème} Section est à l'ouest, sur notre flan droit et la 2^{ème} Section commandée par l'Adjudant LE GALL, à l'est.*
- Guy GALLOIS, de la 2^{ème} Section, ne se sent pas à l'aise ce matin-là : il redoute l'accrochage et en fait part au Sergent MAURY, lequel lui envoie une gifle magistrale et lui dit de reprendre immédiatement sa place dans la formation. Guy GALLOIS sera mortellement touché un quart d'heure après.*

15.12.1959 (suite)

L'affrontement se poursuit avec intensité. Ma section a pris position dans un thalweg, près des premières mechtas qui servait de latrines aux villageois. Un de mes équipiers, le Caporal NABE, est blessé. Je lui fais aussitôt un pansement avec mon propre paquet individuel et réclame aux soldats, les plus proches de moi, qu'ils me donnent les leurs. Avec quelques réticences, j'en obtiens trois que j'utilise et qui seront vite imbibés de sang. NABE sera ensuite évacué.

Je connaissais bien Guy GALLOIS, il faisait partie de la Classe 57-2-C et, civils, nous faisions de l'athlétisme et particulièrement du cross-country (il était licencié au Racing-Club de France et moi à l'Avia-Club d'Issy-Les-Moulineaux).

Notre camarade avait déposé, la veille, ses cartes de vœux destinées à sa famille et à ses amis de métropole, dans la boîte à courrier. Dès que nous sommes rentrés à la base de la compagnie -au HAMMA- nous avons retiré ses lettres de bonheur et de souhaits ».

L'infirmier Albert MERIAU était présent :

« J'accompagnais le Capitaine FUCHS qui commandait la 1^{ère} Cie et nous progressions dans le lit d'un oued. Je crois me souvenir que nous avions le vent de face ce qui, sur le plan de la surprise, pouvait jouer en notre faveur. Je savais, par la radio, que les sections étaient en train de se mettre en place pour le bouclage, notamment dans la partie haute du village, mais le début de l'accrochage ne permit pas le bouclage total du dispositif prévu.

Dès le premier coup de feu, j'ai entendu crier en arabe : « les Français » et des fuyards apparurent partout.

Le Capitaine me commanda d'aller soigner le Sergent FELDMANN (1) qui venait d'être gravement blessé. Il me proposa une escorte de trois hommes pour remonter l'oued jusqu'au blessé mais j'ai préféré, pour plus de discrétion y aller seul. Le Sergent avait reçu plusieurs balles et j'ai dû, notamment, lui poser un pansement serré à l'épaule. Pendant les soins, mon bras dépassa fortuitement le bord du talus peu élevé qui nous protégeait, ce qui eût pour effet d'attirer une rafale qui fit gicler la terre tout à côté. Le Sergent, très courageux, n'arrêta pas de diriger de la voix ses hommes proches, ne voulant pas que ses graves blessures affectent leur moral. Il fut, dès que possible, évacué par hélicoptère.

Puis, je suis intervenu pour refaire des pansements sur plusieurs blessés, dont celui du Caporal NABE ».

(1) Le Sergent Jacques FELDMANN survivra, mais gagnera dans l'affaire le surnom de « 13 trous »

15.12.1959 (suite)

L'infirmier MERIAU fut ultérieurement félicité par un médecin militaire pour la qualité de ses pansements et cité à l'ordre de la brigade : « *Infirmier de valeur, courageux et dévoué qui participe depuis treize mois aux opérations de maintien de l'ordre en Algérie. S'est particulièrement distingué le 15 Décembre 1959, dans la région de LUCET (Secteur de MILA) en secourant trois blessés dont deux au cours de l'accrochage et sous le feu de l'adversaire* ».

Le décoré (1) refusa, d'ailleurs, de recevoir la croix correspondant à sa citation : il ne lui avait pas semblé moralement acceptable que le nombre de citations accordées ce jour-là (une douzaine) correspondît au nombre de rebelles abattus et exposés sur la place publique après le transport de leurs cadavres par hélicoptère.

Par ailleurs, dans la même opération, le Sous-Lieutenant Jean BARDOT est très grièvement blessé, à la tête de sa section.

- La Compagnie « MACHIN » réalise également un coup de main sur la mechta BOR-EL-ALAT.
Un dépôt rebelle est découvert, contenant cent boîtes de conserve, 30 k° de sucre, du café, vingt paires de pataugas, des effets militaires, un fusil de chasse.

Neuf suspects sont interceptés à cette occasion.

- La Compagnie « TRUC », pour sa part, opère dans le carré codé « 88/K.L/5.6 »

Après avoir découvert deux caches, mais vides, elle détecte un « MARKEZ » rebelle contenant ravitaillement, vêtements et documents, qu'elle détruit. Dix membres de l'O.P.A. sont interceptés.

(1) A sa libération, ce camarade reprit ses études au séminaire de Vendée qu'il avait quitté pour faire son service militaire.

D'abord prêtre à LUCON, il sera ensuite conducteur d'autobus en même temps que prêtre-ouvrier en banlieue parisienne.

15.12.1959 (suite)

Si nos pertes depuis le 13 Décembre ont été sensibles (deux tués et quatre blessés), les pertes des rebelles, actées par l'officier opérationnel du Bataillon sont élevées :

- * Neuf HLL ont été mis hors de combat, six ont été faits prisonniers, dix sept membres de l'O.P.A. ont été abattus.
- * Nous avons également intercepté trente sept membres de l'O.P.A., retenu trente six suspects, mis la main sur un déserteur FSNA
- * Nous avons saisi trois PM, deux fusils de guerre, quatre fusils de chasse, deux P.A., ainsi que quinze grenades, deux postes à pile, un lot de munitions, des effets militaires, des équipements, du ravitaillement.
- * Trois dépôts rebelles (MERKEZ) ont été découverts et détruits.

16.12.1959

Dans le cadre de l'opération générale SSOT/6, une opération « de détail » codée OSCAR/ECHO/4 est engagée en vue de tenter d'intercepter une bande signalée. L'action se déroulera au centre du carré PY 84 à proximité du djebel ZOUAOUI.

L'hélicoptage de nos éléments intervient dès l'apparition de l'aube, à 5 h. du matin.

Ultérieurement, le PC accompagné de la section d'appui se déplace en vue de la recherche d'un terrain permettant son propre hélicoptage, pour se rapprocher du lieu de l'engagement en cours.

C'est au cours de ce déplacement qu'a lieu un accrochage au cours duquel le chauffeur du Colonel de la CASINIERE, Félix FERRY, est tué et son secrétaire-garde de corps MARGOT grièvement blessé.

Le « Béret Noir » Henri ROUBY -radio- qui était présent a conservé des souvenirs précis de l'accrochage : *« J'étais dans le convoi du P.C. du Colonel de la CASINIERE qui se déplaçait, en début de matinée, vers la cote 1215 en vue de lui permettre une bonne supervision de l'opération hélicoptée qui se déroulait à proximité. »*

16.12.1959 (suite)

En tête du convoi, la jeep du Colonel était conduite par le chauffeur Félix FERRY. Il remplaçait le chauffeur habituel en permission. La place aurait pu être occupée par GIRAUD, conducteur de la 203 du Colonel, mais il était également en permission. FERRY venait d'arriver au Bataillon, c'était sa première sortie en opération. Nous, ses copains, n'avions pas manqué de le « charrier » d'avoir effectué quatorze mois de service sans danger en métropole avant d'arriver à AIN-ABID.

Derrière celle du Colonel suivait une jeep conduite par mon camarade MARTRECHARD, chauffeur habituel du Capitaine DETOUILLOIN parti en permission. J'étais l'unique passager et j'étais équipé d'un poste radio SCR 300.

Plus loin, derrière, roulait la jeep du Lieutenant RUFFEL officier de renseignement et, encore plus loin, le 4 X 4 de l'Adjudant-Chef BLANCHARD, commandant la section d'appui.

Comme nous étions en hiver, les jeeps étaient munies de portières en toile amovibles.

Dans la jeep du Colonel (celui-ci était passager-avant) se trouvaient à l'arrière le radio de « SOLEIL » -mon camarade Jean FUSEAU- et à ses côtés le « Béret Noir » MARGOT, faisant fonction de secrétaire-garde du corps du Colonel.

En progressant sur la piste qui présentait plutôt les caractéristiques d'une piste de plaine, je remarque que trois individus, montés sur des brêles, viennent à notre rencontre, sur notre gauche. Personne ne les intercepte et la jeep du Colonel poursuit sa route. Je me penche pour regarder en arrière et constate que l'Adjudant-Chef BLANCHARD, qui se trouve en queue de convoi, les a interpellés et les contrôle.

Puis, nous nous apprêtons à croiser un groupe de trois hommes en djellabas qui avancent -eux- à pied sans crainte apparente, en marchant sur le côté gauche de la piste, à la rencontre de notre colonne. Ils ont les mains et les bras sous leurs vêtements. Pensant sans doute qu'ils allaient être immanquablement fouillés, arrivés à une quinzaine de mètres, ils sortent les armes qu'ils dissimulaient, se couchent dans le fossé et ouvrent le feu. MARTRECHARD stoppe brutalement et -ce faisant- a le réflexe de placer sa jeep en travers, pour qu'elle serve de protection.

16.12.1959 (suite)

Devant, Félix FERRY n'a pas eu ce réflexe. Il stoppe, cherche à évacuer son véhicule par la gauche et reçoit une balle en pleine tête. Le Colonel de la CASINIERE a sauté de la jeep, son pistolet P 38 à la main, et se place derrière la roue avant.

Le radio FUSEAU est resté près de sa radio et entre en contact avec le PIPER qui tourne en l'air, les compagnies et la section d'appui présentement occupée à contrôler les passagers des brêles.

Bien entendu, tous les soldats en position de le faire ont riposté. MARGOT, notamment, a ouvert le feu de l'intérieur de la jeep et à travers le pare-brise juste après que le Colonel ait quitté sa place.

Les fells tiraient avec une efficacité redoutable. Le corps du chauffeur FERRY pendait à l'extérieur de la jeep, un de ses pieds coincé sous son siège. MARGOT, en cherchant à s'éjecter, est presque immédiatement touché à l'épaule par une balle des rebelles. Il a l'omoplate éclatée.

FUSEAU avait réussi à garder le contact radio, en particulier avec le PIPER d'observation qui se trouvait à ce moment-là à la verticale d'un autre des carrés de la carte, sans doute pour ne pas donner aux rebelles une indication sur notre localisation exacte. Ayant pris l'écoute sur mon poste, j'ai pu suivre la conversation avec l'avion.

MARTRECHARD, couché sous son volant, m'a crié « ils ont eu FERRY ». N'ayant comme arme que mon pistolet « MAC 50 », je lui ai demandé de me passer la MAT qu'il avait sur les genoux pour pouvoir tirer avec plus d'efficacité sur les rebelles qui s'étaient mis à l'abri des rochers et je m'éjecte, à mon tour, de la jeep.

Heureusement, l'Adjudant-Chef BLANCHARD avait rapidement remonté, à pied, la colonne des véhicules stoppés, le fusil à la main. C'était un tireur d'élite et il a immédiatement atteint les deux rebelles armés, puis le troisième individu qui s'enfuyait. Il a mis fin au danger et aux tirs.

Avec quelques camarades, nous fouillons sans attendre le terrain proche du convoi et regroupons et faisons déshabiller quelques suspects qui se trouvaient à proximité, en les obligeant à s'allonger sur le chemin, face contre terre.

16.12.1959 (suite)

Le cœur de FERRY battait encore, mais faiblement, à l'arrivée du toubib. Nous l'avons supplié de tout tenter pour sauver notre malheureux camarade, mais celui-ci était mortellement touché, le médecin ne put que lui faire une piqûre pour soulager ses souffrances.

Lorsque le Commandant DUMETZ est arrivé sur place, sur les lieux de l'accrochage à la tête d'un commando hélicoptéré, la situation était redevenue « sous contrôle ». Il a semblé apprécier la rapidité de nos réactions dans cette affaire.

Notre blessé MARGOT est transporté par hélicoptère jusqu'à l'hôpital de CONSTANTINE où il sera bien soigné. Son état se stabilisera et deviendra aussi satisfaisant que possible. Avant qu'il ne soit rapatrié en métropole, plusieurs camarades sont allés le voir. Je n'ai pas osé, personnellement, les accompagner car je dois préciser que nous nous étions physiquement heurtés deux jours avant sa blessure (pour un motif futile) et les coups qu'il avait reçus, de ma part, avait nécessité une application de mercurochrome sur son visage. Il m'a toutefois fait dire par nos camarades communs qu'il considérait notre « conflit » comme clos.

Je n'ai pas entendu dire que cette opération du 16 Décembre avait été très fructueuse. Il est possible que l'attaque de notre convoi ait permis au gros des rebelles, alertés, de s'enfuir en passant à travers le bouclage.

Par contre, j'ai bien réalisé que si le Capitaine opérationnel n'avait pas été en permission ce jour-là, c'est sa jeep avec MARTRECHARD et moi à bord qui aurait été en tête, au lieu de celle du Colonel.

Après le retour de l'unité à sa base, le Colonel de la CASINIERE demandera à FUSEAU -qui fera l'objet d'une citation- d'écrire à la famille de Félix FERRY pour lui décrire, en complément de l'information officielle, les circonstances de sa mort ».

16.12.1959 (suite)

Quelques années plus tard, l'Adjudant-Chef BLANCHARD (1) (à l'époque commandant) fournira ses propres commentaires sur cette action et sur son intervention :

« A la hauteur de la mechta KRERBA des rebelles, avant de s'enfuir, ouvrent le feu sur la jeep du Chef de Corps, en tête du convoi.

Le Lieutenant-Colonel de la CASINIERE et le lieutenant qui l'accompagnait s'éjectèrent de leur jeep. J'en fis autant, en emportant mon « MAS 49.56 », arme que je préférais à la carabine U.S.

Un fell -qui avait dissimulé son fusil sous sa djellaba- le sortit et épaula. J'ai tiré aussitôt et mon tir l'a atteint en pleine tête. Un second fell, couché derrière un rocher s'appêtait à tirer une grenade anti-personnel engagée sur le canon de son fusil. Touché par mon deuxième tir, il s'effondra, mort.

Enfin un troisième fell qui avait pris le parti de s'enfuir et se trouvait à 150 m environ fut stoppé dans sa course par la balle que je tirai sur lui : l'artère fémorale de sa jambe gauche sectionnée, il décéda presque aussitôt.

Pendant mon intervention qui n'avait guère duré plus de dix secondes, la section d'appui avait débarqué de ses camions et pris une position de combat.

Malheureusement, dans la jeep du Chef de Corps, son chauffeur Félix FERRY avait été touché à la tête dès les premiers coups de feu et s'était affaissé sur son volant.

Le radio, qui n'avait pas eu le temps de s'extraire de l'arrière de la jeep, était grièvement blessé après avoir reçu une balle à l'épaule gauche et son omoplate avait éclaté.

La sanitaire, qui se trouvait en queue du convoi, emporta le corps de Félix FERRY placé sur un brancard, ainsi que le radio après qu'il ait reçu les premiers soins de la part du médecin du régiment ».

(1) L'Adjudant-Chef BLANCHARD fera l'objet d'une nouvelle citation -du Général CHALLE- à l'ordre du Corps d'Armée, avec le motif suivant :

« Sous Officier, Chef de section d'appui du Bataillon, dont le courage en opération a été remarqué à des nombreuses reprises. Vient de se signaler de façon éclatante le 16 Décembre 1959 près de la mechta KRERBA (Secteur de MILA) en tirant sur des rebelles qui tenaient sous leurs feux nourris et ajustés la jeep du Chef de Corps, en les mettant rapidement hors de combat et en saisissant leurs armes. Par la précision et l'efficacité de son tir effectué à découvert, sans se soucier du danger, a sauvé la vie de son Chef de Corps et de ceux qui l'accompagnaient ».

16.12.1959 (suite)

Remarque : Dans le cadre du dispositif d'attribution de la qualité de « combattant » aux soldats français ayant été présents en ALGERIE, la « bonification » facilitant l'obtention de cette qualité est de trente jours pour tous les « Bérets Noirs » présents à l'unité le 16 Décembre 1959.

Le niveau de cette « bonification » signifie que, pour l'administration militaire, l'opération dans laquelle était engagé le Bataillon de Corée, ce jour-là, a présenté une certaine intensité.

18.12.1959 L'opération se poursuit et nos éléments font l'objet d'hélicoptages.

Au cours d'un accrochage, la compagnie «CHOSE » abat deux HLL et récupère un fusil de guerre et un pistolet P08 d'origine allemande.

19.12.1959 L'opération SSOT/6 arrive à son terme, et fait l'objet d'un démontage à 17 h. 30, le retour à AIN-ABID étant effectif à 21 h. 30

20.12.1959 Les compagnies ayant besoin de souffler, en vue de leur remise en condition, aucune sortie opérationnelle n'est envisagée.

25.12.1959 Comme il est d'usage, l'ordinaire proposé aux soldats pour la journée du réveillon de Noël est sensiblement amélioré.

C'est ainsi que la 4^{ème} Cie a préparé le menu suivant (assorti d'allusions d'actualité ou d'intérêt local) :

- Cochonnailles de BOU-NOUARA ou fruits de mer mayonnaise,
- Petits pains du père Noël,
- Dinde farcie d'AIN-EL-TRICK aux marrons,
- Salade de l'OUM-SETTAS,
- Délices de BOU-NOUARA,
- Flambée maison et chocolats
- Boissons : Domaine de la Trappe, blanc de blanc, mousseux, café et liqueurs.

29.12.1959 Le Bataillon fait mouvement vers l'est pour être engagé sur le barrage électrifié, pendant seize jours

Le premier soir, il s'installe provisoirement sur le terrain, à la cote 702, au lieu dit « les 3 pucelles ».

30.12.1959 Les « Bérêts Noirs » font l'objet de harcèlement par tirs de mortier des rebelles.

Au cours des fouilles, de nombreux documents sont saisis, ainsi que des séries de tracts, en français et en arabe, incitant nos troupes à la désertion.

Il fait un temps exécrable, en particulier la neige ne cesse de tomber.

31.12.1959 * En 1959, un secrétaire du service du matériel du Bataillon, à AIN-ABID, portait le nom de : de SEZE. C'était un parent du précédent Chef de Corps, le Colonel Bertrand de SEZE.

* Dans un courrier adressé à un ancien camarade de l'unité, le Colonel Jacques MARCHAIS résume dans une synthèse de principe, ses activités opérationnelles. Il y avait lieu de distinguer quatre types d'interventions :

- Les engagements sur le barrage électrifié de la frontière tunisienne, à partir de 1959. Il s'agissait en général d'opérations importantes mettant en œuvre les unités implantées localement, renforcées par une ou deux divisions de parachutistes ou de réserves, générales ou de zone.

Ces opérations faisaient intervenir l'infanterie, l'artillerie, la cavalerie, le génie, les transmissions ainsi que l'aviation et parfois la marine (c'était le cas quand l'affaire se déroulait dans la région de LA CALLE). L'organisation et la décision émanaient nécessairement des plus hautes sphères du commandement militaire en ALGERIE.

- Les opérations relevant de la Division de rattachement souvent engagées à partir de renseignements obtenus sur zone, mais nécessitant, néanmoins, des moyens d'exécution du niveau d'une division de réserves générales. Ce type d'opérations nécessitait un déplacement du Bataillon assez loin de ses bases arrières. Les opérations avaient lieu à EL-HANSER, EL MILIA, djebel SIDI-DRISS, etc.
- Les opérations initiées et supervisées par le Colonel, commandant le Secteur. Elles nécessitaient cependant des moyens excédant ceux des unités implantées et faisaient appel à des réserves de zone (dont faisait partie le Bataillon).
- Les opérations pouvant être qualifiées d' « intérêt local », préparées et dirigées par le Chef de Corps, dans la limite des moyens de l'unité, mais sans intervention de concours extérieurs. Ces dernières opérations ont été les plus nombreuses, entraînant une présence continue, quasi-permanente sur le terrain des « Bérêts Noirs », à partir des P.C. situés successivement à OUED-ZENATI, AIN-ABID OU DJIDJELLI.

AÏN-ABID

PLAN du CENTRE-VILLE

Voie ferrée

Vers EL ARIA

Vers la SAS
et le champ de TIR

Vers OUID ZENATI

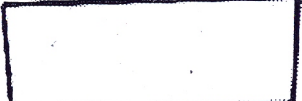
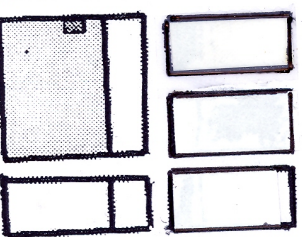
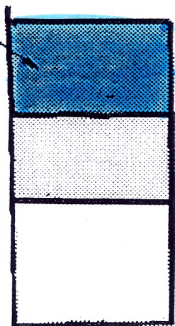
N

N 20

N 20

Vers CONSTANTINE

La MECHTA JOYEUSE



PC/C.C.A.S
Local
chauffeurs
et garages

PC du Régiment
et bureaux
Patio

Eglise

Dispensaire

MESS des Officiers

Bureaux Administratifs

Dépôt de matériel

Mess
Sous Off

Square

Atelier Auto

Gendarmerie

V/I

Vers MONTCALM

Le marché

Extrait du livre de L.R. THEUROT : " La mechta joyeuse "

ANNEE 1959

ANNEXE I

Soutenance du mémoire de MASTER 2
« Histoire militaire contemporaine » - 5 Juillet 2007

Préalablement à la soutenance en 2007 du mémoire de MASTER 2, ayant constitué le TOME I (volume 1 et volume 2), du présent travail, une note de présentation avait été remise aux Membres du Jury.

Cette note évoquait les motifs du choix du sujet, de l'intérêt qui semblait pouvoir s'y attacher et donnait le détail des sources et matériaux utilisés.

Le Président du Jury ayant demandé que le texte de cette note soit repris et intégré dans les textes de la suite de l'historique du « Bataillon/Régiment de Corée en Algérie », en ce qui concerne la période postérieure à 1958, c'est pour cette raison qu'il figure en annexe de l'année 1959

Ces quelques pages ne font pas double emploi avec le rappel, au début de l'année 1959, des événements essentiels, pour l'unité, des années 1955, 1956, 1957 et 1958

« MEMOIRE MASTER 2 »
(Histoire militaire contemporaine – 5 Juillet 2007)

Sujet : Le Bataillon de Corée en ALGERIE

-=-=-=-=-=-=-=-

I.- Evocation du contexte militaire :

- 1.- A la suite de l'attaque de la COREE du SUD par la COREE du NORD, le 25 Juin 1950, l'O.N.U. décide d'intervenir militairement sous le commandement unifié des Etats-Unis, agissant comme agent exécutif du Conseil de Sécurité, Seize nations mettent des troupes à la disposition de l'O.N.U., la FRANCE pour sa part fournissant un bataillon de volontaires et l'assistance de son avis « La Grandière »

Après l'armistice intervenu le 27 Juillet 1953 à PAN-MUN-JON, le Bataillon français de l'O.N.U. est transféré en INDOCHINE, début novembre 1953, perdant son statut de Force de l'O.N.U.

- 2.- Transformée en Régiment de Corée, l'Unité constituée des rescapés de COREE, de soldats sud-vietnamiens et d'engagés, est intégrée au « Groupement de marche 100 » et participe à divers combats au CENTRE-ANNAM, après la chute de DIEN-BIEN-PHU intervenue le 7 Mai 1954.

La signature d'un cessez-le-feu, à GENEVE, le 20 Juillet 1954 entraîne l'arrêt provisoire des combats en INDOCHINE.

- 3.- Redevenue bataillon, l'Unité est transférée en ALGERIE où elle débarque le 10 Août 1955 et où elle sera re-complétée, essentiellement, par des appelés du contingent ou des rappelés.

Bataillon formant corps jusqu'au mois de septembre 1960, puis à nouveau régiment, type TED 130 (sous la dénomination « **156^{ème} R.I./Régiment de Corée** »), elle participera aux opérations de maintien de l'ordre et aux combats jusqu'au 11 Novembre 1962, date de son retour en métropole après l'indépendance de l'ALGERIE.

Pendant ses quatre-vingt-sept mois de présence en AFRIQUE DU NORD, l'activité de l'Unité s'est essentiellement déroulée en Zone NORD-CONSTANTINOIS (zone d'action attribuée à la 14^{ème} D.I. dont elle dépendait) et en Zone EST-CONSTANTINOIS (sur la frontière algéro-tunisienne).

II.- Motifs du choix du sujet :

Ils sont de trois ordres :

1.- Un intérêt historique général

A partir de la connaissance des raisons d'existence et du rôle joué par une telle Unité militaire, on approche -en les évoquant plus ou moins précisément- des événements importants de l'histoire mondiale :

Par exemple :

Pour la COREE : confrontation physique armée entre le monde communiste et le « monde libre » (la campagne communiste en 1951 contre les U.S.A. : « Ridgway la Peste » était une réalité quotidienne pour l'étudiant que j'étais), recherche d'un équilibre politique entre Asie et Monde occidental...

Pour l'INDOCHINE : conflit de type colonial, entraînant des débats politiques et philosophiques importants, qui s'achève par la défaite de la puissance colonisatrice et qui semble clore une époque de l'histoire de France.

Pour l'ALGERIE : recherche de solutions de cohabitation entre deux pays d'inégale importance, aux religions, économies, origines raciales, passés historiques, différents et, où seront successivement avancés les concepts de francisation, départementalisation, fraternisation, coopération, assimilation, intégration et même partition.

Il semble d'ailleurs évident que le choix d'une autre voie d'approche des problématiques évoquées (par ex. : l'étude des institutions civiles, ou des politiques à l'internationale des Etats) aurait conduit à une prise de connaissance assez comparable des faits historiques cités.

2.- Un intérêt militaire particulier

Tout soldat incline à estimer que l'unité au sein de laquelle il a été amené à exprimer ses talents militaires (donc ses qualités d'homme) présente un intérêt particulier et relativement unique. La véritable raison en est qu'un soldat est jeune, assez peu atteint par les soucis de l'existence et voué à une certaine insouciance (j'ai noté que les départs en opérations, a priori cadre de risques possibles et d'efforts certains et dans la préparation desquels ils n'avaient aucune part, n'étaient pas spécialement teintés de mélancolie, chez les soldats).

Mais, il semble qu'il faille bien reconnaître que l'histoire du Bataillon de Corée n'est pas caractérisée par la banalité :

- Aucune autre unité militaire française, régulière, n'avait combattu à l'époque sous les auspices de la SDN avant la Seconde guerre mondiale, ni sous ceux de l'O.N.U.,
- Pourtant déjà lourdement engagée en INDOCHINE, la FRANCE n'a pas cru pouvoir ne pas apporter un certain concours à l'action collective entreprise par la création et l'engagement d'un Bataillon spécifique.
- Le premier Chef de l'Unité, le Général Ralph MONCLAR, général français prestigieux de Corps d'Armée (4 Etoiles !) accepte le grade de Lieutenant-Colonel pour pouvoir commander ce Bataillon français de l'O.N.U. (un bataillon dépendant de l'organisation des forces militaires des U.S.A. devait nécessairement être commandé par un officier de ce grade).
- En douze ans d'existence, l'Unité -tout en ne relevant pas du statut des troupes coloniales- fera la guerre successivement :
 - en pays étranger, dans la lointaine ASIE,
 - en Extrême-Orient, en terre de colonisation sous domination française,
 - en Algérie, dans le cadre de départements français.

Elle sera successivement constituée, sans perdre sa personnalité juridique et humaine : de volontaires, puis de soldats professionnels, puis d'appelés.

Elle combattrait dans le cadre d'un conflit européen et moderne, avec de gros moyens logistiques, puis dans celui d'une guerre de guérilla très équipée et portée par l'espérance des rebelles en une victoire proche, puis dans celui d'une guerre révolutionnaire et idéologique lui attribuant, en plus des missions purement militaires, des obligations de protections humaine et économique.

Au cours de sa présence en AFRIQUE du NORD, ses missions seront, successivement, attribuées dans l'ALGEROIS en 1955, puis à CONSTANTINE et à partir de CONSTANTINE en 1956, puis à partir de OUED-ZENATI et AIN-ABID, de 1957 à 1960, puis en PETITE KABYLIE à partir de Juillet 1961.

Le « Béret Noir », ancien soldat de l'Unité, qui désire évoquer ses souvenirs militaires avec un autre Ancien doit impérativement préciser : la date et les lieux de sa présence, car à défaut lesdits souvenirs pourraient ne pas coïncider.

3 - Un intérêt personnel

Appelé à cette époque à accomplir mes obligations militaires, comme il incombait à tout appelé sursitaire, j'ai fait partie du Bataillon de Corée du mois de Novembre 1957 au mois de Mars 1959.

Cette période, évidemment inconfortable par certains aspects, ne constitue pas pour moi un mauvais souvenir : l'Armée française, adaptée aux circonstances et devenue efficace, avait laissé derrière elle les difficultés de l'année 1956. Elle n'était pas encore confrontée aux incertitudes de la politique française en ALGERIE, évidentes à partir de 1960.

Il n'a pas paru inintéressant, à l'auteur du mémoire, de prolonger le souvenir d'une activité de jeunesse, par une réflexion personnelle, par des recherches et des lectures de nature historique, par la poursuite de relations parfois un peu vaines, mais toujours sympathiques et amicales, avec des Anciens de l'Unité ayant participé à ses actions.

III.- Sources et matériaux utilisés

A./ Bibliographie

La bibliographie relative au « Bataillon Français de l'O.N.U. » (1^{er} Bataillon de COREE) est assez abondante. On peut lire (mais les actions relatées en français ne concernent que la COREE) :

« Un du Bataillon français en COREE » (André LEMOINE 1951 – Edition Amiot- Dumont)

« Parallèle 38 » (Paul MOUSSET 1951 – Ed. Gallimard)

« Crèvecoeur » (Roger LE SAGE 1955 – Ed. France-Empire)

« L'assaut de Crèvecoeur » (Olivier Le MIRE 1956 - Ed. Carrefour du Monde)

« Flashes dans la bataille » (Albert MALOIRE 1957 – Ed. Louvois)

« Un héros révolté, Claude BARRES » (Pierre LYAUTEY 1959 – Ed. Julliard)

« Bataillon MONCLAR (Jacques BOUTTIN 1961 – Ed. du Scorpion)

« Bataillon de Corée – Les volontaires français 1950-1953 » (Erwan BERGOT 1983 – Ed. Presses de la Cité)

A./ Bibliographie (suite)

« Avoir 20 ans à CHIPYONG-NI » (Michel ROSSI 1994 – Ed. Remicom)

« Le Bataillon français en COREE » (Olivier MAESTRATI 2003 – chez l’auteur)

« Le Bataillon français de l’O.N.U. en COREE – historique 1950-1953 » (J.F. PELLETIER 2004 – Ed. des Argonautes)

En ce qui concerne l’INDOCHINE, le Régiment de Corée a été l’objet des ouvrages suivants :

« GM 100 » (Jean-Pierre BERNIER 1978 – Presses de la Cité)

« INDOCHINE les derniers combats » (Jean-Pierre BERNIER 2004 – Ed. Page après Page)

« ATLANTE-ARETHUSE, une opération en INDOCHINE » (Michel GRINTCHENKO 2001 – Ed. Economia)

En ce qui concerne l’ALGERIE :

Il est probable que plusieurs milliers d’ouvrages ont été écrits sur la guerre d’Algérie mais, à ma connaissance, seuls deux concernent plus particulièrement le Bataillon/Régiment de Corée :

* « La Malguerre – Chronique irrémédiable » (Edmond STEU 2006 – Ed. Mémoire de notre Temps),

* « La Mechta Joyeuse » (René-Louis THEUROT – Tomes I et 2 – 2006 – Ed. Mémoire de notre Temps)

B./ Sources officielles

• *Les archives militaires du Service Historique de la Défense*

Ce Service est situé dans les locaux du FORT de VINCENNES.

Une loi de Janvier 1979, complétée par le décret du 3 Décembre 1979 relatifs aux archives nationales de France, a fixé les règles d’organisation et de consultation.

On distingue :

- Les archives courantes : ce sont celles qui sont encore utilisées par les Administrations dans le cadre de leurs activités,
- Les archives intermédiaires : il s'agit des documents qui ont, en majorité, vocation à devenir des archives définitives, mais restent encore occasionnellement utilisées par les Administrations,
- Les archives définitives : sont celles qui sont classées à l'issue de la période d'utilisation par les Administrations.

C'est à partir de ce classement que courent les délais de communication au public :

En général, ce délai est de **30 ans**

Il est porté à

- * **60 ans**, lorsque les documents contiennent des informations intéressant la Sûreté de l'Etat (c'est le cas des journaux de marche et opérations des Unités),
- * **100 ans**, lorsque les documents concernent des procès ou des dossiers d'état-civil,
- * **120 ans**, lorsqu'ils portent sur des dossiers individuels,
- * **150 ans**, dans quelques autres cas.

Il existe des possibilités de dérogation :

- Le Ministère de la Défense peut décider d'accorder des dérogations générales pour certains fonds ou parties de fonds,
- Les demandes individuelles de dérogation sont soumises à examen ponctuel (90 % des demandes, lorsqu'elles sont correctement motivées, reçoivent une réponse positive).

La consultation des archives est complexe étant donné leur volume et la subtilité de certains classements :

- le fonds « ALGERIE » est constitué d'environ 20.000 cartons d'archives (référencés : 1 H)

- La sous-série 7 U regroupe les archives retraçant les activités proprement militaires des unités formant corps (3.600 cartons sont répertoriés)
- La sous-série T concerne les actes de l'Etat-Major et du Haut-Commandement de l'Armée de Terre,

(les sous-séries T et U sont, comme les sous-séries Q-R et S réputées « séries contemporaines »).

La prise de connaissance et l'exposé du contenu des « journaux de marche et d'opérations- JMO » de l'Unité constituant la trame de mon travail, j'ai été amené à solliciter plusieurs dérogations :

- pour consultation des dossiers 4 et 5 du carton 7 U 303 (qui contient les JMO de Novembre 1957 à Février 1959), une dérogation numérotée : 012 076 du 21.09.1999, réf. 258, m'a été notifiée,
- de même pour la consultation des dossiers 1, 2 et 3 du carton 7 U 271 et 5 du carton 7 U 303 : dérogation obtenue numérotée : 009 339 du 16.07.2001 (réf. 209)
- de même pour la consultation des dossiers :
 - * 1 H 4586 – 4587 – 4657 – 4715 – 4717 – 4718
 - * 7 U 303 (carton entier)
 - * 7 U 304
 - * 10 T 895
 dérogation obtenue le 28.02.2006 (réf. 554)

Il m'a d'ailleurs été indiqué que le JMO du Bataillon de Corée, pour la période du 1^{er} Septembre 1959 au 31 Octobre 1960, n'était plus détenu par le Service des Archives (lettre n° 11639 du 23.10.2002) et qu'en conséquence, il ne pouvait m'être communiqué.

A l'occasion de la mise en œuvre de ces dérogations, une carte de lecteur m'a été attribuée 'n° 7707 du 19 Janvier 2000 et n° 8362 du 21 Décembre 2005)

• *Médiathèque de la Défense*

Elle est installée dans les locaux du FORT d'IVRY, près de PARIS.

L'«Etablissement de Communication et de production audiovisuelle de la Défense – ECPAD» met à la disposition des consultants ses archives photographiques : albums, diapositives, CD-R, films et vidéos.

Une « convention de recherche », permettant l'obtention éventuelle de clichés photos, à un coût modéré, a été établie le 25 Février 2006 entre l'ECPAD et moi-même.

- Ont été consultées à plusieurs reprises les *sources d'information officielles* suivantes :

- *Le Secrétariat Général pour l'Administration (SGA) du Ministère de la Défense* – Service des pensions des Armées à LA ROCHELLE.

Cette Administration gère les dossiers des retraités militaires de carrière ayant effectué au moins 15 ans d'activité au sein du Ministère de la Défense et qui ont bénéficié d'une pension,

- *Le Bureau Central d'archives administratives militaires* – Caserne BERNADOTTE à PAU

Cette Administration accepte de transmettre aux anciens militaires figurant dans ses fichiers les « avis de recherche » qui lui parviennent.

- *Le site INTERNET* regroupant les morts pour la FRANCE en AFN de 1952 à 1962

Ce site peut être contacté sur :

« www.mémoire des hommes.sga.defense.gouv.fr. »

Il communique : nom, prénoms, date de naissance, date de décès, pays de décès des soldats décédés.

C/ Sources privées

- 1.- Il s'agit essentiellement des informations recueillies auprès de témoins, quelques fois spontanément, le plus souvent sur demande, dans le cadre d'interviews physiques ou épistolaires. Les documents reçus en originaux ou en photocopie ont été : livrets militaires, textes de citations, photos, diapositives, lettres parvenues ou envoyées et retrouvées, articles de journaux. Le procédé est classique.

Plusieurs fois, des notes consignées dans un cahier m'ont été confiées. Ecrites à l'époque des faits exposés, elles traduisent bien la mémoire vive d'auteurs d'occasion, leur sincérité et leur émotion, on n'y relève pas, en général, d'exagérations ou d'affabulations. Mais, exprimées à chaud, sans présupposés de diffusion, sans esprit de système, elles sont le plus souvent incomplètes, imprécises, oubliant l'essentiel pour le détail. Elles doivent donc être « retraitées » et utilisées avec précaution

- 2.- Ont été utilisées diverses sources écrites et, en particulier :

- a) le journal quotidien « LA DEPECHE de CONSTANTINE », installé au cœur des événements, se nourrissant des communiqués officiels, fournissant des commentaires ou des analyses toujours hostiles à la rébellion, était normalement disponible pour les lecteurs locaux.

- b) Le journal « LE BLED », d'inspiration et d'animation militaires, dont la vocation était d'informer les troupes et leur encadrement à partir des événements d'ordre militaire de l'époque. A la fois terre-à-terre et lyrique, le journal relatait les faits de guerre, informait sur la vie des unités, rendait compte des cérémonies et des commémorations patriotiques, tendant à valoriser l'Armée, et la présentant sous son meilleur jour.
- c) La collection de la revue de l'Association Nationale des Anciens de l'Unité « LE PITON », qui a repris sa publication à partir de Juin 1976 (les premiers numéros de ladite revue étaient parus en COREE et en INDOCHINE sous le titre « PITON » et « PITON et RIZIERES »)
- d) Le journal mensuel « LE COMBATTANT d'INDOCHINE et de l'UNION FRANCAISE » (avant la création d'une Association autonome des Anciens du Bataillon/Régiment de Corée, ces derniers étaient affiliés à l'Association du Corps expéditionnaire français en EXTREME-ORIENT « CEFEO »).

Journal d'esprit « ancien combattant », il oeuvrait pour le maintien de la présence française en Afrique du Nord et la confusion et l'échec des rébellions.

- 3.- Mes archives personnelles (Plusieurs cahiers de notes, des textes de circulaires de l'Armée, des cartes, des croquis et plans), assez importantes ont servi à compléter le dossier présenté.

Mais, évidemment, elles concernent essentiellement l'époque de ma présence sur place et plus particulièrement le cadre et les activités de ma compagnie d'affectation.

D./ Propos en guise de conclusion

J'ai indiqué dans les « propos liminaires » du mémoire (pages 2 à 5) les motivations profondes et affectives de ce travail : essentiellement mettre à la disposition des Anciens du Bataillon, lecteurs supposés et le plus souvent appelés du contingent, une source de renseignements avec peu de commentaires, mais aussi sûrs que possible, pouvant constituer le décor minimal dans lequel chacun pourrait inscrire ses propres et fragmentaires souvenirs.

Les noms des hommes, des lieux, les situations sont ceux de la réalité et, lorsqu'il y a lacune dans l'information (le « bilan » des opérations militaires, par exemple) précision en est donnée.

Après réflexion en vue de la recherche d'une autre possibilité de présenter l'historique de cette Unité durant sa présence en ALGERIE, il n'a pas paru possible d'échapper au « fil rouge » que constitue le rappel, au jour le jour, des activités militaires décrites dans le journal de marche et des opérations. Le caractère élémentaire, linéaire, banalement descriptif de la narration en est, probablement et malheureusement, souligné. Mais, le souci de simplicité et d'accessibilité est sous-jacent. C'est d'ailleurs, également, pour cette raison que l'évocation du contexte politique est très réduit.

Les TOMES II et III de l'historique commencé au TOME I sont envisagés et les matériaux ont déjà été recueillis.

ANNEE 1959

ANNEXE II

Obtention de la qualité de « combattant »

La loi n° 74-1044 du 9 Décembre 1974 et le décret n° 75.87 du 11 Février 1975 ont défini et précisé les conditions de l'obtention de la qualité de « combattant » au profit des soldats ayant participé aux opérations en ALGERIE

La reconnaissance de la qualité de « combattant » entraîne l'attribution de la carte de combattant, elle-même génératrice du droit au port de la Croix du Combattant et à la retraite y afférente.

Une des conditions est l'appartenance durant 90 jours, consécutifs ou non, à une unité combattante pendant la période au cours de laquelle elle a été reconnue comme telle. L'unité combattante est celle qui a connu neuf actions de feu ou de combat, avec obligation de trois dans le mois ou trente jours consécutifs.

De nombreux textes : lois, décrets, arrêtés et circulaires sont venus compléter, modifier, améliorer ceux de 1974 et 1975.

L'Administration a publié la liste des unités réputées combattantes. En ce qui concerne le Bataillon de Corée et la seule **année 1959**, la liste recouvre les périodes suivantes :

- 1^{er} Janvier 1959/18 Janvier 1959
- 25 Février 1959/18 Juin 1959
- 27 Juin 1959/10 Septembre 1959
- 23 Septembre 1959/17 Décembre 1959
(soit 290 jours sur les 365 que compte l'année 1959)

Un dispositif de « bonification » de quinze, trente ou 60 jours (1) est venu compléter la détermination du délai de quatre vingt dix jours évoqués ci-dessus.

(1) Cf. le texte de l'arrêté commun des Ministères de la Défense et des Anciens Combattants du 28 Juin 1979

Cette bonification s'ajoutait au nombre de jours d'appartenance à une unité combattante, lorsqu'un soldat avait fait partie de ses effectifs au titre de journées pendant lesquelles se sont déroulés des combats particulièrement meurtriers, prenant en compte le nombre des pertes françaises, des pertes adverses et des pertes globales, ainsi que l'importance de l'unité impliquée, par référence au bataillon.

Ces bonifications ont fait l'objet de la publication de plusieurs listes.

En ce qui concerne le Bataillon de Corée et la seule **année 1959**, la liste en est la suivante :

- 20 Mai 1959 : 15 points
(participation à l'opération SIERRA 61)
- 4 Juillet 1959 : 15 points
(accrochage cote 795 : GUETTAR-EL-AIECH)
- 20 Juillet 1959 : 15 points
(participation à l'opération YANKEE 13)
- 22 Septembre 1959 : 15 points
(participation à l'opération QOT-1 – Djebel KARKARA)
- 22 Octobre 1959 : 15 points
(participation à l'opération YVETTE – OUED-ZENATI)
- 21 Novembre 1959 : 30 points
(participation à l'opération SSOT-5 – Djebel ZOUAOUI)
- 16 Décembre 1959 : 30 points
(accrochage mechta KOUERDA – LUCET)

Aucune journée de combats ne donne lieu, pour le Bataillon de Corée à l'attribution d'un nombre de points supérieurs à 30

Il est à noter qu'après de multiples modifications de la réglementation en vue d'une attribution moins restrictive de la carte du combattant, le point final (?) à cette question a été apporté par l'article 123 de la loi de Finances pour 2004 : le droit à la carte du combattant est reconnu à tous les militaires présents en ALGERIE du 31 Octobre 1954 au 2 Juillet 1962, pendant au moins 120 jours, quelle qu'ait été leur activité opérationnelle.